Dossier de demande d'autorisation environnementale

Projet éolien d'Auzelon (03)

Fichier n° 4.3 b – Carnet de photomontages

- Version complétée -

(PJ 4)

Janvier 2026

encis environnement

BORALEX

Novembre 2025

Carnet de photomontages du projet éolien d'Auzelon

Annexe au volet paysage et patrimoine de l'étude d'impact

Etude réalisée par :
ENCIS Environnement
90 Rue Buck Clayton
87000 Limoges

Maître d'ouvrage
Charlotte VERDIER
10 rue Hector GUIMARD
ZAC des Acilloux
63800 COURNON D'AUVERGNE

HISTORIQUE DES REVISIONS				
Version	**Etabli par :**	**Corrigé par :**	**Validé par :**	**Commentaires et date**
1	Maud MINARET	Nolwenn INVERNIZZI	Perrine ROY	Version finale pour dépôt du DDAE 15/11/2024
	MM	NI	PR	
2	Maud MINARET	Médéric BASTARD	Perrine ROY	Réponse à la demande de compléments Novembre 2025
	MM	MB	PR	

Préambule

La société Boralex, opérateur/producteur d'énergie renouvelable, a initié le projet éolien d'Auzelon sur la commune de Saint-Angel dans le département de l'Allier (03).

Afin d'illustrer les perceptions visuelles du futur projet éolien, des photo-simulations ont été réalisées.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

Ces photomontages et esquisses sont compilés dans le présent carnet de photomontage.

Table des matières

1 Méthodologie 5
1.1 Auteurs 6
1.2 Méthodologie 6
1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages 7
2 Photomontages de l'aire d'étude éloignée 9
3 Photomontages de l'aire d'étude rapprochée 46
4 Photomontages de l'aire d'étude immédiate 112
5 Photomontages des effets cumulés 228
5.1 Les prises de vues retenues pour les photomontages 229
5.2 Le contexte éolien 229
6 Compléments 240
6.1 Les prises de vues retenues pour les photomontages complémentaires 241
7 Table des illustrations 259

1 Méthodologie

1.1 Auteurs

Les prises de vue, les cartes de localisation et les photomontages ont été réalisés par le bureau d'études ENCIS Environnement pour le compte de la société de développement Boralex.

L'ensemble des photomontages a été mis en page dans le carnet par le bureau d'études ENCIS Environnement.

1.2 Méthodologie

Les photomontages ont été réalisés par ENCIS Environnement. La localisation des points de vue est choisie par le paysagiste à l'issue de l'état actuel du paysage qui aura permis de déterminer les secteurs à enjeux et/ou à sensibilités paysagers et patrimoniaux.

Les points de vue servant à illustrer les impacts et réaliser les photomontages sont positionnés de manière à optimiser les visibilités du projet étudié, afin de présenter les secteurs où les vues sont les plus impactantes. Ainsi, de manière générale, les photomontages illustrent les impacts les plus importants vis-à-vis de l'élément visé (structure paysagère, lieu de vie, axe de communication, élément patrimonial ou touristique) et sont de ce fait souvent maximisants.

La méthodologie nécessaire à la réalisation de photomontages à l'aide du logiciel **Windpro** comprend les étapes suivantes :

- **Réalisation des clichés sur le terrain** : Les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Nikon D3200 (APSC) équipé d'un objectif 18-105 mm. La focale est réglée sur 32 mm (équivalente à 48 mm au format 24 x 36, soit un angle de 40°), ce qui correspond à la reconnaissance des symboles pour la vision humaine, et à une absence de déformation de la perspective. Pour chaque point de vue, trois séries de trois photographies minimum sont prises, avec un décalage de 10°. Un trépied à niveau est utilisé. La position de la prise de vue est pointée au GPS.

- **Paramétrage du projet éolien dans le logiciel Windpro** : Le logiciel Windpro est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

La procédure est la suivante : création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets existants ou approuvés (parcs accordés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

Le modèle d'éolienne utilisé pour les simulations est la GE158 mesurant 199,9 m en bout de pale.

- **Intégration des prises de vue dans le logiciel Windpro** : Chaque vue est positionnée dans le module cartographique à partir de ses coordonnées GPS. Il en est de même pour chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât de mesure, château d'eau, arbre, etc.).

- **Création des simulations graphiques pour le projet éolien** : Les motifs paysagers sont utilisés comme points de repère pour le calage précis des éoliennes dans le panorama. Les rotors des éoliennes ont été orientés « face caméra » afin de maximiser leur emprise visuelle. Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet un paramétrage automatique du rendu des éoliennes (luminosité, teinte, couleur allant du blanc au gris sombre, ombres…). Une représentation en couleur (vue en esquisse) se superposant à une vue en noir et blanc permet de mieux localiser les éoliennes en partie ou totalement masquées par la végétation ou le relief.

- **Réalisation des vues réalistes** : Les photographies réalisées présentent un angle de 40°, qui correspond à notre champ visuel pour la reconnaissance des symboles (cf. schéma ci-contre). Les « vues réalistes » permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée au format A3 et tenue à 55 cm de l'œil.

- **Réalisation de planches de présentation des photomontages** : Ces planches comprennent une frise de trois photographies de l'état initial, une frise avec le projet (photomontages), et une frise avec le projet en esquisse sur un fond en noir et blanc. Chaque photographie couvrant un angle de 40°, la frise de trois photographies permet ainsi de couvrir un angle total de 120° (cf. Figure 2), ce qui correspond à la vision binoculaire humaine (utilisation synchrone des deux yeux). La photographie centrale est dirigée vers le projet et les deux autres l'encadrent pour le contextualiser.

Les planches comprennent également deux cartes de localisation avec des cônes de vue, les informations techniques sur la prise de vue et le photomontage (coordonnées GPS en Lambert 93, date et heure de la pris de vue, focale, ouverture, vitesse, ISO, azimut de la vue centrale, angle visuel du parc, distance à l'éolienne la plus proche) et des zooms pour les vues lointaines.

Les projets existants ou approuvés sont inventoriés et localisés pages suivantes et font l'objet d'une sélection de photomontages regroupés dans un chapitre en fin de document.

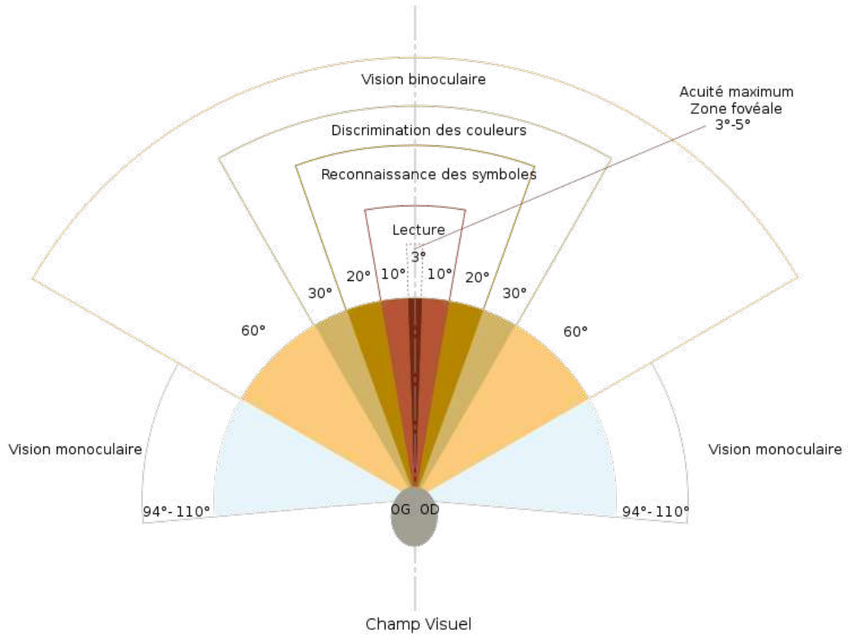

Figure 1 : Champ de la vision humaine (source : Wikipédia – Par Rheto).

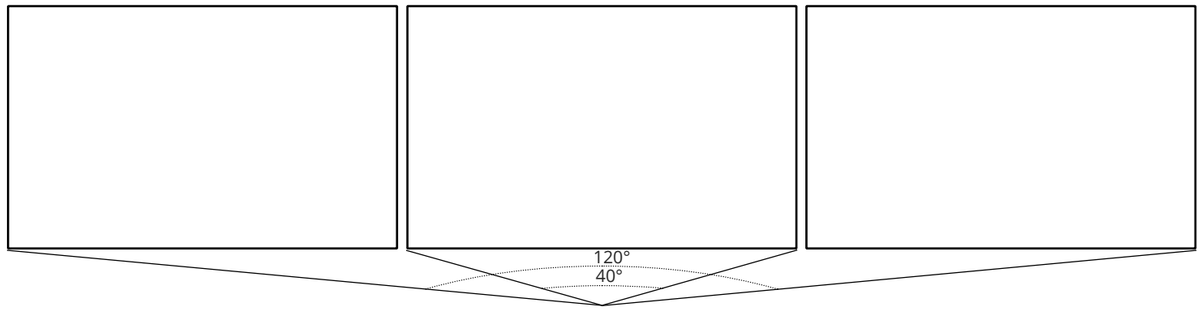

Figure 2 : Frise de photographies.

1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages

Le tableau inventoriant les prises de vue retenues pour les photo-simulations est présenté ci-après et la carte de localisation de ces vues est disponible page suivante.

Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue selon que l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc., la description du lieu de prise de vue et l'évaluation de l'impact du projet depuis le lieu de la prise de vue.

L'**effet** décrit la conséquence objective du projet sur l'environnement. C'est une présentation qualitative de la modification de l'organisation des paysages et des perceptions que l'on peut en avoir.

L'**impact** est la transposition de cette conséquence sur une échelle de valeurs. C'est une qualification quantitative de l'effet : nul, très faible, faible, modéré, fort. **Dans des cas exceptionnels, un impact « très fort » peut être envisagé.**

La carte page suivante présente les points de vue retenus dans leur contexte paysager et patrimonial.

PHOTOMONTAGES DES EFFETS CUMULÉS					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Participation du projet à l'effet cumulé**
3	Relations avec les axes de communication	Depuis un pont au-dessus de l'A71 à l'est du projet	Faible	Nul	-
5	Relations avec le patrimoine, le tourisme et les lieux de vie	Au sommet du donjon d'Huriel	Faible	Très faible	Faible
24	Relations avec les axes de communication	Sur la D39 au nord de Saint-Angel	Modéré	Nul	-
26	Relations avec les axes de communication	Depuis la D456 à l'ouest de Saint-Angel	Fort	Nul	-
27	Relations avec les lieux de vie	Depuis Crochavant	Modéré	Très faible	Modéré

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
N° PM	**Thématique**	**Lieu / enjeu**	**Impact**
1	Lieu de vie	En limite nord-est de Néris-les-Bains au sud, un des principaux lieux de vie de l'AEE	Faible
2	Axe de circulation / lieux de vie / structures paysagères	Depuis les abords de la N145 au sud-ouest de Montluçon	Faible
3	Axe de circulation	Depuis l'A71 à l'est de l'AEE	Faible
4	Monument historique / patrimoine	Depuis la D916 à l'ouest d'Huriel Covisibilité directe avec le donjon d'Huriel	Faible
5	Monument historique / patrimoine	Depuis le sommet du donjon d'Huriel	Faible
6	Monument historique / patrimoine	Depuis la traversée de la Chapelaude Covisibilité avec l'église St-Nicolas	Faible
7	Monument historique / patrimoine	Depuis les abords de l'église Saint-Sulpice-de-Polier (MH n°37) à Villebret	Faible
8	Monument historique / patrimoine	Depuis les abords de l'Hôpital de la Charité (MH n°49) au sud de Montluçon	Faible

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
9	Relations avec le patrimoine, les lieux de vie et les structures paysagères	Au sud-ouest de Montluçon, à proximité de l'IUT	Modéré
10	Relations avec le patrimoine, les lieux de vie et les structures paysagères	Sur le parvis du Château de Montluçon	Très faible
10 bis	Relations avec les axes de communication, les lieux de vie et les structures paysagères - concertation	Depuis la D301 entre Vaux et Montluçon, au nord-ouest de la vallée du Cher	Très faible
11	Relations avec le patrimoine	Depuis le cimetière à proximité de l'église Saint-Martin-de-Bizeneuille	Faible
12	Relations avec les axes de communication	Depuis l'intersection entre la N145 et la D2144 au nord de Montluçon	Faible
13	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Depuis la zone d'activités de Desertines	Faible
14	Relations avec les axes de communication et les lieux de vie	Depuis la D2144 au nord de Saint-Victor	Très faible
15	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Depuis l'est du bourg de Saint-Victor	Faible
16	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Sur le pont Saint-Jacques traversant le Cher à Montluçon	Faible
17	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Depuis la ZA Saint-Jacques à Montluçon	Faible
18	Relations avec les lieux de vie	Depuis le bourg de Chamblet	Faible
19	Relations avec les axes de communication	Depuis le pont de la D601 au-dessus de la N145	Modéré
20	Relations avec les axes de communication	Depuis les abords de l'A71 à l'est du projet	Faible
21	Relations avec le tourisme et les axes de circulation - concertation	GR41 au sud de Verneix	Modéré
22	Relations les axes de circulation - concertation	Depuis la D37 entre Commentry et Chamblet	Faible

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
23	Relations avec les lieux de vie	Sur la D33 à l'ouest du bourg de Saint-Angel	Modéré
24	Relations avec les axes de circulation	Depuis la D39 au nord de Saint-Angel	Modéré
25	Relations avec les lieux de vie	Depuis les habitations de La Fayère, au nord de Saint-Angel	Modéré
26	Relations avec les axes de circulation	Depuis la D456 au sud du projet	Fort
27	Relations avec les lieux de vie	Depuis le chemin agricole au nord des habitation du lieu-dit Crochavant	Modéré
28	Relations avec les axes de circulation	Depuis le pont de la D39 surplombant l'A71 au niveau du lieu-dit La Croix de Fragne	Fort
29	Relations avec les lieux de vie	Depuis la route d'accès au lieu-dit Saint-Georges	Fort
30	Relations avec les lieux de vie	Depuis un chemin aux abords des habitations du lieu-dit Faye	Fort
31	Relations avec les lieux de vie	Depuis le chemin d'accès aux habitations de Petit-Faux	Modéré à fort
32	Relations avec les lieux de vie	Depuis La Cheviche	Fort
33	Relations avec les lieux de vie	Depuis La Châtre	Fort
34	Relations avec les lieux de vie	Depuis le chemin agricole au sud des habitations de l'Ecluse	Modéré à fort
35	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'entrée de Courtille	Modéré
36	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'entrée est de Barrassier	Fort
37	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'impasse traversant le lieu-dit Les Dagourets	Modéré
38	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'est de Fontbonnat	Faible
39	Relations avec les lieux de vie et les axes de circulation	Depuis la D456 au lieu-dit Le Mont	Fort
40	Relations avec les lieux de vie	Depuis Le Grand Mas	Fort

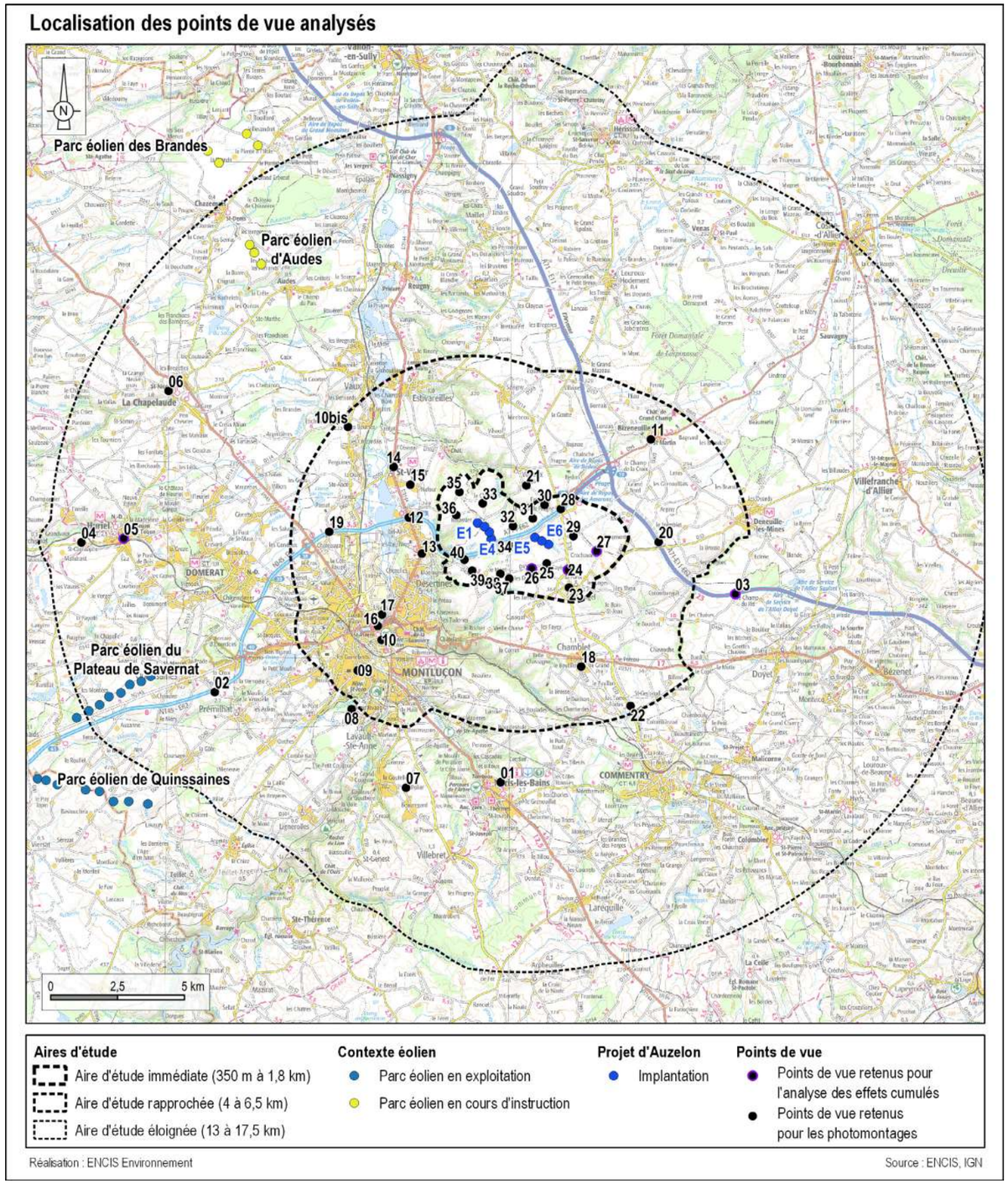

Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages.

2 Photomontages de l’aire d’étude éloignée

Huit photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
1	Lieu de vie	En limite nord-est de Néris-les-Bains au sud, un des principaux lieux de vie de l'AEE	Faible
2	Axe de circulation / lieux de vie / structures paysagères	Depuis les abords de la N145 au sud-ouest de Montluçon	Faible
3	Axe de circulation	Depuis l'A71 à l'est de l'AEE	Faible
4	Monument historique / patrimoine	Depuis la D916 à l'ouest d'Huriel Covisibilité directe avec le donjon d'Huriel	Faible
5	Monument historique / patrimoine	Depuis le sommet du donjon d'Huriel	Faible
6	Monument historique / patrimoine	Depuis la traversée de la Chapelaude Covisibilité avec l'église St-Nicolas	Faible
7	Monument historique / patrimoine	Depuis les abords de l'église Saint-Sulpice-de-Polier (MH n°37) à Villebret	Faible
8	Monument historique / patrimoine	Depuis les abords de l'Hôpital de la Charité (MH n°49) au sud de Montluçon	Faible

Tableau 2 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.

Localisation des points de vue au regard des sensibilités paysagères et patrimoniales à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

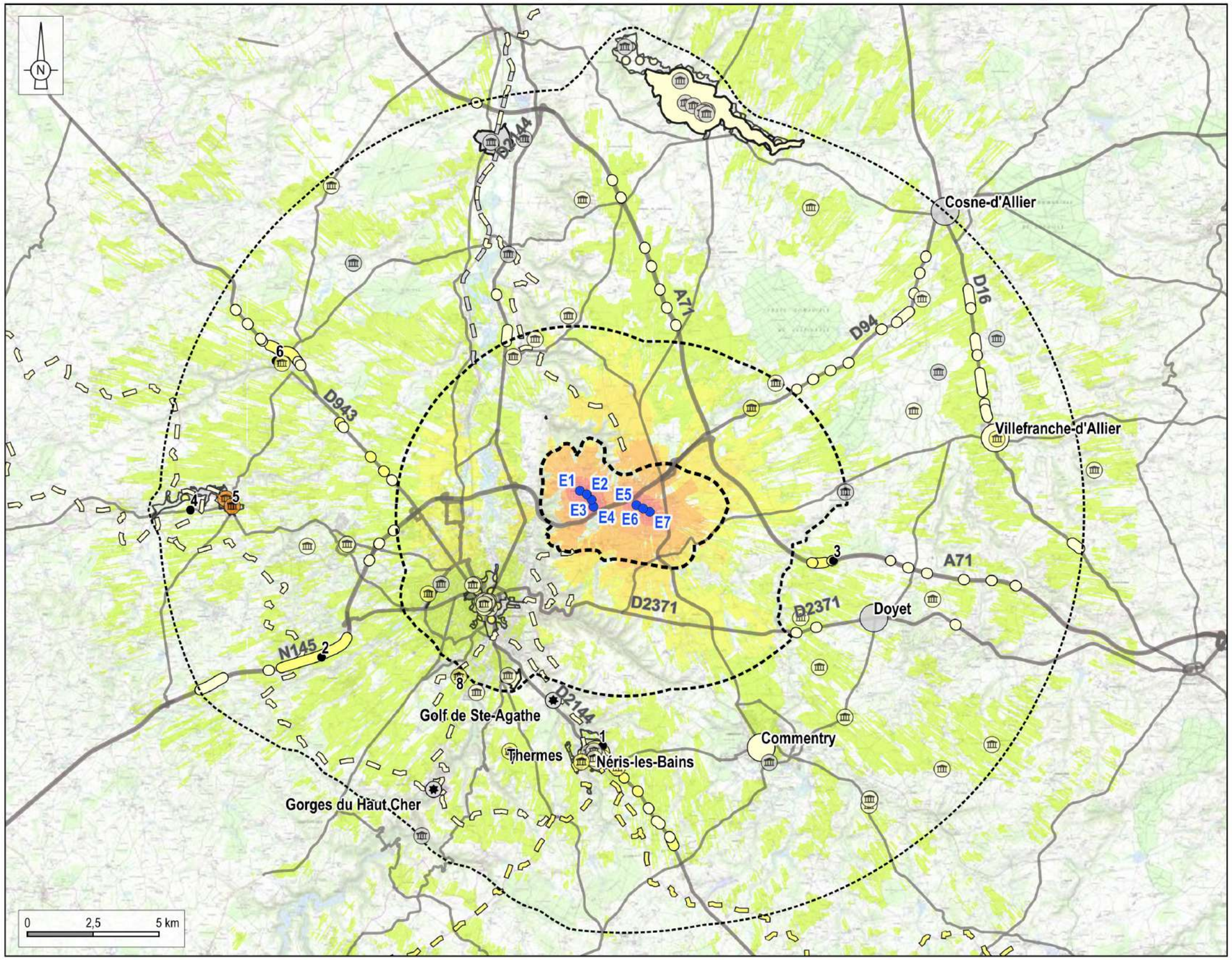

Implantation du projet d'Auzelon

Points de vue retenus pour les photomontages de l'AEE

Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate (350 m à 1,8 km)
- Aire d'étude rapprochée (4 à 6,5 km)
- Aire d'étude éloignée (13 à 17,5 km)

Patrimoine et points d'attrait

Monument historique
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée

Site classé
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible

Site inscrit
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Site Patrimonial Remarquable
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Sites et circtuits touristiques
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible

Chemin de randonnée
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Urbanisation et axes de communication

Ville ou village à enjeu
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Visibilités intermittentes
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Panoramas ou vues ouvertes
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Zone d'influence visuelle angulaire du projet (angle vertical perçu)
- 1°
- 2°
- 3 - 4°
- 5 - 9 °
- 10 - 20°
- 21 - 30°
- >30°

Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

Vue 1 : Prise de vue depuis Néris-les-Bains

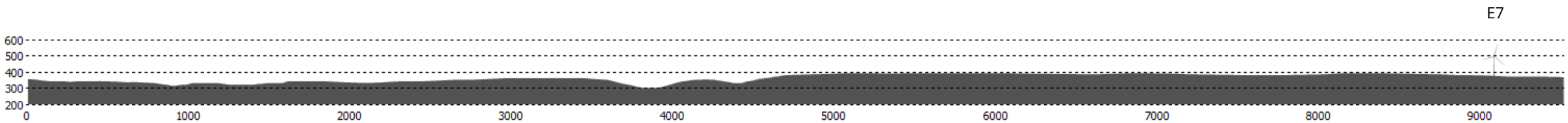

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue a été positionné en bordure nord-est de la ville de Néris-les-Bains, un des principaux lieux de vie de l'aire d'étude éloignée. Le contexte est péri-urbain et le premier-plan est relativement dégagé avec la passage d'un affluent du Pollier au fond d'un vallon assez encaissé. Le relief est globalement assez doux et l'horizon est majoritairement boisé.

Le projet s'inscrit sur cet horizon, en deux parties distinctes avec, à gauche, E1-E2-E3-E4 dont l'implantation linéaire est lisible mais E3 et E4 présentent un espacement légèrement plus réduit que les autres. Le relief boisé ne laisse percevoir que les 2/3 supérieurs des éoliennes.

A droite, on peut voir les rotors de E5-E6-E7 suivant une implantation linéaire régulière.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674011 / 6576920
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 10:57
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 14,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 16,5°
Eolienne la plus proche : E7, à 9 074 m

Localisation de la prise de vue

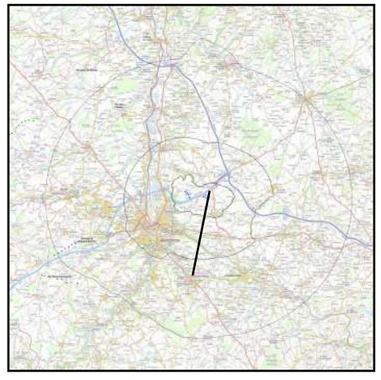

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

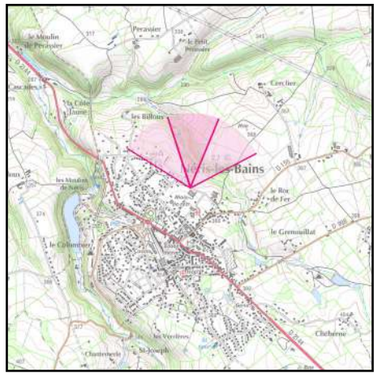

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Néris-les-Bains (état initial, 2/3)

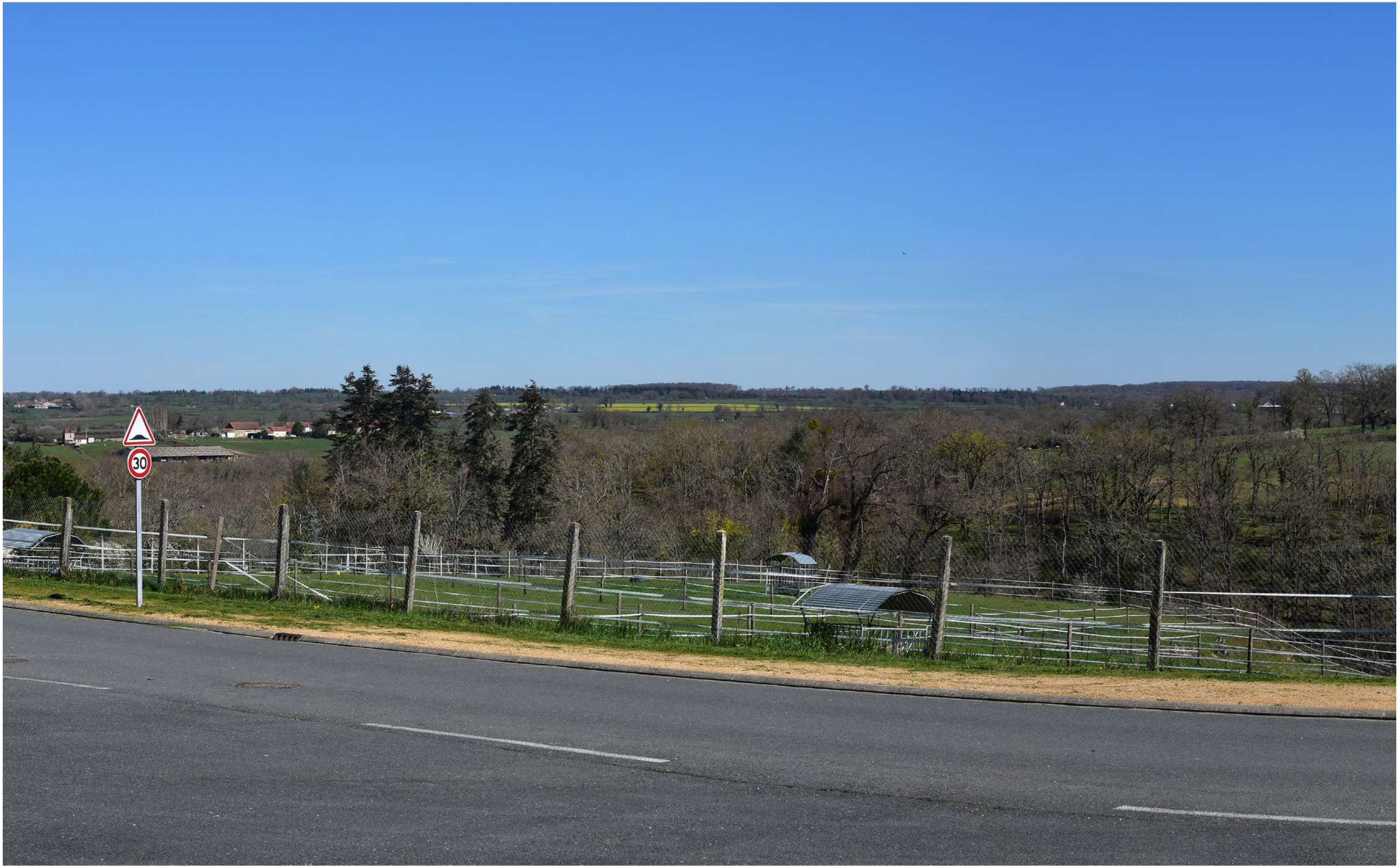

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Néris-les-Bains (état projeté, 2/3)

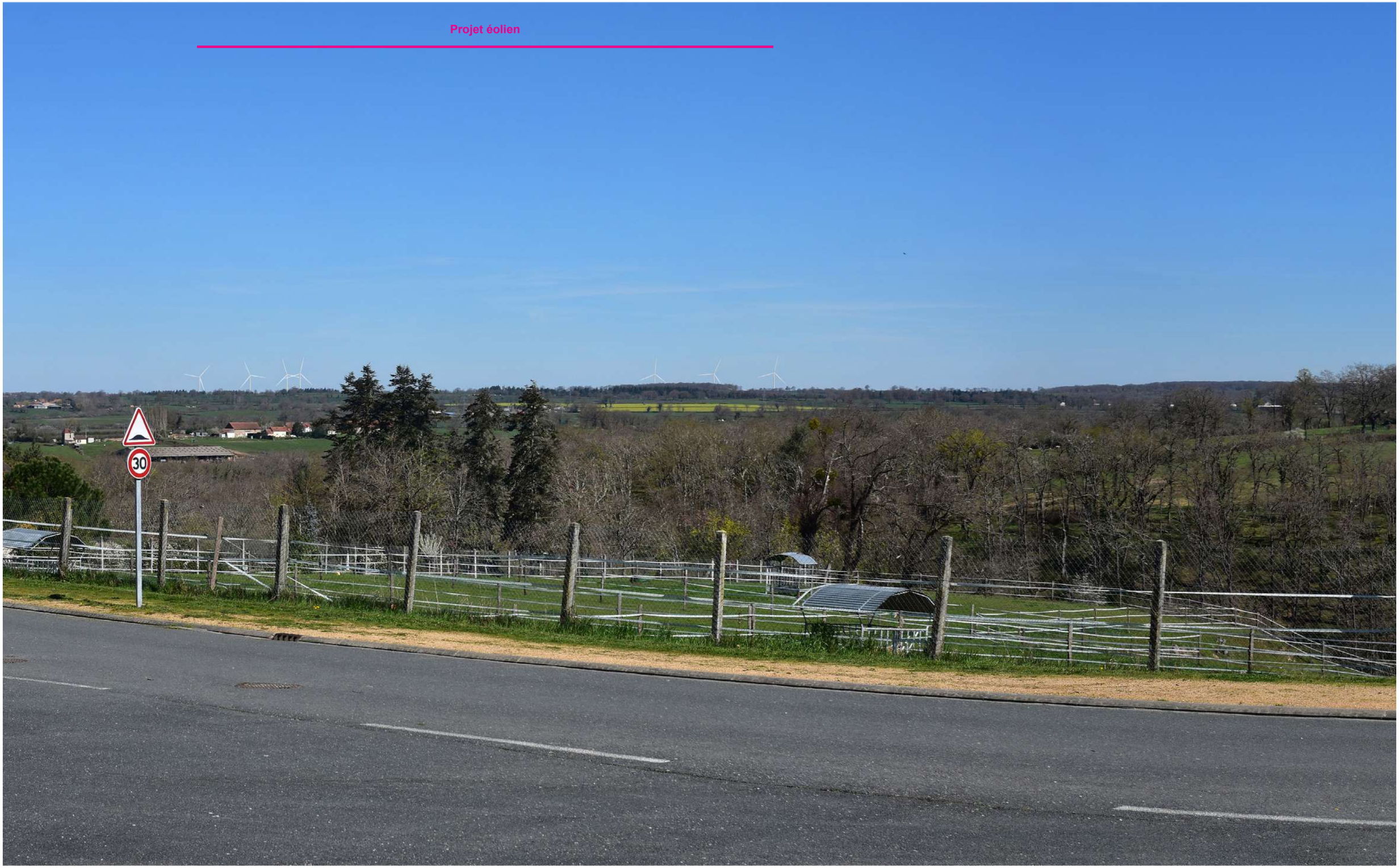

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 2 : Prise de vue depuis les abords de la N145 au sud-ouest de Montluçon

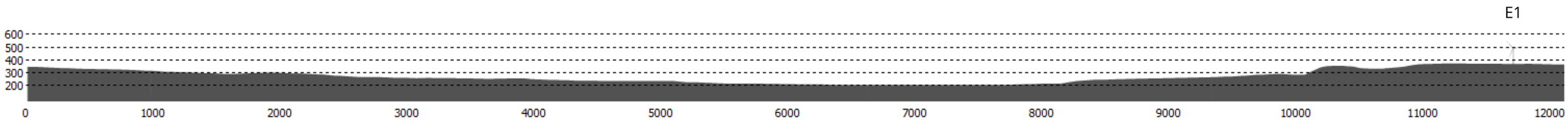

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation, les lieux de vie et les structures paysagères

La N145 constitue un axe majeur à l'échelle de l'aire d'étude éloignée et représente une source de visibilités importantes. Ce point de vue, pris depuis la D240 passant au-dessus de la N145, permet de percevoir l'agglomération de Montluçon, dans la vallée du Cher, au pied du relief boisé de la Côte de Chabie. Il offre une perception du projet depuis les abords de la N145 et permet d'appréhender la relation qu'il entretient avec les composantes paysagères. On observe d'ores et déjà, en bord de route, des installations de production d'énergie renouvelable (parc photovoltaïque au sol).

Les sept éoliennes du projet sont clairement perceptibles à l'horizon. Leur recul vis-à-vis du rebord du plateau permet d'éviter un effet de surplomb sur la vallée du Cher et Montluçon. L'implantation linéaire, suivant l'axe de la vallée du Cher, est nette et lisible et les interdistances apparaissent régulières tout en permettant de distinguer les deux groupes (E1 à E4 et E5 à E7). La distance (>11 km) permet de limiter la prégnance verticale du projet dans la perception.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 663305 / 6580281
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 12:04
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 68,3°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 8,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 11 687 m

Localisation de la prise de vue

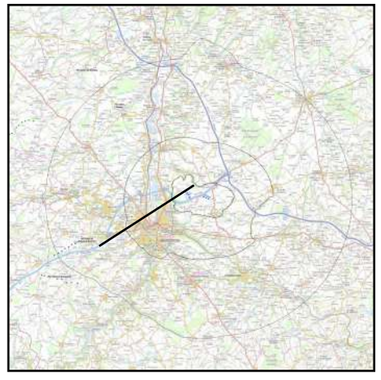

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

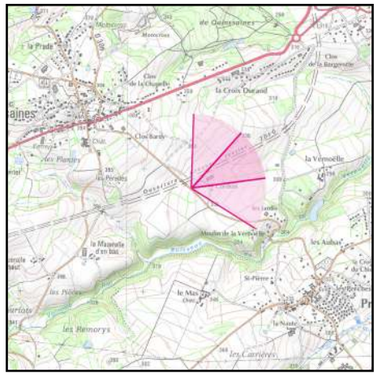

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis les abords de la N145 au sud-ouest de Montluçon (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de la N145 au sud-ouest de Montluçon (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 3 : Prise de vue depuis l'A71 à l'est de l'AEE

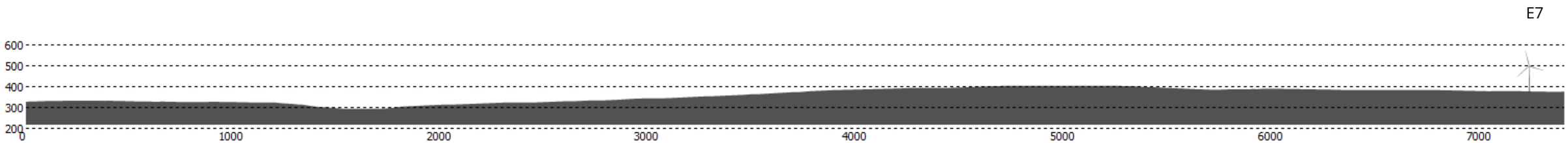

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation

L'A71 est un des axes de circulation majeurs de l'aire d'étude globale. Ce point de vue, pris depuis un pont surplombant l'autoroute, permet d'appréhender les ondulations du relief et le contexte boisé et bocager. Hormis cette trame arborée, le rapport d'échelle vertical peut être donné par des éléments anthropiques comme le château d'eau (en partie masqué par les boisements).

Le projet, localisé à plus de 7 km, est en partie masqué par ce relief boisé. L'implantation linéaire n'est pas clairement lisible et les éoliennes apparaissent plutôt groupées sans cohérence apparente. Cependant, seule la partie haute des éoliennes est perceptible (rotors pour E5 à E7 et extrémité des pales pour les éoliennes E1 à E4 les plus à l'ouest). Le rapport d'échelle vertical reste cohérent grâce aux masques d'avant-plan.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 682784 / 6583933
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 08:43
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 295,1°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 3°
Eolienne la plus proche : E7, à 7 228 m

Localisation de la prise de vue

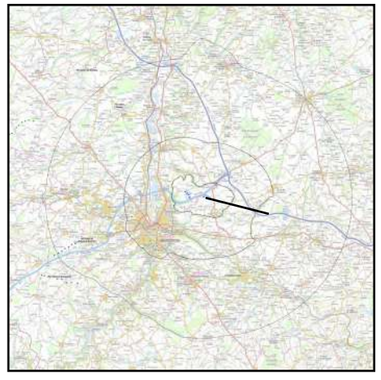

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

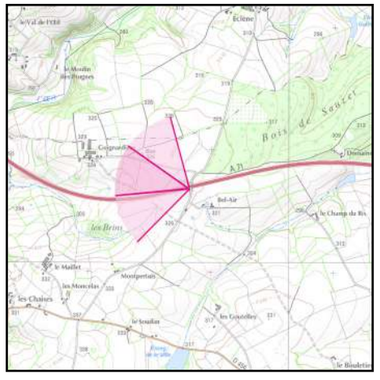

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis l'A71 à l'est de l'AEE (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'A71 à l'est de l'AEE (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 4 : Prise de vue depuis la D916 à l'ouest d'Huriel

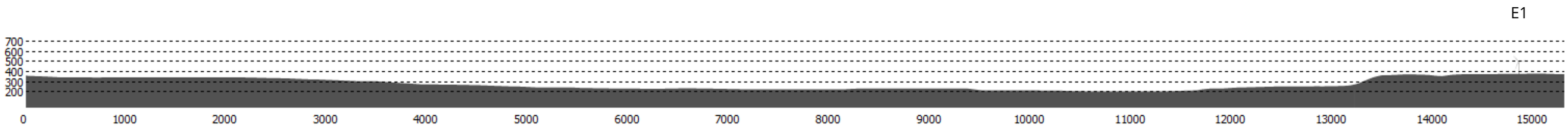

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

Ce point de vue, localisé sur la D916 à l'ouest d'Huriel, permet d'avoir une vue plongeante sur le bourg au sein duquel se distingue clairement le donjon de la Toque (Monument Historique n°23).

Le projet est visible dans sa totalité, à l'horizon à droite du monument. Seul le pied des éoliennes est masqué par les boisements. L'éloignement (près de 13,5 km entre le projet et le donjon et près de 15 km par rapport au point de vue) permet de limiter la mise en concurrence entre le projet et le monument même si celui-ci est tout de même légèrement dominé par les éoliennes. L'implantation linéaire est clairement lisible pour E1-E2-E3 mais E4 se juxtapose au groupe des éoliennes E5 à E7 et brouille ainsi quelque peu la lecture.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 658315 / 6585878
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 12:27
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 102,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 3,1°
Eolienne la plus proche : E1, à 14 829 m

Localisation de la prise de vue

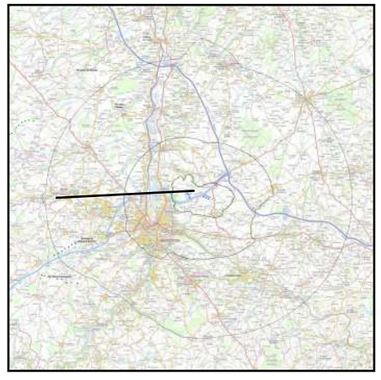

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

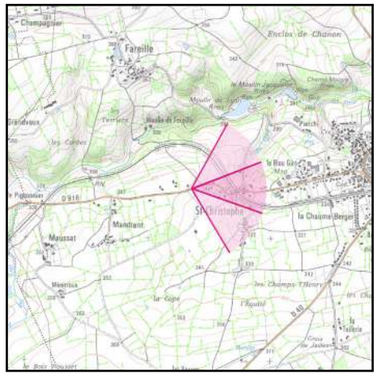

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la D916 à l'ouest d'Huriel (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D916 à l'ouest d'Huriel (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 5 : Prise de vue depuis le sommet du donjon d'Huriel (MH n°26)

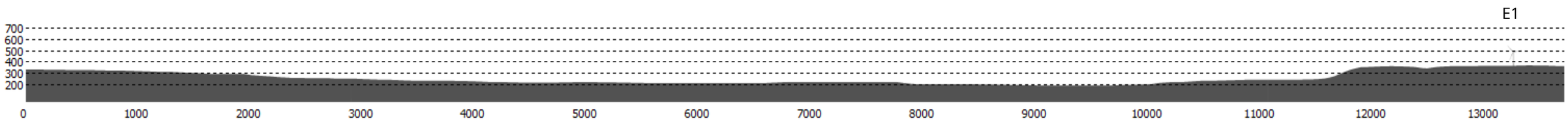

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

Le donjon de la Toque est reconnu à double titre : à la fois en tant que monument historique et comme site touristique. Il est en effet possible d'accéder à son sommet et de disposer ainsi d'une vue dégagée à 360°. Ce large panorama offre une visibilité lointaine et permet d'appréhender les ondulations du relief et la vallée du Cher. Celle-ci est marquée par un dénivelé d'environ 180 m entre le fond de vallée et le rebord du plateau.

Le projet s'inscrit à l'horizon, sur le plateau, et les éoliennes présentent des proportions similaires au dénivelé observé. L'effet de surplomb est amoindri par le recul. Ce dernier (près de 13,5 km au point de vue) permet de limiter la prégnance des aérogénérateurs dans la vue. E1-E2-E3 présentent un alignement aux interdistances régulières tandis que E4 s'intercale (en avant-plan) entre E5 et E6 et brouille ainsi légèrement la lisibilité de l'implantation de cette partie du projet.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 659935 / 6586014
Date et heure de la prise de vue : 05/03/2019 à 16:19
Focale : 50 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 75°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 3,3°
Eolienne la plus proche : E1, à 13 241 m

Localisation de la prise de vue

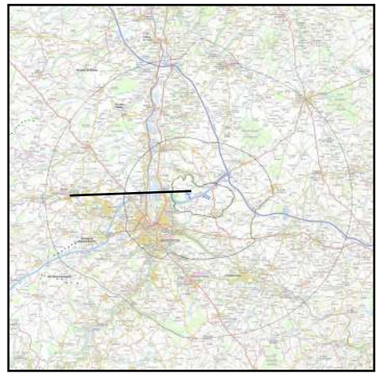

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

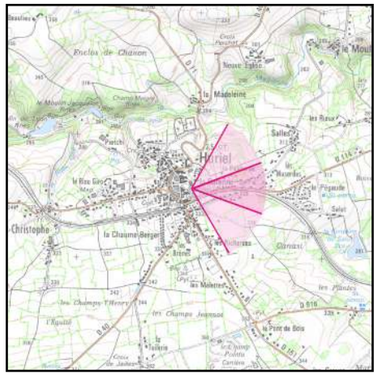

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la D916 à l'ouest d'Huriel (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D916 à l'ouest d'Huriel (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 6 : Prise de vue depuis la Chapelaude

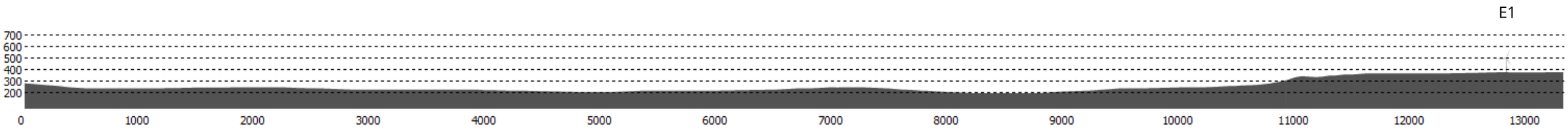

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine et les lieux de vie

Depuis le bourg de la Chapelaude, les perceptions du projet sont rares en raison du relief et des masques bâtis. Ce point de vue, localisé sur la D149 en amont du monument, correspond à une des rares ouvertures visuelles permettant de percevoir les éoliennes. Elles entrent ici directement en covisibilité avec l'église Saint Nicolas (MH n°28). L'éloignement du projet (environ 12,5 km) permet de limiter la mise en concurrence avec le monument qui reste prépondérant dans le rapport d'échelle, sans effet d'écrasement ou de dominance par les éoliennes. L'implantation de celle-ci est cependant difficilement lisible puisqu'on observe des chevauchements. La distance limite toutefois la prégnance du projet dans cette vue ponctuelle.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 433092 / 6569710
Date et heure de la prise de vue : 26/07/2022 à 15:14
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/160 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 120,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 2,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 12 563 m

Localisation de la prise de vue

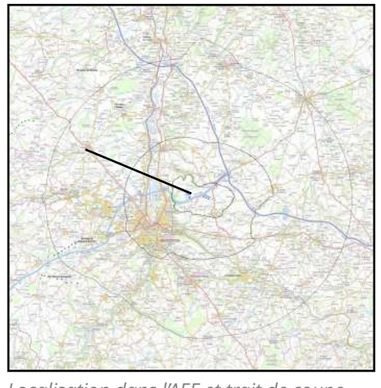

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

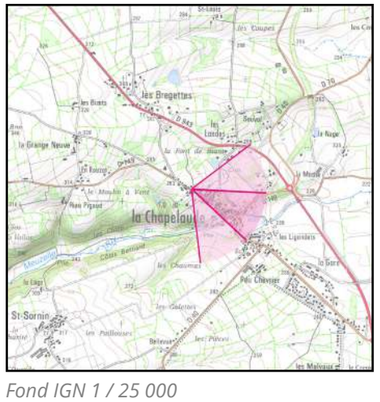

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la Chapelaude (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Chapelaude (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 7 : Prise de vue depuis les abords de l'église Saint-Sulpice-de-Polier (MH n°37) à Villebret

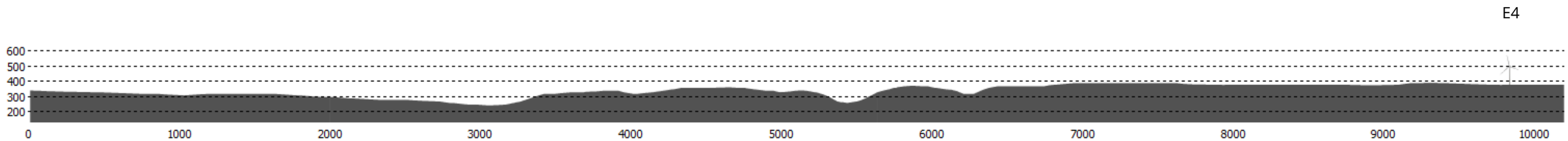

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

Localisée dans un hameau de faible densité à près de 10 km au sud du projet et de Montluçon, cette église inscrite à l'inventaire des monuments historiques (MH n°37) dispose d'une vue dégagée vers le projet. Celui-ci se trouve en recul par rapport au relief des Côtes sous Beaulieu / Côtes du Sémaphore (déterminé par la vallée du Lamaron - affluent du Cher) ce qui évite un effet de surplomb et garantit un rapport d'échelle vertical cohérent. Depuis ce point de vue, seules les éoliennes E1 à E4 sont clairement lisibles et présentent un alignement relativement régulier. Les éoliennes E5 à E7 se devinent à travers le filtre de la végétation. Les deux parties du projet sont bien dissociées et limitent ainsi la densité perçue à l'horizon.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 670472 / 6576717
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 11:15
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 48,5°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 15,3°
Eolienne la plus proche : E4, à 9 829 m

Localisation de la prise de vue

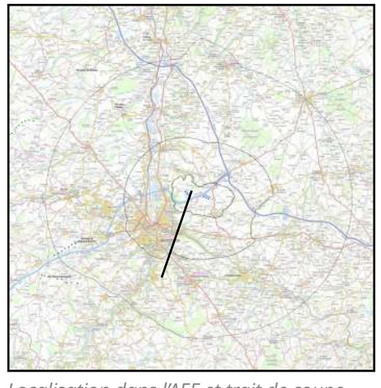

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

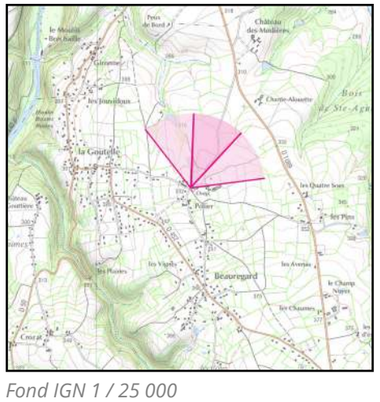

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis les abords de l'église de Villebret (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'église de Villebret (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 8 : Prise de vue depuis l'Hôpital de la Charité (MH n°49)

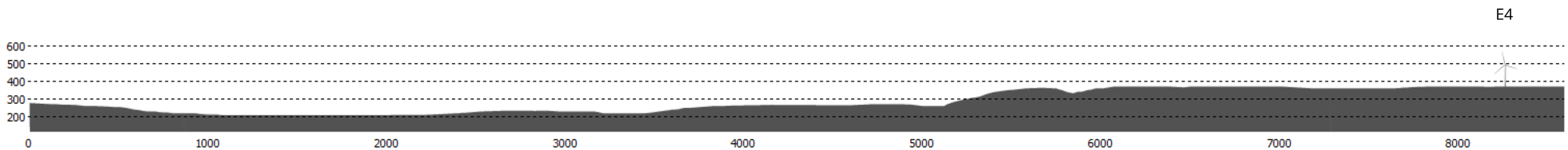

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine, les structures paysagères et les lieux de vie

Localisé sur un relief boisé au sud-ouest de Montluçon, l'Hôpital de la Charité est un monument historique accueillant aujourd'hui un EPHAD et une crèche. Sa position dominante lui donne une visibilité vers l'agglomération montluçonnaise et le relief de la vallée du Cher dans laquelle il se trouve.

Le projet apparaît sur le versant opposé. L'implantation linéaire est clairement perceptible et les interdistances apparaissent régulières. Les deux groupes (E1 à E4 et E5 à E7) sont dissociés ce qui allège la perception. Le recul vis-à-vis de la vallée et du rebord du plateau évite un effet de surplomb puisque seuls les 2/3 supérieurs pour E1 à E4 et seul le rotor pour E5 à E7 se distinguent au-dessus du relief.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 668438 / 6579658
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 11:14
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 57,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 16°
Eolienne la plus proche : E4, à 8 226 m

Localisation de la prise de vue

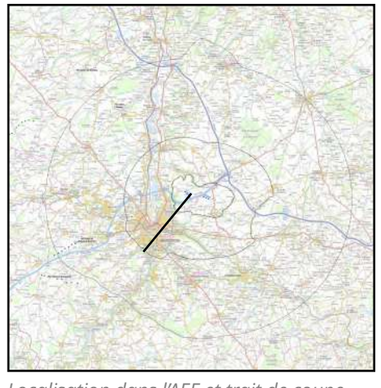

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

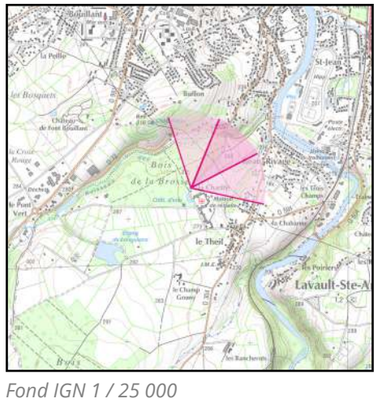

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

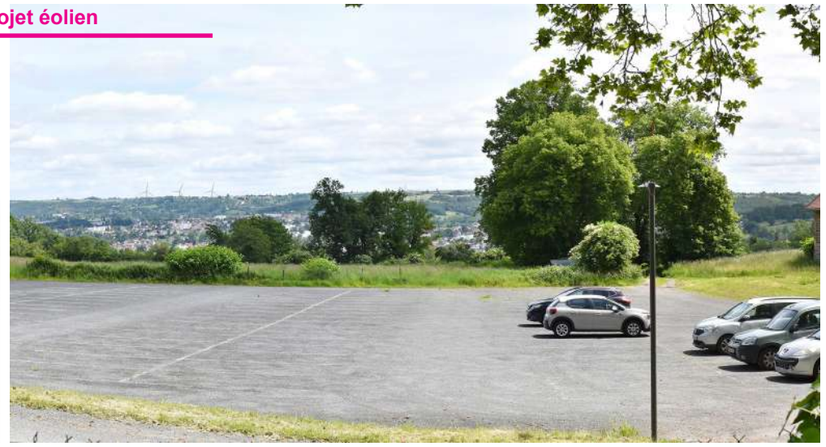

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis l'Hôpital de la Charité (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'Hôpital de la Charité (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'Hôpital de la Charité (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'Hôpital de la Charité (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

3 Photomontages de l’aire d’étude rapprochée

15 photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude rapprochée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
9	Relations avec le patrimoine, les lieux de vie et les structures paysagères	Au sud-ouest de Montluçon, à proximité de l'IUT	Modéré
10	Relations avec le patrimoine, les lieux de vie et les structures paysagères	Sur le parvis du Château de Montluçon	Très faible
10 bis	Relations avec les axes de communication, les lieux de vie et les structures paysagères - concertation	Depuis la D301 entre Vaux et Montluçon, au nord-ouest de la vallée du Cher	Très faible
11	Relations avec le patrimoine	Depuis le cimetière à proximité de l'église Saint-Martin-de-Bizeneuille	Faible
12	Relations avec les axes de communication	Depuis l'intersection entre la N145 et la D2144 au nord de Montluçon	Faible
13	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Depuis la zone d'activités de Desertines	Faible
14	Relations avec les axes de communication et les lieux de vie	Depuis la D2144 au nord de Saint-Victor	Très faible
15	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Depuis l'est du bourg de Saint-Victor	Faible
16	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Sur le pont Saint-Jacques traversant le Cher à Montluçon	Faible
17	Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères	Depuis la ZA Saint-Jacques à Montluçon	Faible
18	Relations avec les lieux de vie	Depuis le bourg de Chamblet	Faible
19	Relations avec les axes de communication	Depuis le pont de la D601 au-dessus de la N145	Modéré
20	Relations avec les axes de communication	Depuis les abords de l'A71 à l'est du projet	Faible
21	Relations avec le tourisme et les axes de circulation - concertation	GR41 au sud de Verneix	Modéré
22	Relations les axes de circulation - concertation	Depuis la D37 entre Commentry et Chamblet	Faible

Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.

Localisation des points de vue au regard des sensibilités paysagères et patrimoniales à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

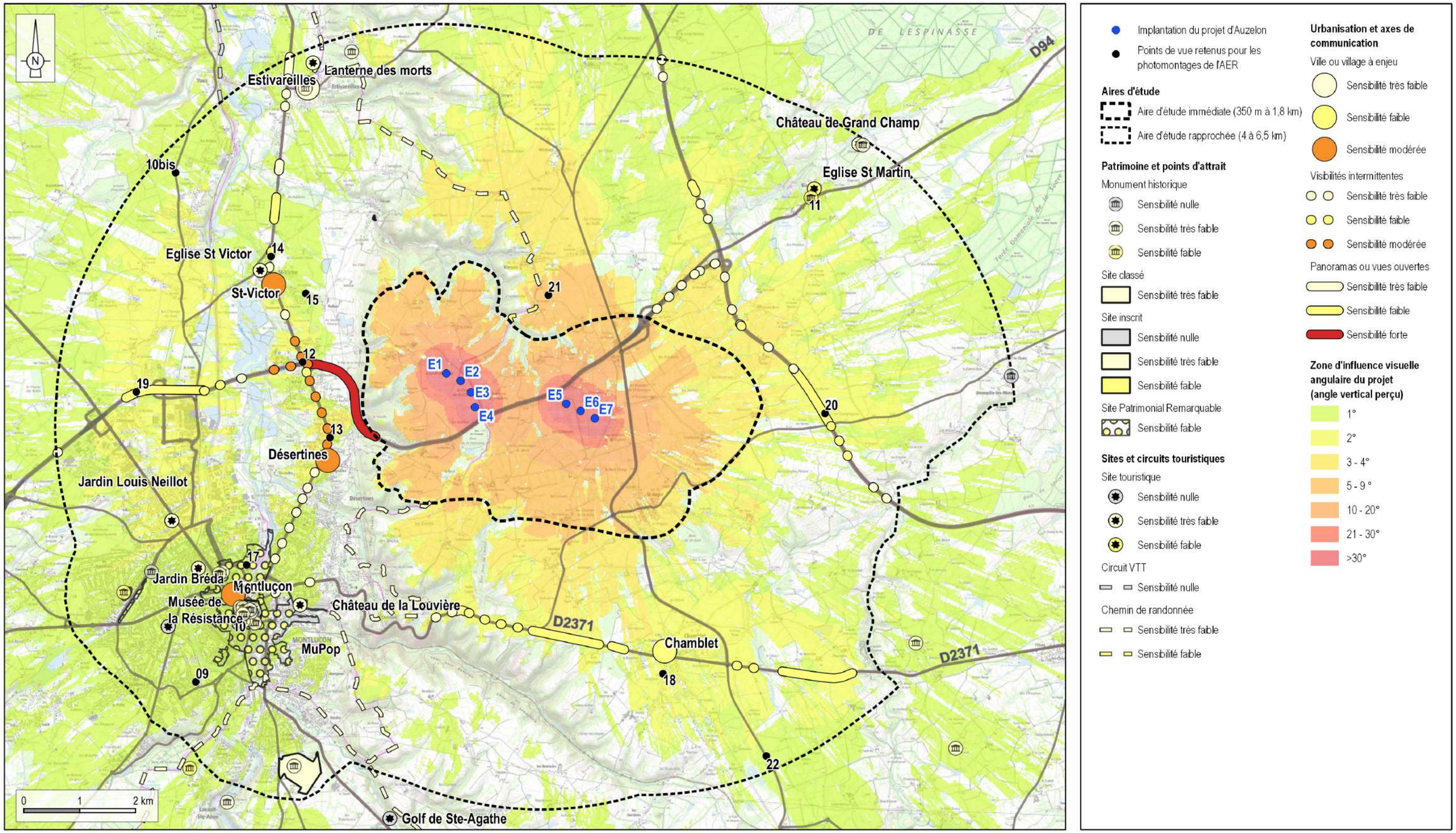

Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Vue 9 : Prise de vue depuis le sud-ouest de Montluçon

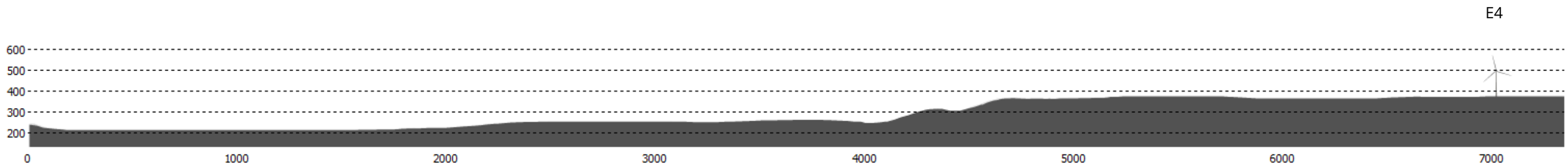

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine, les lieux de vie et les structures paysagères

Ce point de vue a été retenu suite à la production d'un photomontage dans un article de presse. Il correspond à la perception depuis le sud-ouest de Montluçon, à proximité de l'université. Il permet une vue dégagée sur l'agglomération montluçonnaise et son patrimoine dans la vallée du Cher, avec le relief en arrière-plan.

Les sept éoliennes du projet sont perceptibles. Leur implantation linéaire est clairement lisible et les interdistances apparaissent régulières. Leur prégnance est limitée par l'éloignement qui permet également d'éviter un effet de surplomb sur la vallée, la ville et son patrimoine, en particulier pour E5-E6-E7 dont seule la moitié du rotor émerge au-dessus du relief. Le groupe d'éoliennes constitué par E1-E2-E3-E4 apparaît plus distinctement puisque les 2/3 supérieurs émergent au-dessus du relief. La covisibilité est avérée avec des éléments de patrimoine protégé comme le château des Ducs. Le recul des éoliennes permet d'amoindrir l'effet de surplomb sur ce monument.

L'impact est modéré.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 668663 / 6581088
Date et heure de la prise de vue : 13/03/2024 à 13:41
Focale : 18 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 53,4°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 17,5°
Eolienne la plus proche : E4, à 7 007 m

Localisation de la prise de vue

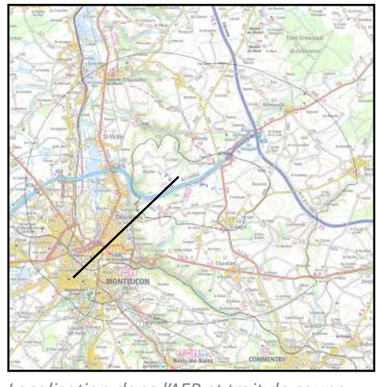

Localisation dans l'AER et trait de coupe

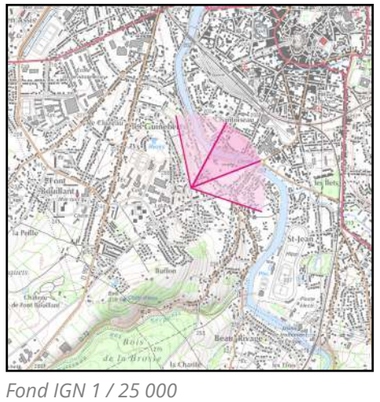

Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis le sud-ouest de Montluçon (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sud-ouest de Montluçon (état projeté, 2/3)

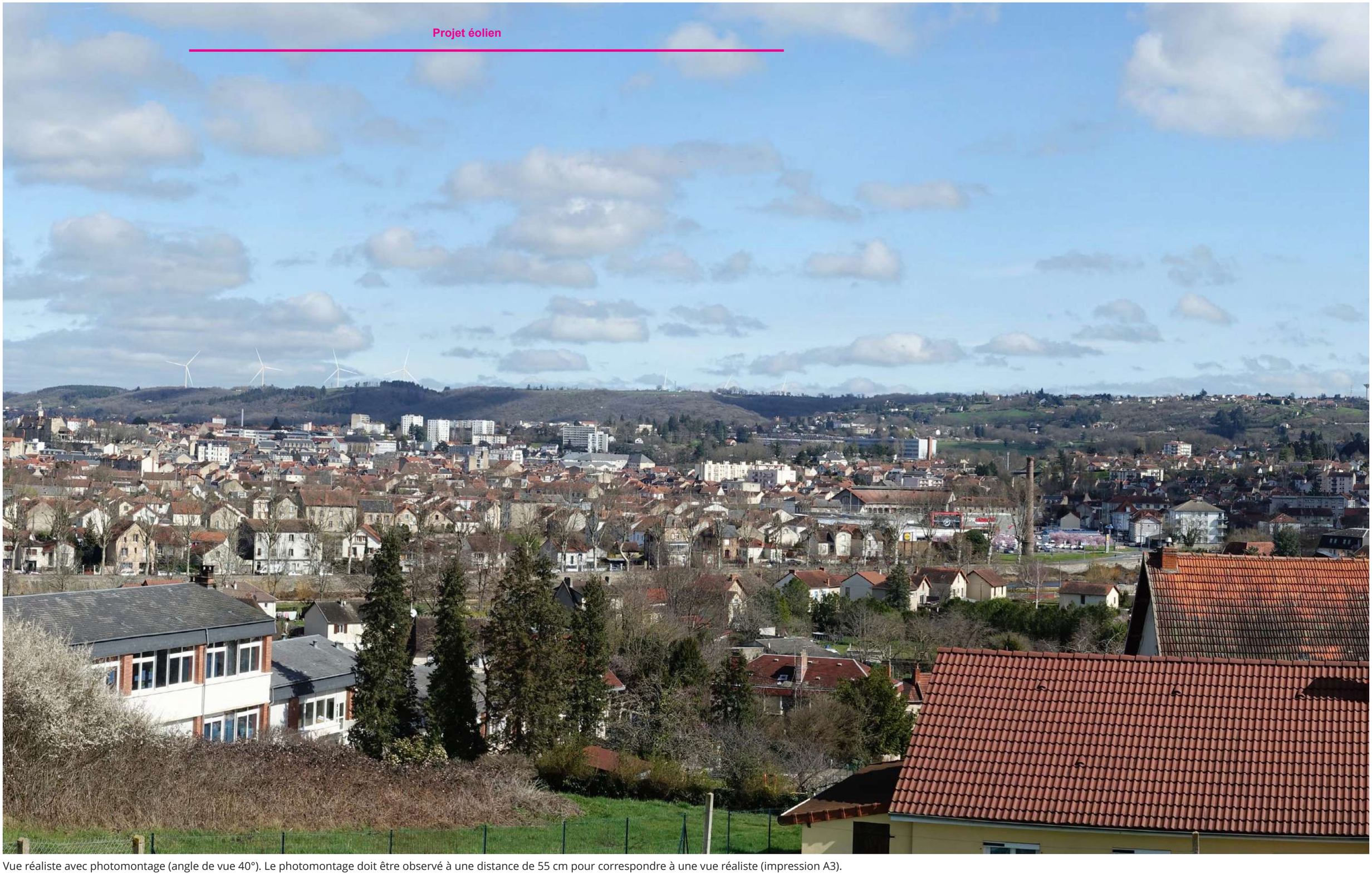

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 10 : Prise de vue depuis le château de Montluçon (MH n°65)

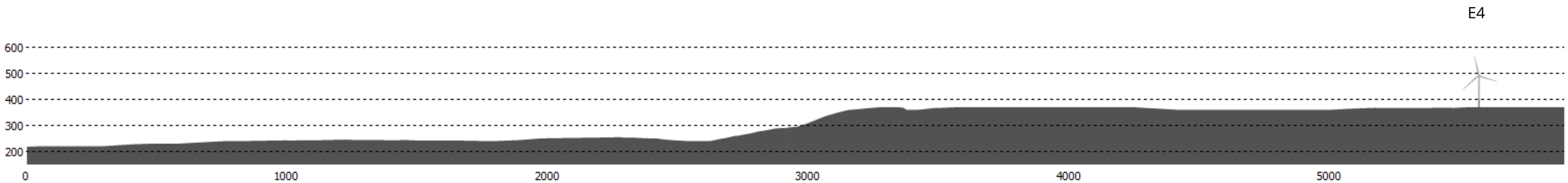

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine, les lieux de vie et les structures paysagères

Ce point de vue a été pris sur le parvis du château des Ducs (MH n°65), localisé au cœur de la vieille ville de Montluçon, dans un secteur couvert par plusieurs protections à savoir le Site Patrimonial Remarquable et le site inscrit de l'ensemble urbain de Montluçon. La terrasse nord-est sur laquelle est pris le point de vue est orientée vers le projet. Depuis le monument, la visibilité est en partie limitée par les arbres de la terrasse (visibles sur la gauche du panorama). Seule la partie haute (moitié du rotor) des éoliennes E1 à E4 est perceptible depuis ce point de vue. Les éoliennes E5-E6 et E7 sont entièrement masquées par le relief grâce au recul vis-à-vis du rebord du plateau.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 669559 / 6582244
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 11:29
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 59,5°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 20,9°
Eolienne la plus proche : E4, à 5 571 m

Localisation de la prise de vue

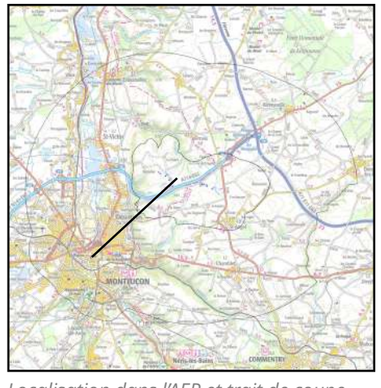

Localisation dans l'AER et trait de coupe

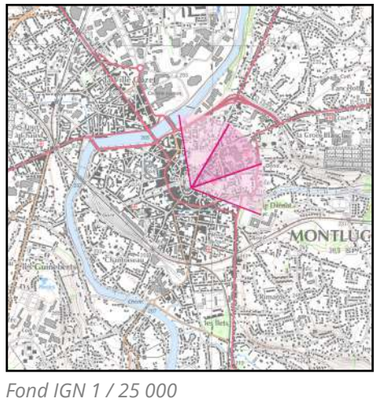

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

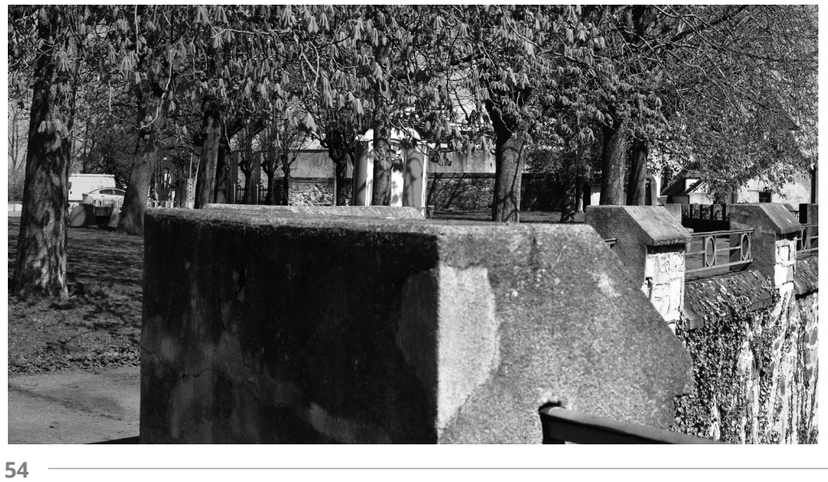

Etat initial

Etat projeté

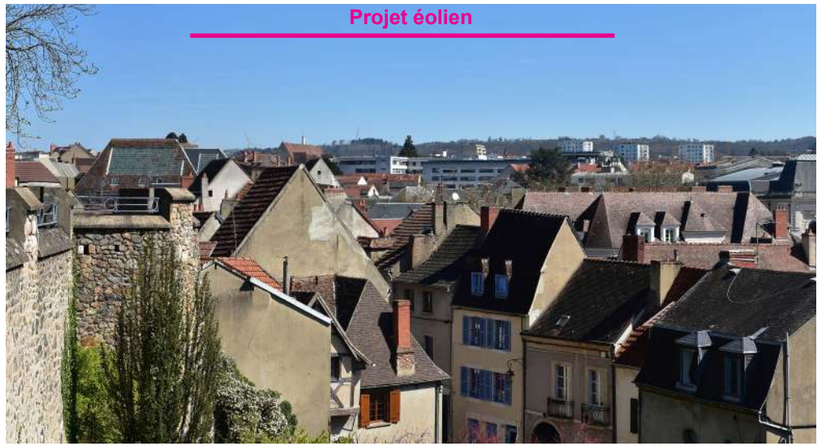

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis le château de Montluçon (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le château de Montluçon (état projeté, 2/3)

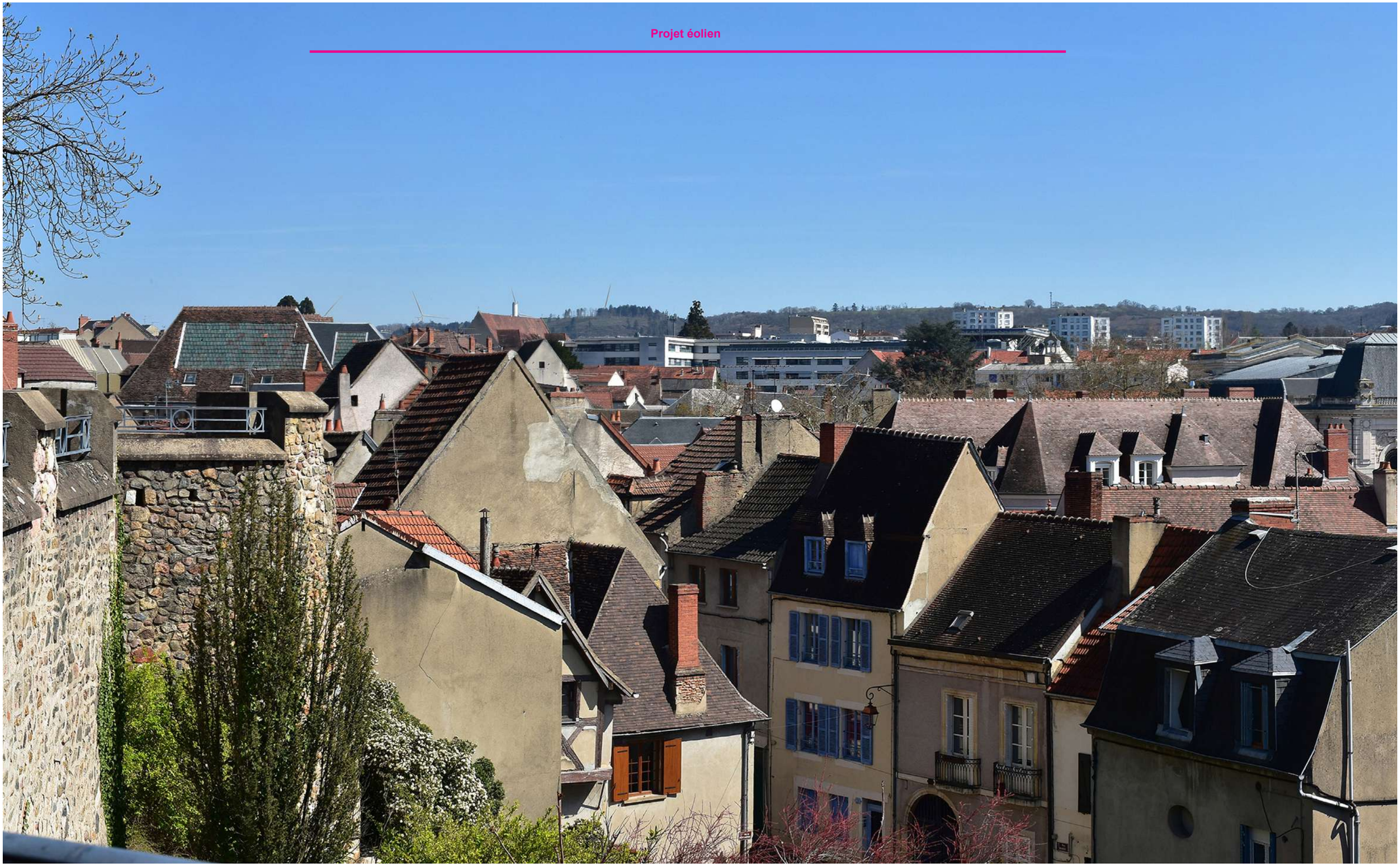

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 10bis : Prise de vue depuis la D301 au nord de Montluçon

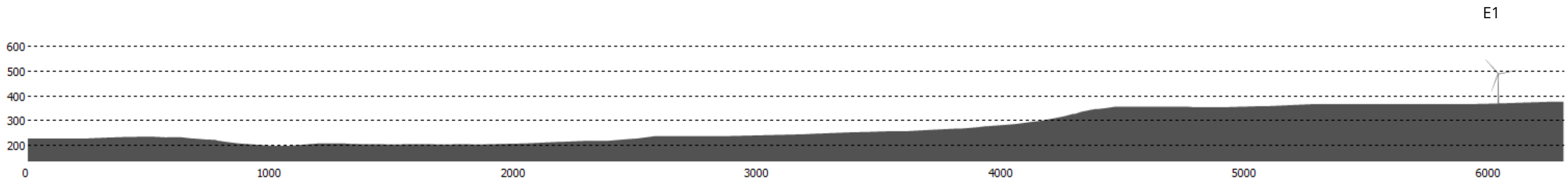

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communications, les lieux de vie et les structures paysagères

Ce point de vue ressort du processus de concertation puisqu'il s'agit d'une demande émanant des élus du territoire. Il ne s'agit pas d'une illustration d'un enjeu particulièrement identifié dans l'état initial mais il permet d'illustrer la perception depuis cette route départementale reliant Vaux à Montluçon, à l'ouest du Cher.

Bien que localisé sur un point haut, ce point de vue ne permet pas de visibilité dégagée du projet, celui-ci étant en grande partie masqué par le boisement en avant-plan (ripisylve du Cher). Seules quelques extrémités de pales de E1-E2-E3-E4 peuvent être visibles de manière intermittente en fonction de la rotation des rotors, en hiver.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 668297 / 6590210
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 12:21
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 134,9°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 7,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 6 030 m

Localisation de la prise de vue

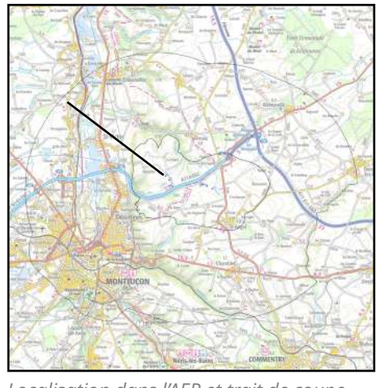

Localisation dans l'AER et trait de coupe

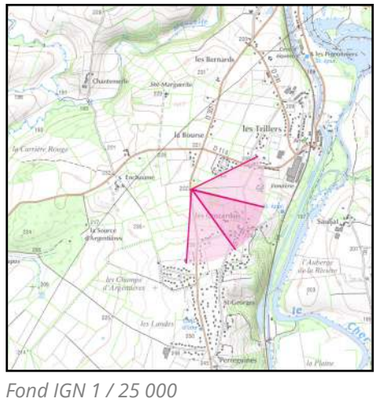

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la D301 au nord de Montluçon (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D301 au nord de Montluçon (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 11 : Prise de vue depuis l'église Saint-Martin de Bizeneuil (MH n°60)

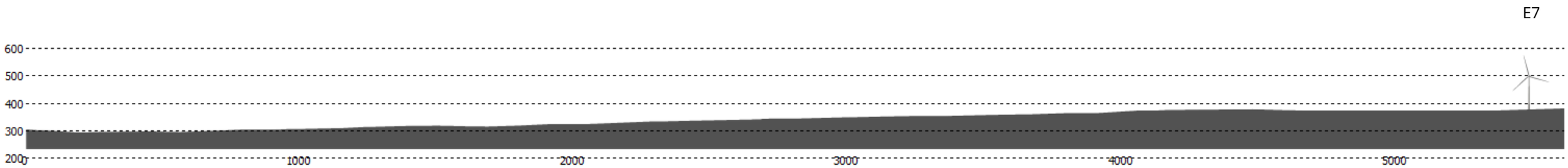

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

Ce point de vue se situe au bord du mur d'enceinte du cimetière, en limite du bourg au sud-ouest de l'église. Celle-ci, se trouve sur une petite butte tournée vers le projet au cœur du bourg. La vue est relativement dégagée mais porte à moyenne distance vers l'horizon, marqué par les ondulations boisées du relief.

Le projet s'inscrit sur cet horizon boisé et son implantation linéaire est clairement lisible et présente des interdistances régulières. L'emprise verticale est limitée par le relief et la végétation en avant-plan qui ne laissent apparaître que les 2/3 supérieurs de E5-E6-E7 et les rotors de E1-E2-E3-E4.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 679630 / 6589743
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 07:57
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 224,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 20,1°
Eolienne la plus proche : E7, à 5 483 m

Localisation de la prise de vue

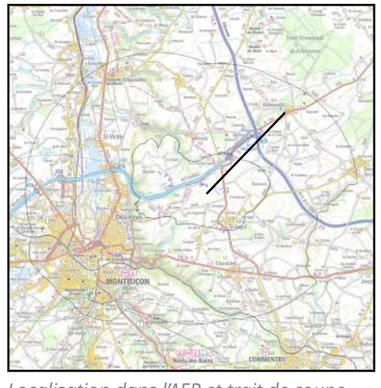

Localisation dans l'AER et trait de coupe

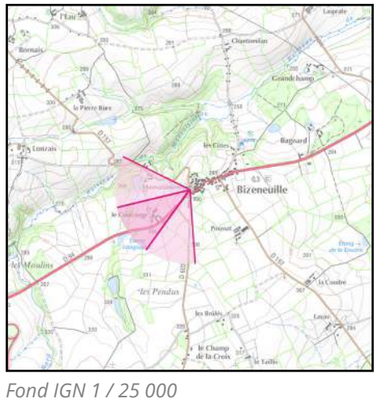

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis l'église Saint-Martin de Bizeneuil (MH n°60) (état initial, 2/3)

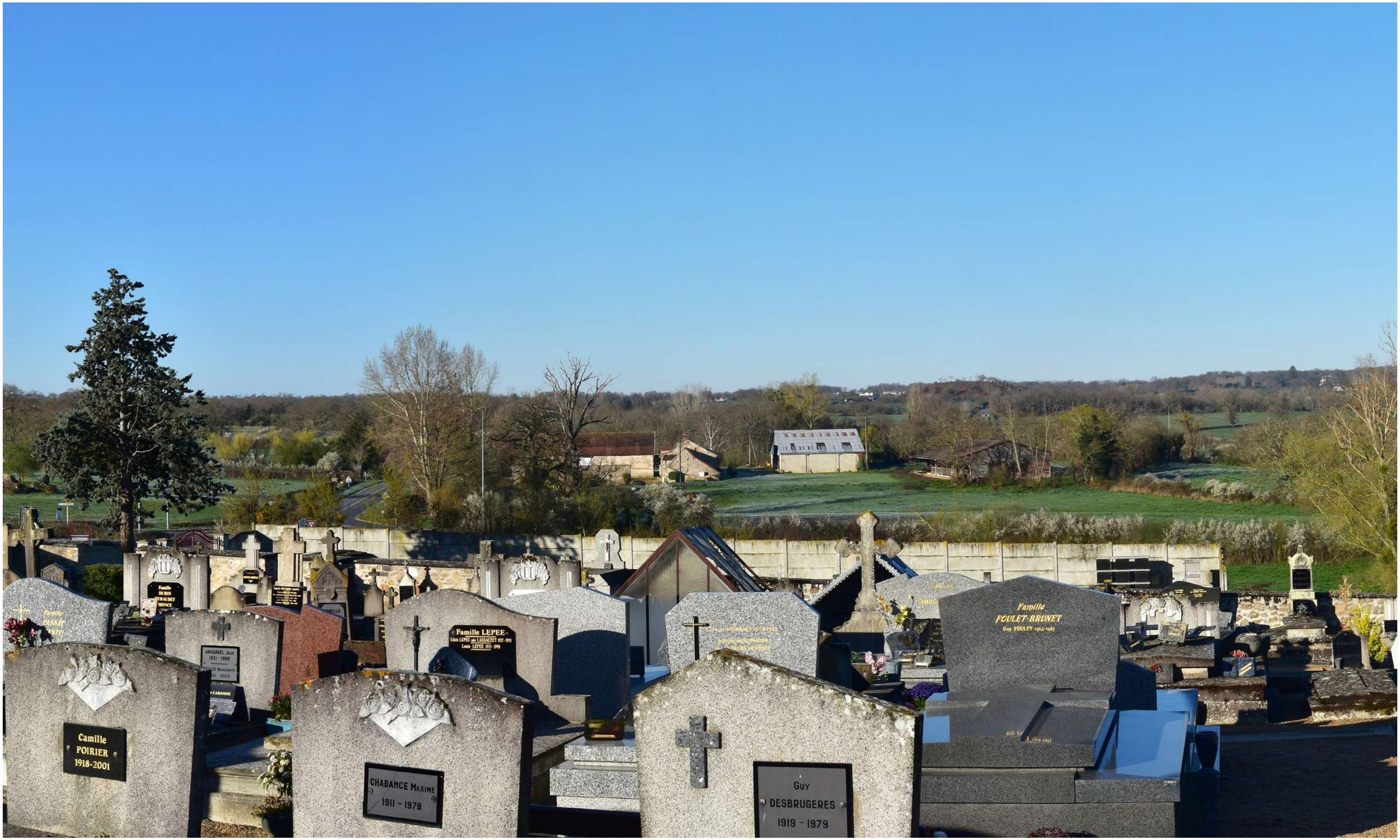

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'église Saint-Martin de Bizeneuil (MH n°60) (état projeté, 2/3)

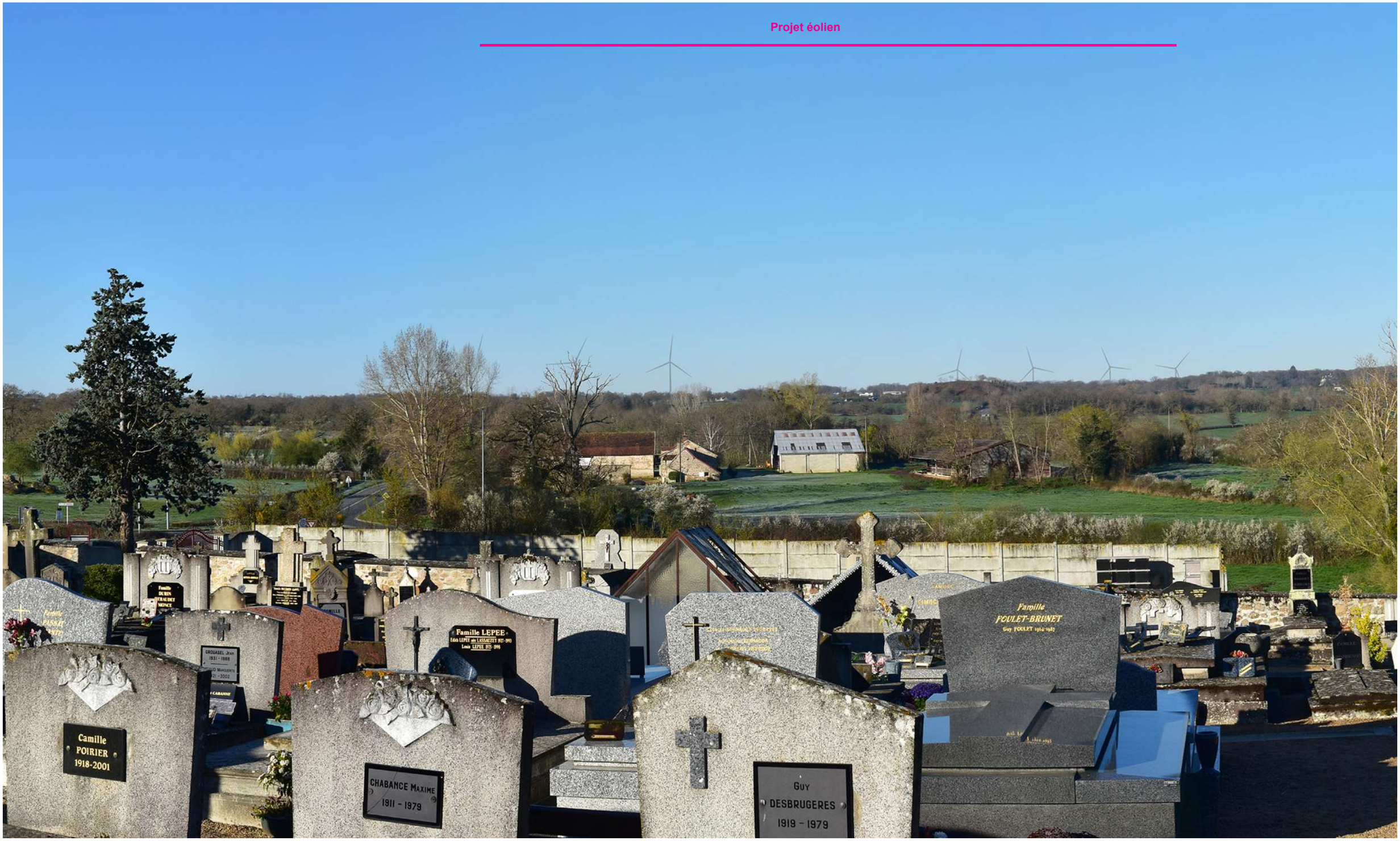

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 12 : Prise de vue depuis l'intersection entre la N145 et la D2144

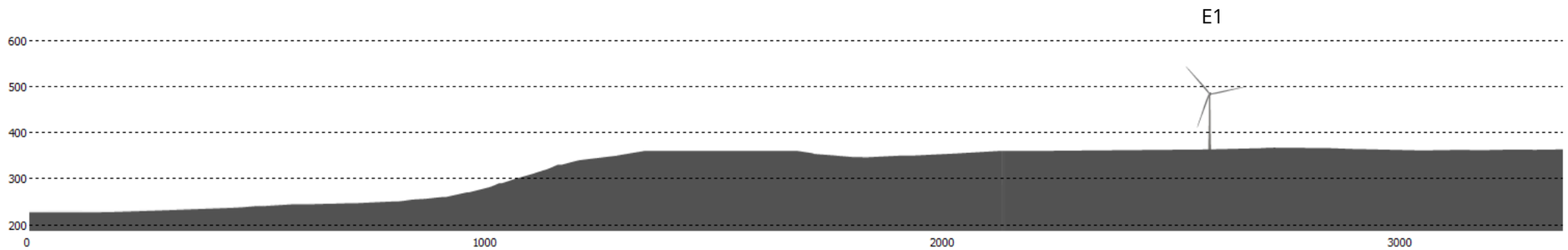

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

Ce point de vue est localisé à l'intersection entre deux axes de circulation majeurs de l'aire d'étude rapprochée à savoir la N145 et la D2144. Il se situe au nord de l'agglomération montluçonnaise et à l'est de la vallée du Cher, à proximité du rebord du plateau.

Le projet se trouve dans l'axe de la N145 mais seuls le rotor de E1 et l'extrémité des pales de E2-E3 apparaît au-dessus du relief. En effet, la proximité du point de vue par rapport au rebord du plateau et le recul du projet vis-à-vis de celui-ci limitent les perceptions et évitent tout effet de surplomb. A noter également que la perception est majorée depuis ce pont par rapport à la N145 en contrebas.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 670577 / 6586824
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 14:40
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 98,6°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 10,1°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 577 m

Localisation de la prise de vue

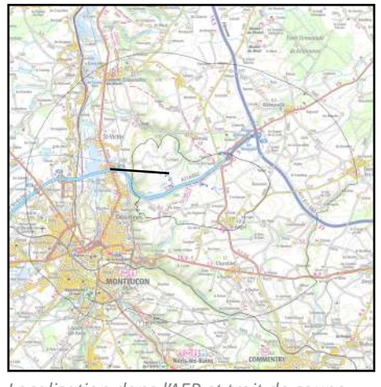

Localisation dans l'AER et trait de coupe

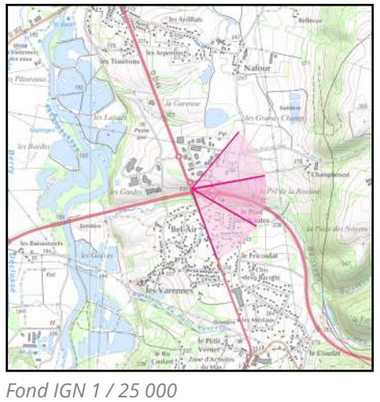

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis l'intersection entre la N145 et la D2144 (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'intersection entre la N145 et la D2144 (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 13 : Prise de vue depuis la zone d'activités de Désertines

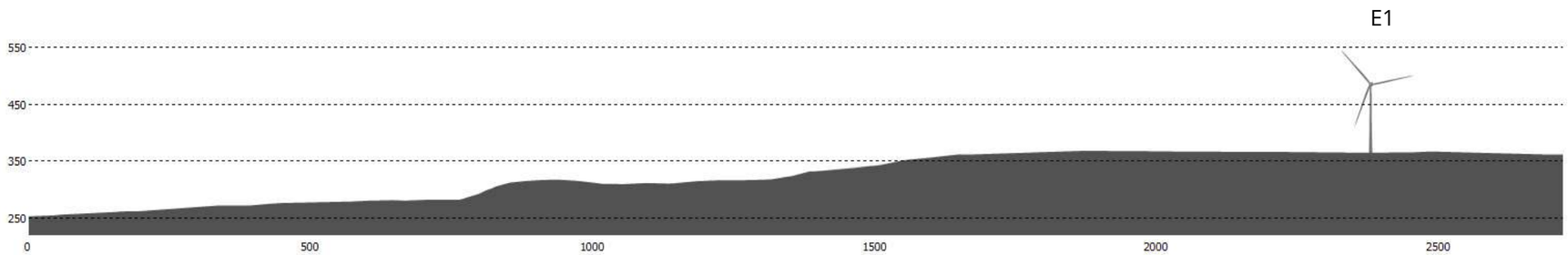

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères

Ce point de vue se situe dans la zone d'activités de Désertines, au nord de Montluçon. Il s'agit d'un lieu fréquenté au pied du rebord du plateau accueillant le projet et il permet de percevoir ce relief.

Le recul des éoliennes vis-à-vis du rebord du plateau permet d'éviter au maximum l'effet de surplomb. Les éoliennes les plus à l'est, E5-E6-E7, sont entièrement masquées par le relief tandis que seule la partie haute de celles les plus à l'ouest se distingue (rotor de E1 et extrémités de pales pour E2-E3-E4).

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 671062 / 6585477
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 14:49
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/160 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 96,6°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 24,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 377 m

Localisation de la prise de vue

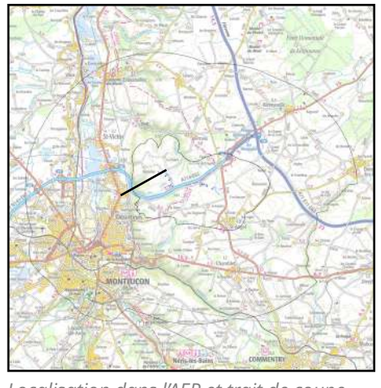

Localisation dans l'AER et trait de coupe

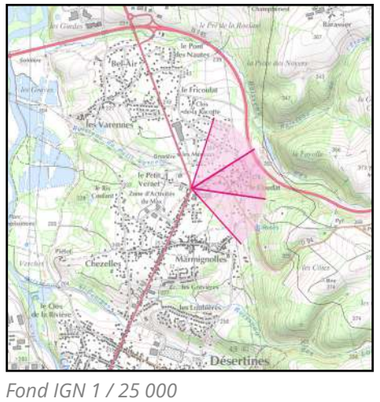

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la zone d'activités de Désertines (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la zone d'activités de Désertines (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 14 : Prise de vue depuis la D2144 au nord de Saint-Victor

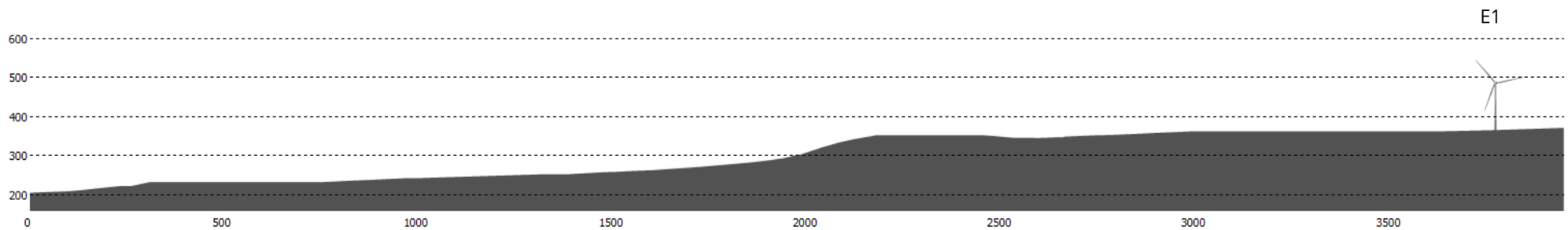

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation et les lieux de vie

Ce point de vue a été choisi puisqu'il se situe sur un des axes de circulation majeurs de l'AER, au niveau du bourg de Saint-Victor lui même localisé au nord de l'agglomération de Montluçon. La route est rectiligne et suit globalement l'axe de la vallée du Cher dont on perçoit le relief à l'est (gauche de la route sur le panorama).

Le relief masque entièrement les éoliennes du projet mise à part une infime partie de pale pour E2, pouvant être perceptible par intermittence. A noter également que le projet se trouve à environ 90° de l'axe de circulation ce qui limite encore sa perception depuis celui-ci.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 670009 / 6588713
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 12:46
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 105,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 9,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 770 m

Localisation de la prise de vue

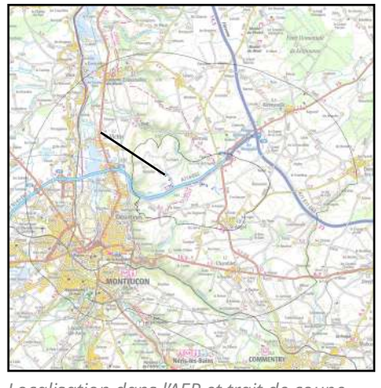

Localisation dans l'AER et trait de coupe

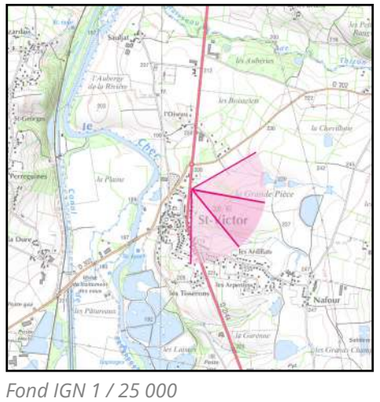

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 2)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la D2144 au nord de Saint-Victor (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144 au nord de Saint-Victor (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 15 : Prise de vue depuis l'est du bourg de Saint-Victor

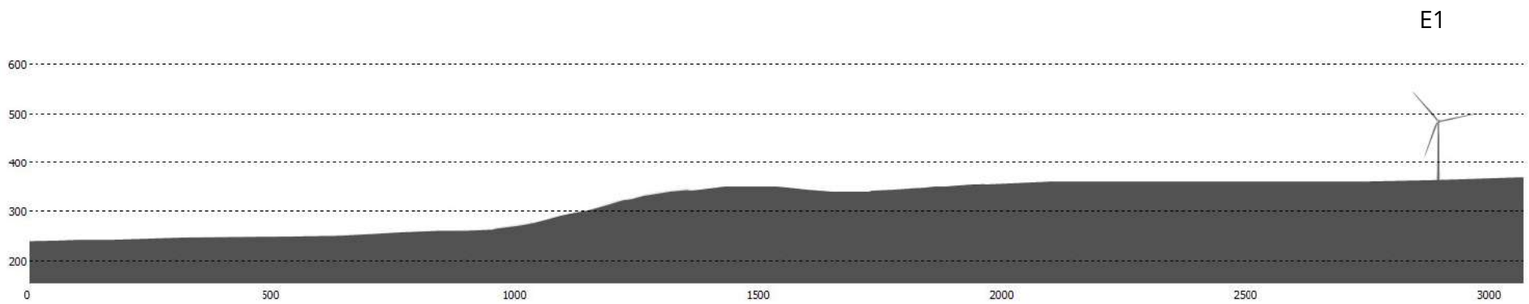

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères

Ce point de vue a été choisi pour illustrer les perceptions possibles depuis les lieux de vie au pied du coteau. Il se situe en effet au niveau d'un quartier résidentiel du sud-est de Saint-Victor (Les Ardillats).

La proximité du relief et le recul du projet vis-à-vis de celui-ci évitent tout effet de surplomb. Les éoliennes E5-E6-E7 sont entièrement masquées tandis que seule la partie haute de E1-E2-E3-E4 émerge au-dessus du relief boisé.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 670633 / 6588050
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 14:16
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 141,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 10,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 892 m

Localisation de la prise de vue

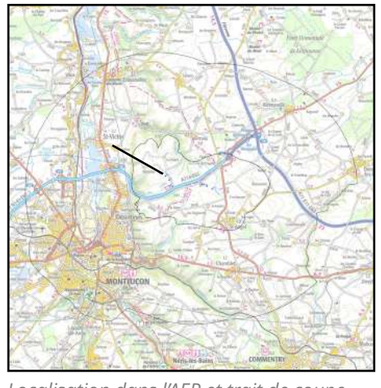

Localisation dans l'AER et trait de coupe

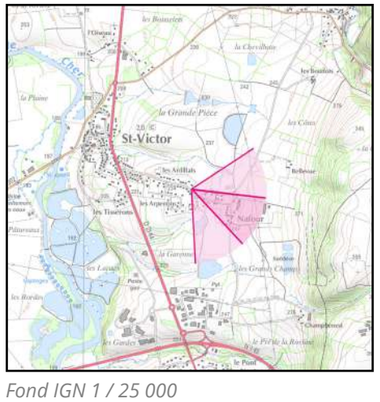

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 2)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis l'est du bourg de Saint-Victor (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'est du bourg de Saint-Victor (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 16 : Prise de vue depuis le pont Saint-Jacques au cœur de Montluçon

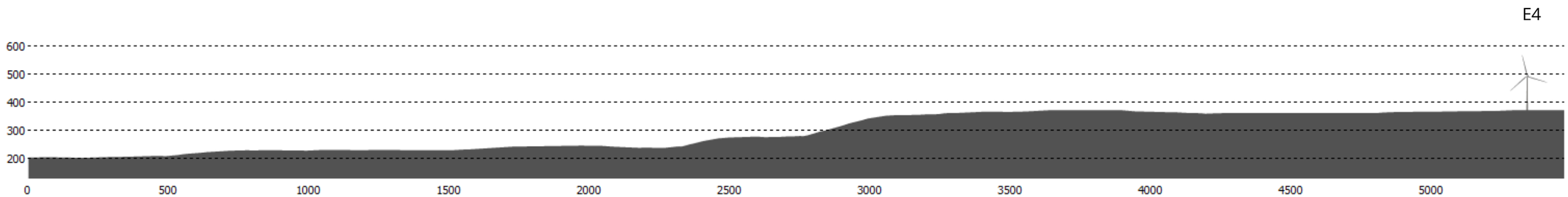

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères

Ce point de vue se situe sur le pont Saint-Jacques, traversant le Cher au cœur de Montluçon. Il a été retenu afin d'illustrer la relation visuelle entre la vallée et le projet depuis un secteur fréquenté. Le paysage est ici fortement anthropisé avec un cours d'eau canalisé par des digues en béton, des zones d'activités de part et d'autres, des lignes haute tension, etc. Le Cher crée une ouverture visuelle au sein de la trame bâtie et permet de percevoir le relief du coteau.

Depuis ce pont, le projet est perceptible dans l'axe de la rivière. On distingue la partie haute des éoliennes E1 (2/3 supérieurs), E2-E3-E4 (rotors) tandis que E5-E6-E7 sont entièrement masquées par le relief. Le recul du projet éolien vis-à-vis du rebord de la vallée permet d'éviter un effet de surplomb et le rapport d'échelle vertical reste cohérent. L'implantation linéaire des éoliennes visibles est clairement lisible et suit l'axe de la vallée.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 669391 / 6582783
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 11:47
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/160 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 39,3°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 20,4°
Eolienne la plus proche : E4, à 5 341 m

Localisation de la prise de vue

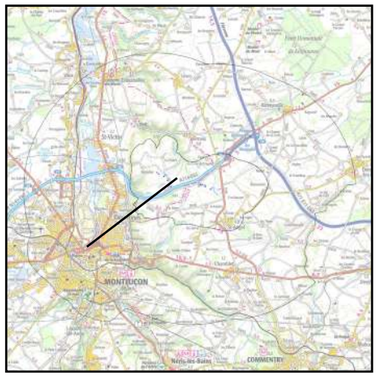

Localisation dans l'AER et trait de coupe

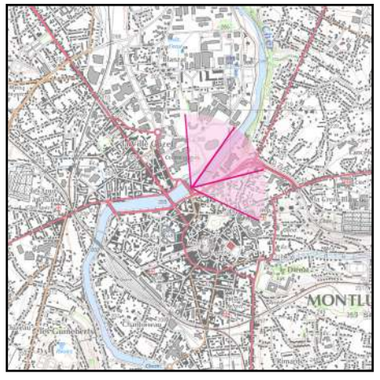

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

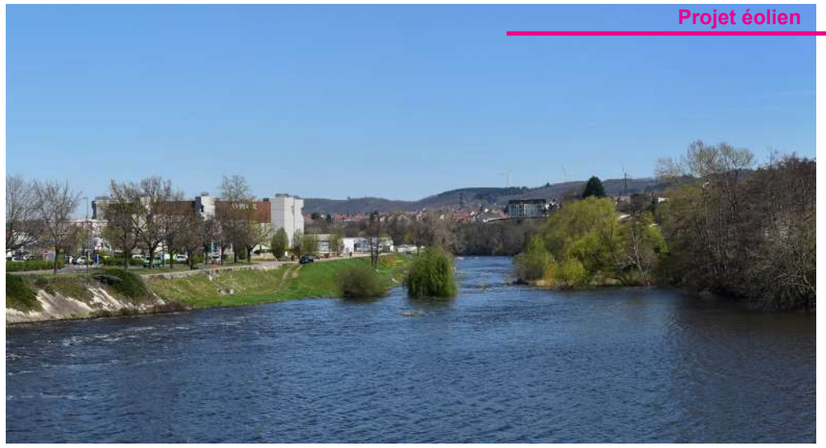

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis le pont Saint-Jacques au cœur de Montluçon (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le pont Saint-Jacques au cœur de Montluçon (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 17 : Prise de vue depuis la zone d'activités Saint-Jacques de Montluçon

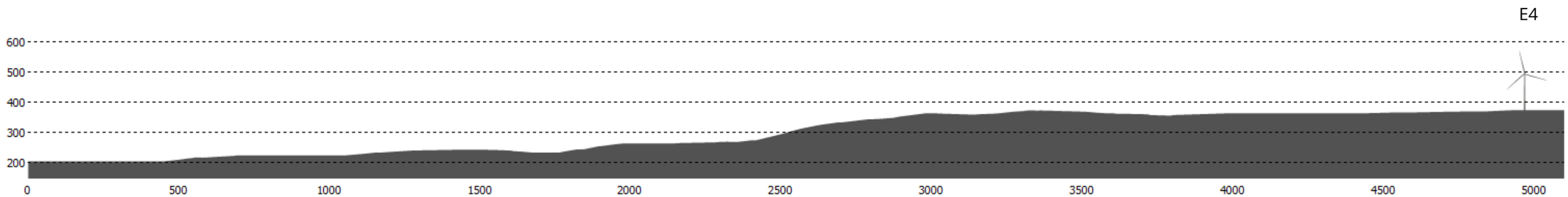

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères

Ce point de vue est positionné au sein de la zone d'activités Saint-Jacques, localisée en bordure du Cher au cœur de Montluçon. La situation en point bas et le contexte bâti laissent peu d'ouvertures visuelles alentours mais depuis ce point de vue, le vaste parking offre un premier-plan dégagé permettant de percevoir le relief du versant opposé de la rivière. Le contexte est d'ores est déjà fortement anthropisé avec les bâtiments de la zone d'activités, les immeubles, les lignes hautes tension, etc.

Le projet se distingue au-dessus de ce relief boisé. On perçoit en effet clairement la partie haute des éoliennes E1 à E4, leur partie basse ainsi que les éoliennes E5-E6-E7 sont masquées par le relief boisé. Les interdistances des éoliennes visibles sont régulières et leur implantation linéaire en facilite la lecture. Elle permet également une cohérence avec l'axe de la vallée puisqu'elle est parallèle à celle-ci. Le recul vis-à-vis du rebord du plateau permet d'éviter les effets de surplomb et d'écrasement. L'échelle verticale du projet est cohérente avec les éléments existants (dénivelé et pylônes électriques notamment). A noter également que cette vue est isolée et excentrée des secteurs les plus fréquentés.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 669576 / 6583198	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 12:49	Sensibilité : ISO 100
Focale : 31 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 68°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 21°
	Eolienne la plus proche : E4, à 4 965 m

Localisation de la prise de vue

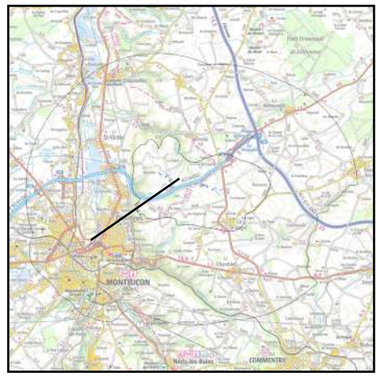

Localisation dans l'AER et trait de coupe

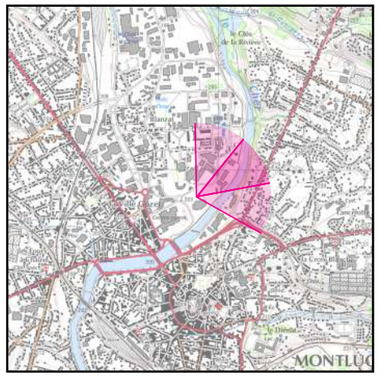

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

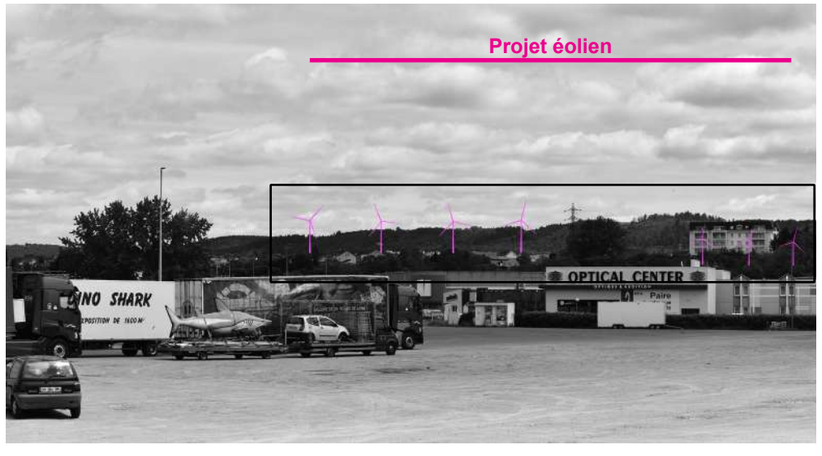

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la zone d'activités Saint-Jacques de Montluçon (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la zone d'activités Saint-Jacques de Montluçon (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 18 : Prise de vue depuis Chamblet

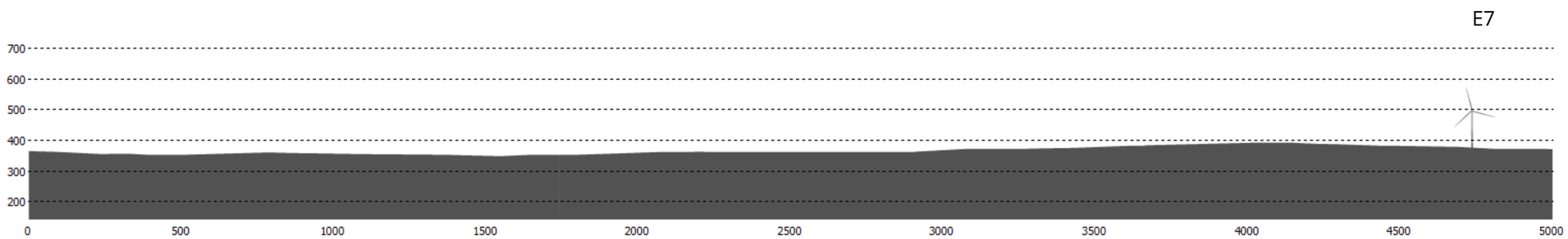

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue a été retenu puisqu'il concerne un des principaux lieux de vie de l'AER et permet d'illustrer les perceptions depuis le sud / sud-est du projet. Le bourg se situe dans un creux du relief et la vue a été prise sur une route de desserte locale au sud et en contre-haut de celui-ci, au niveau du lieu-dit Le Châtres. L'église ne fait pas l'objet de protection au titre des monuments historiques.

Depuis ce point de vue, l'extrémité haute des éoliennes E1 à E4 se devine au-dessus du relief boisé. Les éoliennes E5 à E7, plus proches, sont plus prégnantes (2/3 supérieurs au-dessus du relief boisé) mais la végétation arborée en premier plan constitue un filtre limitant leur visibilité. Il s'agit de filtres ponctuels mais en décalant la vue de quelques mètres, le talus de bord de route et le dénivelé de celle-ci constituent également des obstacles visuels. L' implantation linéaire est lisible et présente des interdistances régulières.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 677022 / 6581246
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 09:02
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 349,5°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 20,2°
Eolienne la plus proche : E7, à 4 730 m

Localisation de la prise de vue

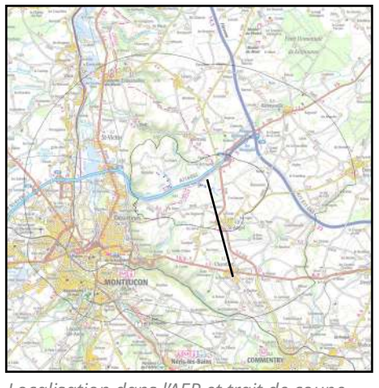

Localisation dans l'AER et trait de coupe

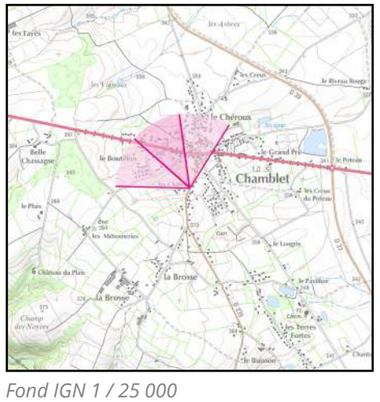

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Chamblet (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Chamblet (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 19 : Prise de vue depuis le pont de la D601 au-dessus de la N145

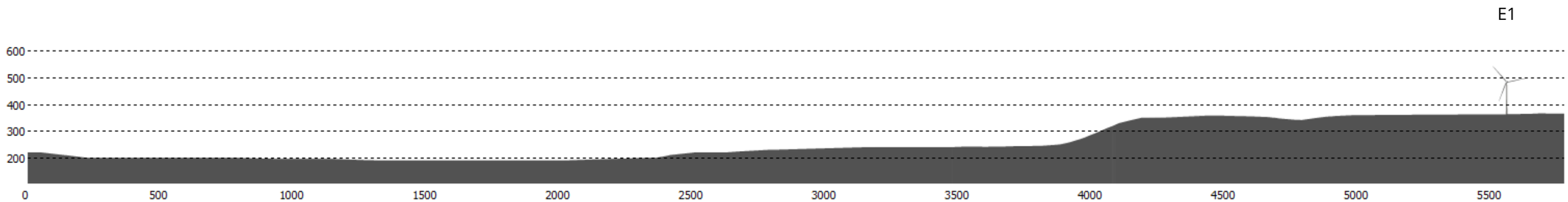

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

Ce point de vue est localisé sur le pont de la D601 au-dessus de la N145. Il permet de percevoir cette dernière, constituant un axe de circulation majeur, et d'appréhender la perception de ses usagers. Le panorama ci-dessous présente une vue dégagée vers le coteau est de la vallée du Cher.

Depuis ce point de vue, le projet apparaît dans sa globalité à l'horizon, sur le haut du relief boisé. L'implantation linéaire et les interdistances n'apparaissent régulières que pour E1-E2-E3-E4. E5-E6-E7 se superposent en partie à E4 en étant à son arrière-plan. Leur prégnance est réduite par le recul, ne laissant percevoir que leur rotor, mais elles brouillent la lisibilité du projet. Celui-ci domine légèrement le relief mais sans écrasement grâce au recul vis-à-vis du rebord du plateau permettant de masquer a minima la partie basse des éoliennes. A noter que depuis la N145 le masque dû au relief est plus important sur la partie basse du projet. Ce point de vue en hauteur offre donc une visibilité maximisante du projet par rapport à la perception en contrebas.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 667598 / 6586291
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 16:18
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/160 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 87,9°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 6,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 5 554 m

Localisation de la prise de vue

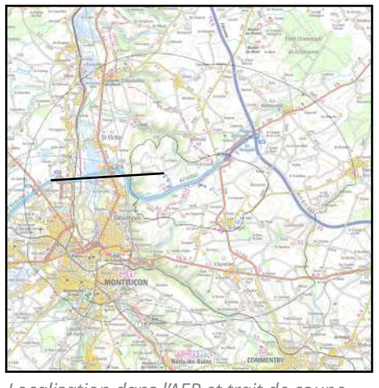

Localisation dans l'AER et trait de coupe

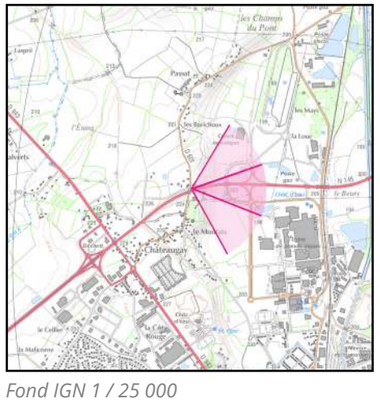

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

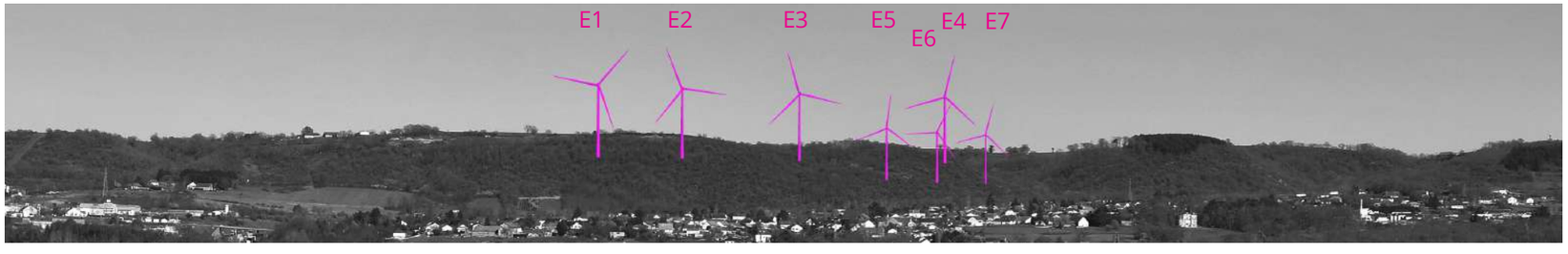

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis le pont de la D601 au-dessus de la N145 (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le pont de la D601 au-dessus de la N145 (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 20 : Prise de vue depuis les abords de l'A71

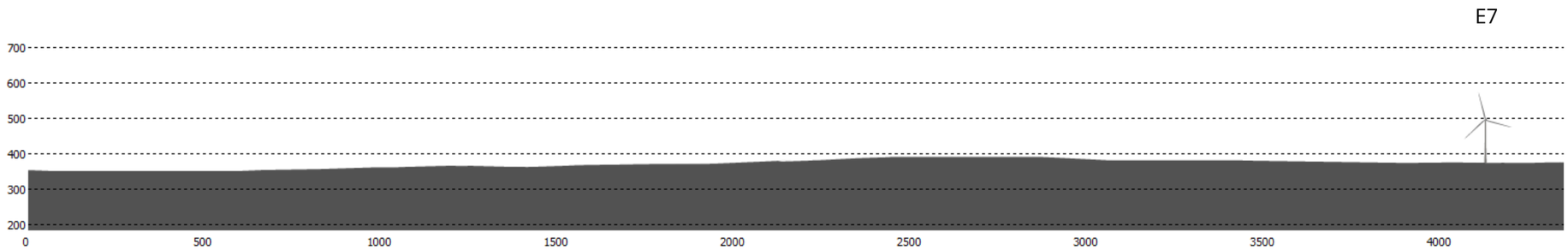

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

Ce point de vue a été pris depuis un chemin agricole longeant l'A71 à proximité de son intersection avec la D33, à l'est de l'AER. Les abords de l'autoroute présentent des ondulations du relief soulignées par le bocage et quelques petits boisements. Le contexte est principalement agricole et le rapport d'échelle vertical est donné par les éléments arborés et également un château d'eau.

Le projet est perceptible de manière partielle et se trouve à environ 90° de l'axe de circulation. Les éoliennes E5-E6-E7 sont les plus perceptibles mais leur partie basse est masquée par le bocage en avant-plan. Le recul du projet vis-à-vis de cet axe routier d'importance nationale permet de garantir un rapport d'échelle vertical cohérent avec les repères existants tout en limitant la prégnance des éoliennes. L'emprise horizontale est limitée mais l'implantation linéaire n'est pas clairement lisible, au premier abord, et les éoliennes apparaissent plus en bouquet. On peut néanmoins distinguer les deux lignes malgré leur léger chevauchement reposant principalement sur la position de E4 qui s'immisce entre E5 et E6. Les interdistances apparaissent tout de même régulières sur chacune des deux lignes.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 679918 / 6585909	Ouverture : F/10
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 10:55	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 275°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 7,3°
	Eolienne la plus proche : E7, à 4 118 m

Localisation de la prise de vue

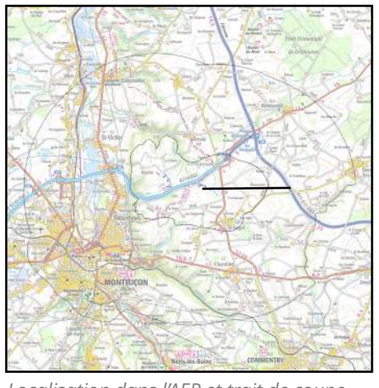

Localisation dans l'AER et trait de coupe

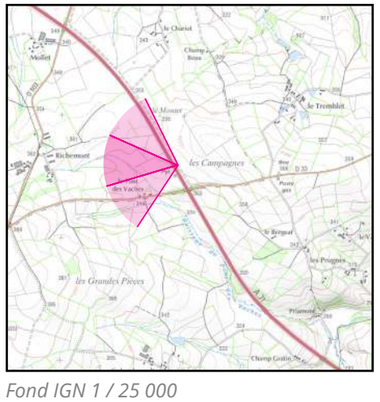

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis les abords de l'A71 (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'A71 (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 21 : Prise de vue depuis le sud de Verneix

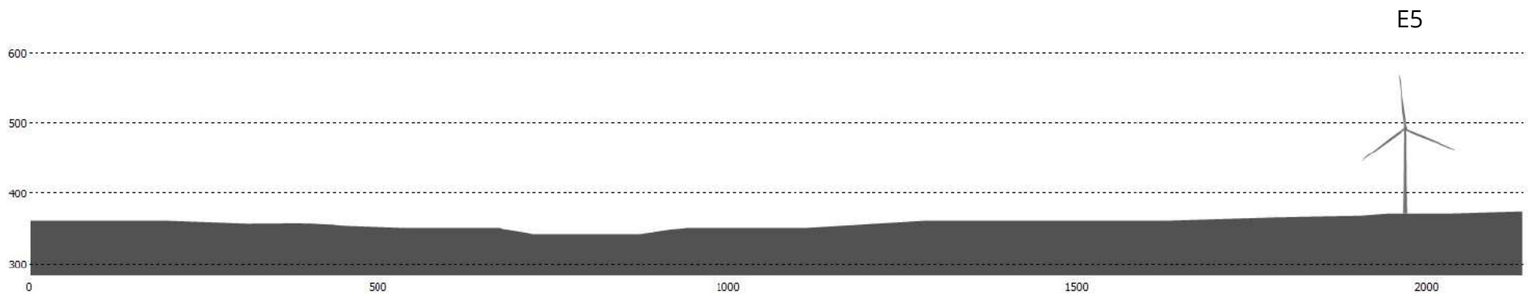

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le tourisme et les axes de circulation - concertation

Ce point de vue a été initialement choisi pour illustrer les perceptions possibles depuis le GR303. Le tracé de cet itinéraire a été modifié mais ce point de vue a été maintenu pour appréhender l'insertion du projet depuis le nord de l'AER, au sein d'un paysage ondulé et bocager. Il s'agit également d'un point choisi par le comité de suivi constitué pour la démarche de concertation du projet. L'échelle verticale est donnée par les éléments arborés. On distingue également à l'horizon un château d'eau dans l'axe de la route.

Depuis ce point de vue, l'ensemble des éoliennes peut être visible (masque ponctuel sur E1). Leur perception est toutefois partielle en raison des masques du relief et de la végétation en premier plan. L'implantation linéaire est lisible et les interdistances sont régulières mais l'ensemble est perçu comme deux projets modestes, qui s'accordent néanmoins entre eux, plutôt qu'un projet unique en raison de l'espace séparant les deux groupes d'éoliennes avec d'une part E1-E2-E3-E4 et d'autre part E5-E6-E7. Le rapport d'échelle vertical reste cohérent grâce aux arbres du premier plan et au recul. L'emprise horizontale globale est relativement étendue.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674968 / 6588033	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 14:37	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 190,4°
Vitesse : 1/125 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 73,1°
	Eolienne la plus proche : E5, à 1 970 m

Localisation de la prise de vue

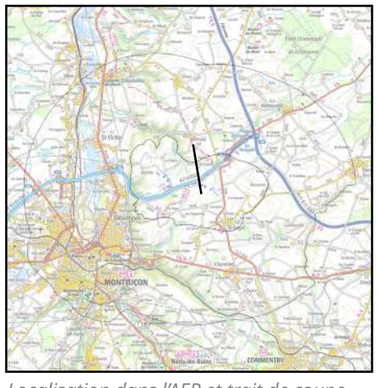

Localisation dans l'AER et trait de coupe

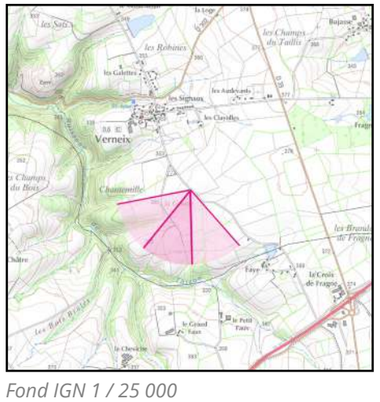

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis le sud de Verneix (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sud de Verneix (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sud de Verneix (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sud de Verneix (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 22 : Prise de vue depuis la D37 entre Commentry et Chamblet

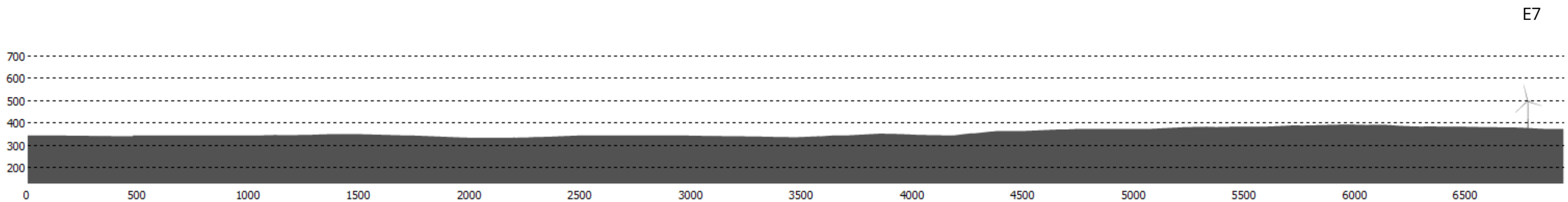

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation - concertation

Ce point de vue a été pris sur le bord de la D37, entre Commentry et Chamblet, dans la partie sud de l'AER. Il ne s'agit pas d'un axe de circulation majeur mais le comité de suivi a souhaité intégrer ce point de vue afin de compléter l'analyse de l'insertion du projet depuis le sud. Le paysage perçu ici présente un relief relativement tabulaire. On note également la présence d'infrastructure de production d'énergie solaire au premier plan, en bord de route.

Le projet apparaît à l'horizon et l'axe de la route pointe son centre, avec un groupe d'éoliennes de chaque côté donnant à penser que nous sommes en présence de deux projets distincts. La trame arborée donne un rapport d'échelle avec lequel les éoliennes sont en cohérence et constitue également des masques occultant notamment E6 et E7. L'implantation linéaire n'est pas clairement lisible depuis ce point de vue mais la distance permet de limiter la prégnance du projet dans la perception.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 433092 / 6569710
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 11:36
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 335°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 13°
Eolienne la plus proche : E7, à 6 787 m

Localisation de la prise de vue

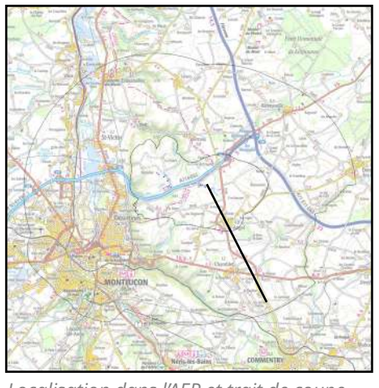

Localisation dans l'AER et trait de coupe

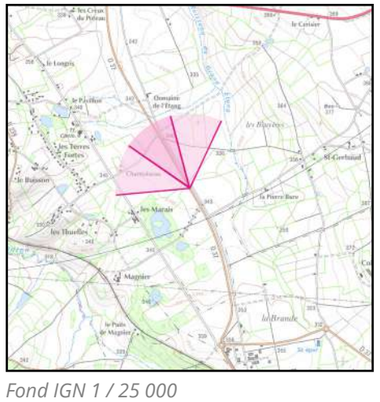

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la D37 entre Commentry et Chamblet (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D37 entre Commentry et Chamblet (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

4 Photomontages de l’aire d’étude immédiate

18 photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude immédiate. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMEDIATE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
23	Relations avec les lieux de vie	Sur la D33 à l'ouest du bourg de Saint-Angel	Modéré
24	Relations avec les axes de circulation	Depuis la D39 au nord de Saint-Angel	Modéré
25	Relations avec les lieux de vie	Depuis les habitations de La Fayère, au nord de Saint-Angel	Modéré
26	Relations avec les axes de circulation	Depuis la D456 au sud du projet	Fort
27	Relations avec les lieux de vie	Depuis le chemin agricole au nord des habitation du lieu-dit Crochavant	Modéré
28	Relations avec les axes de circulation	Depuis le pont de la D39 surplombant l'A71 au niveau du lieu-dit La Croix de Fragne	Fort
29	Relations avec les lieux de vie	Depuis la route d'accès au lieu-dit Saint-Georges	Fort
30	Relations avec les lieux de vie	Depuis un chemin aux abords des habitations du lieu-dit Faye	Fort
31	Relations avec les lieux de vie	Depuis le chemin d'accès aux habitations de Petit-Faux	Modéré à fort
32	Relations avec les lieux de vie	Depuis La Cheviche	Fort
33	Relations avec les lieux de vie	Depuis La Châtre	Fort
34	Relations avec les lieux de vie	Depuis le chemin agricole au sud des habitations de l'Ecluse	Modéré à fort
35	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'entrée de Courtille	Modéré
36	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'entrée est de Barrassier	Fort
37	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'impasse traversant le lieu-dit Les Dagourets	Modéré
38	Relations avec les lieux de vie	Depuis l'est de Fontbonnat	Faible
39	Relations avec les lieux de vie et les axes de circulation	Depuis la D456 au lieu-dit Le Mont	Fort
40	Relations avec les lieux de vie	Depuis Le Grand Mas	Fort

Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.

Synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

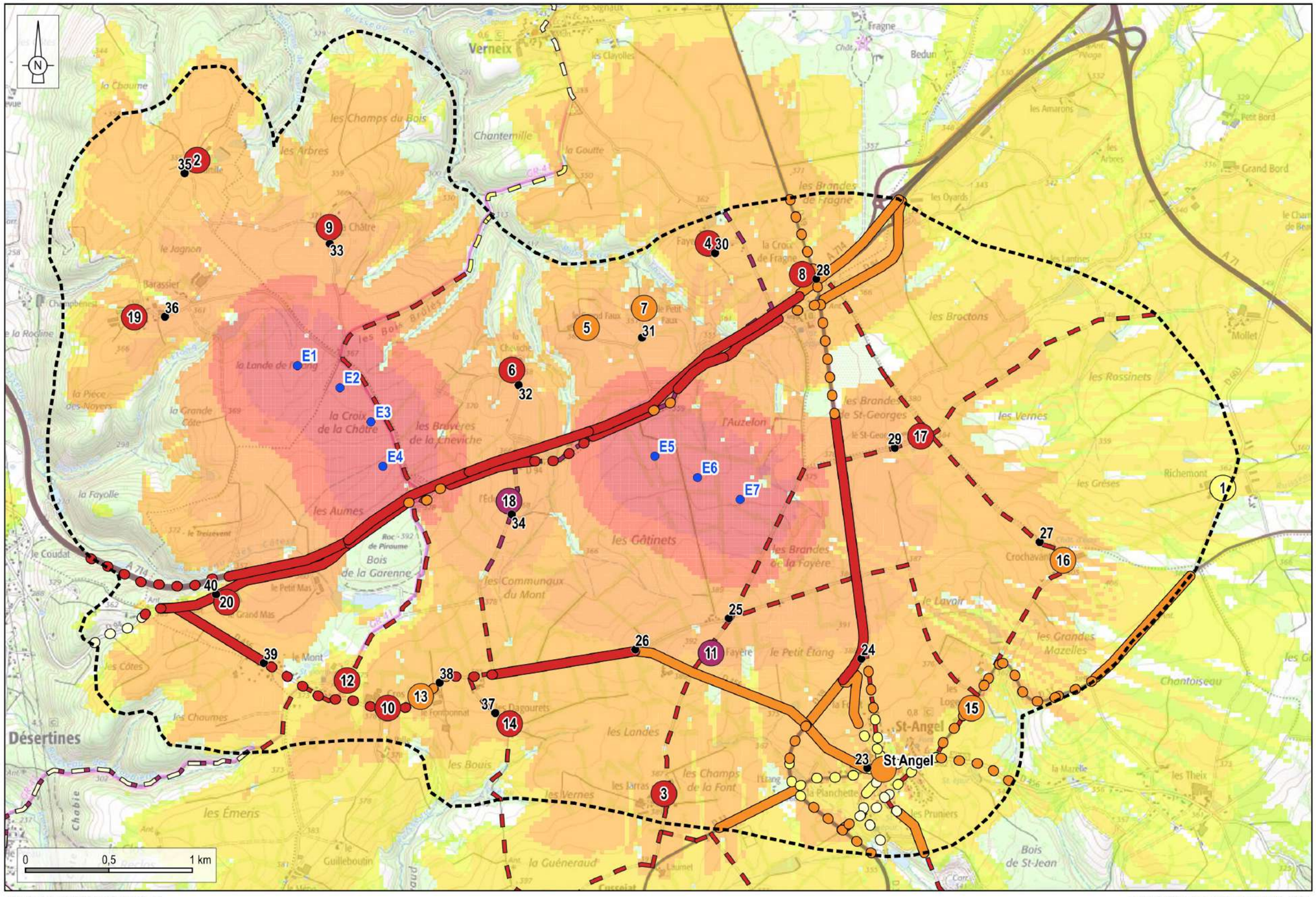

Implantation du projet d'Auzelon

Points de vue retenus pour les photomontages de l'AEI

Aires d'étude

Aire d'étude immédiate (350 m à 1,8 km)

Patrimoine et points d'attrait

Sensibilité faible

Sensibilité forte

Sensibilité très forte

Urbanisation et axes de communication

Bourgs et hameaux à enjeu

Sensibilité faible

Sensibilité modérée

Sensibilité forte

Sensibilité très forte

Visibilités intermittentes

Sensibilité très faible

Sensibilité faible

Sensibilité modérée

Sensibilité forte

Panoramas ou vues ouvertes

Sensibilité faible

Sensibilité modérée

Sensibilité forte

Zone d'influence visuelle angulaire du projet (angle vertical perçu)

1°

2°

3 - 4°

5 - 9 °

10 - 20°

21 - 30°

>30°

Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

Vue 23 : Prise de vue depuis le bourg de Saint-Angel

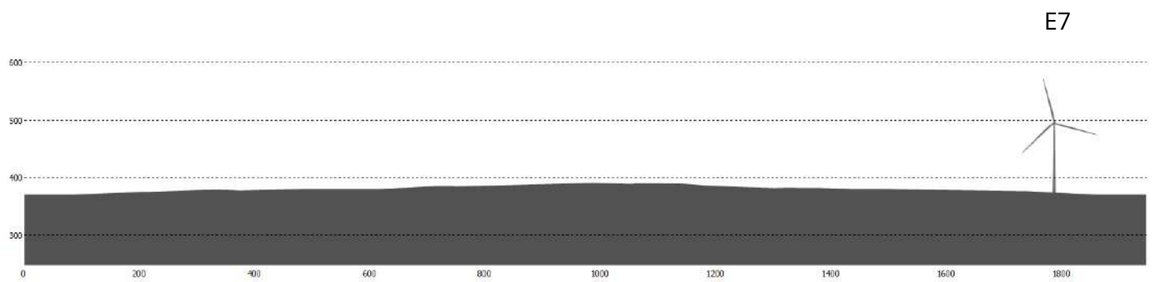

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur la D33, à l'ouest du bourg de Saint-Angel. Le premier plan, composé d'une prairie délimitée par des éléments de bocage, est relativement dégagé.

L'ensemble des éoliennes du projet est visible depuis ce point de vue, avec une prégnance plus importante pour E5-E6-E7, plus proches. L'implantation linéaire de ces trois éoliennes est lisible mais E1-E2-E3-E4 apparaissent groupées en bouquet, avec un léger décrochement de E1. Leur prégnance est cependant limitée par l'éloignement et la trame arborée (bocage et arbres isolés) en avant-plan. Le rapport d'échelle vertical est cohérent avec les motifs repères correspondant à la trame végétale mais également aux lignes électriques.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 676566 / 6584206
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 09:37
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 179,8°
Hauteur de prise de vue : 1,5 m
Angle visuel du parc : 32,7°
Eolienne la plus proche : E7, à 1 782 m

Localisation de la prise de vue

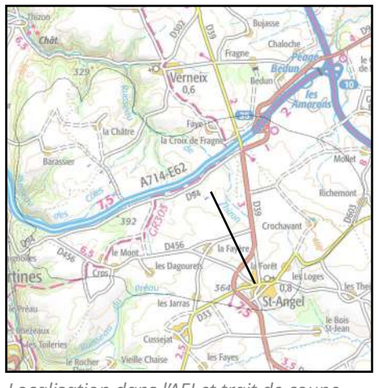

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

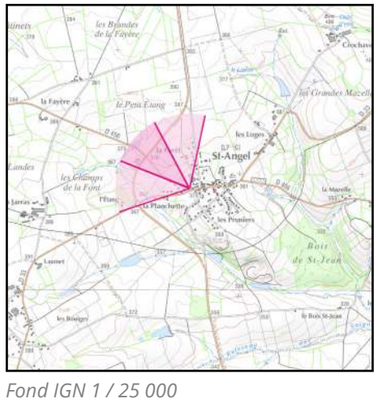

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis le bourg de Saint-Angel (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le bourg de Saint-Angel (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le bourg de Saint-Angel (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le bourg de Saint-Angel (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 24 : Prise de vue depuis la D39 au nord de Saint-Angel

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation

Ce point de vue, localisé sur la D39 au nord de Saint-Angel, est issu des discussions au sein du comité de pilotage et d'une demande des élus. Il permet d'illustrer la perception depuis cet axe de circulation de l'aire d'étude immédiate, au niveau de l'intersection avec la route locale provenant du bourg. Le paysage agricole perçu laisse un premier plan relativement dégagé, dans lequel l'échelle verticale est donnée par les chênes isolés ou alignés (reliquats du bocage), les boisements à l'arrière-plan et la ligne électrique.

Les éoliennes du projet apparaissent en deux groupes, partiellement filtrés / masqués par la végétation. E5-E6-E7, plus proches, sont plus prégnantes mais elles bénéficient tout de même des filtres de premier plan et leur rapport d'échelle vertical avec le contexte reste cohérent. Le recul vis-à-vis de la D39 permet d'éviter un effet d'écrasement sur celle-ci et l'encadrement est évité par l'absence d'éolienne à droite de la route.

E1-E2-E3-E4, plus lointaines, ne laissent percevoir que leur rotor. Leur implantation est moins lisible avec la superposition de E3 et E4. Le recul et les masques d'avant-plan limitent cependant leur prégnance.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 676525 / 6584872
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 08:01
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 315°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 30,8°
Eolienne la plus proche : E7, à 1 200 m

Localisation de la prise de vue

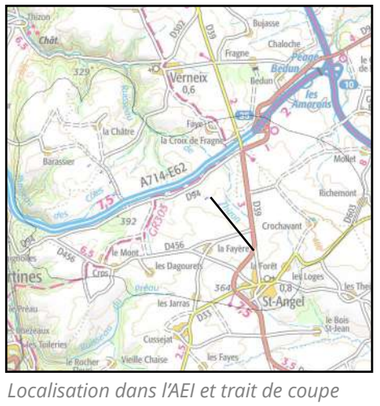

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

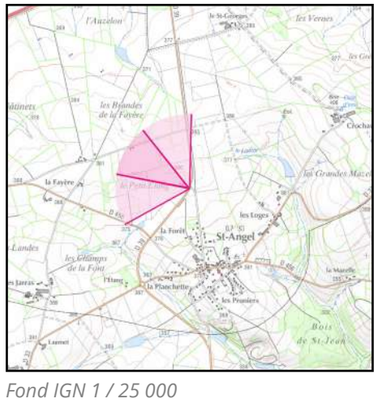

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la D39 au nord de Saint-Angel (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D39 au nord de Saint-Angel (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D39 au nord de Saint-Angel (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D39 au nord de Saint-Angel (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 25 : Prise de vue depuis La Fayère

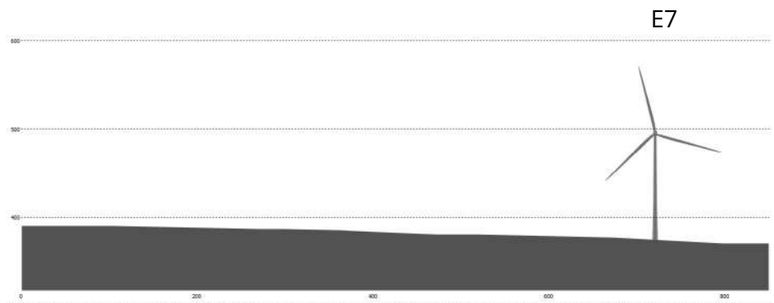

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur une petite butte, au niveau des habitations de La Fayère, au nord de Saint-Angel. Il a été choisi, en concertation avec le comité de suivi, en raison du risque d'encerclement identifié lors de l'état initial. Le paysage alentour est caractérisé par les parcelles agricoles découpées par le bocage. Celui-ci participe à la trame arborée comprenant également les arbres alignés sur la route de desserte locale (depuis laquelle est prise la vue).

Les éoliennes E5-E6-E7 sont prégnantes du fait de leur proximité (environ 715 m pour E7, la plus proche). Leurs interdistances apparaissent cependant régulières et l'implantation linéaire est clairement lisible. Le rapport d'échelle vertical est cohérent avec la trame arborée qui masque et/ou filtre en partie le projet. Les éoliennes E1-E2-E3-E4 sont entièrement masquées.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 675745 / 6585104
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 08:29
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 348,5°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 30,8°
Eolienne la plus proche : E7, à 715 m

Localisation de la prise de vue

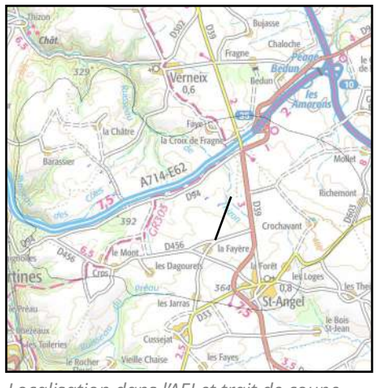

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

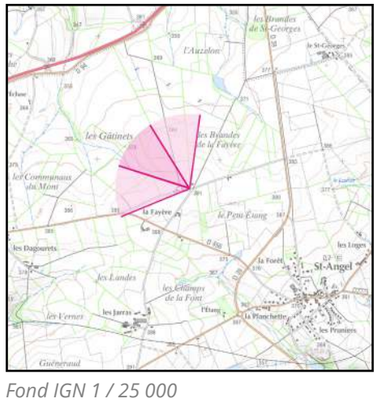

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis La Fayère (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Fayère (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Fayère (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Fayère (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 26 : Prise de vue depuis la D456

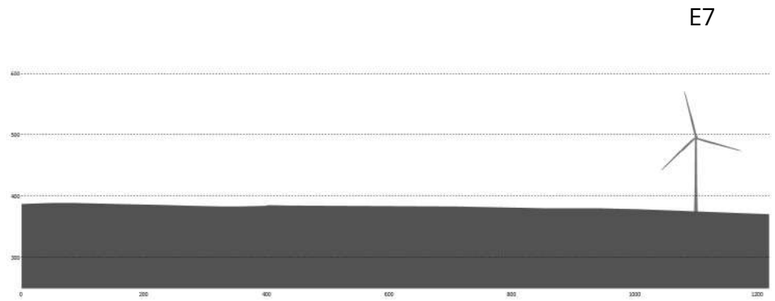

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation

Ce point de vue est localisé à près de 600 m à l'ouest du précédent, au croisement entre la route de desserte locale et la D456. Légèrement décalé du point haut du relief, il permet néanmoins d'avoir une visibilité relativement lointaine grâce à un premier plan plus ouvert. Le bocage, avec ses arbres de haut jet, marque également la vue.

Le projet est perçu en deux groupes distincts.

Les éoliennes E1-E2-E3-E4 apparaissent en quasi-totalité à l'horizon, avec des masques liés au relief et à la végétation boisée ne concernant que leur partie basse. Leur implantation n'est pas clairement lisible et elles apparaissent groupées avec un léger décroché de E4. Leur prégnance est toutefois limitée par la distance (près de 2 km).

Les éoliennes E5-E6-E7, plus proches (>1 km) sont également plus prégnantes. Cette prégnance est toutefois atténuée par les filtres de la végétation en avant-plan. D'autre-part, celle-ci donne un rapport d'échelle vertical avec lequel les éoliennes sont en cohérence. Enfin, l'implantation linéaire et les interdistances régulières de ces dernières permettent d'en faciliter la lecture.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 675174 / 6584917
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 08:38
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 350,6°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 89°
Eolienne la plus proche : E7, à 1 097m

Localisation de la prise de vue

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

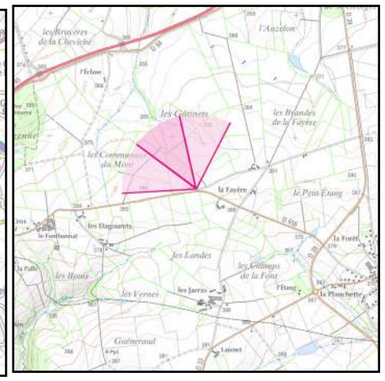

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis la D456 (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D456 (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D456 (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D456 (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D456 (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D456 (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 27 : Prise de vue depuis Crochavant

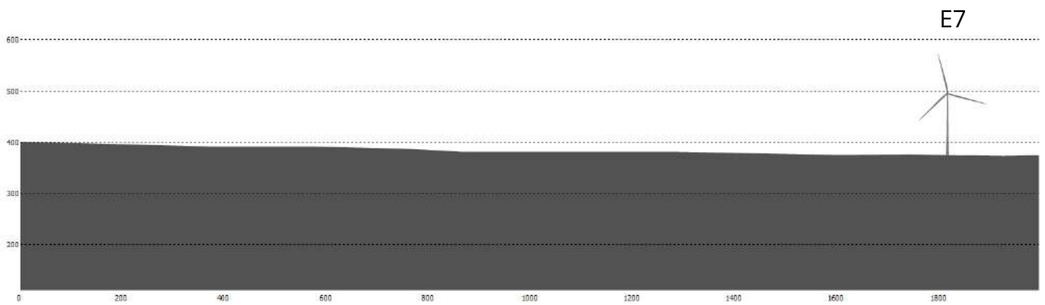

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le chemin agricole à proximité du château du lieu-dit Crochavant. Il se trouve sur un point haut (environ 405 m) à l'est de l'AEI et permet d'avoir une vue dégagée et lointaine sur la campagne bocagère alentour et le bourg de Surin (en contrebas à gauche, hors cadre du panorama ci-dessous). Le projet est perceptible dans son ensemble. Les éoliennes apparaissent groupées, avec deux lignes aux interdistances régulières se superposant : E5-E6-E7 en premier plan et E1-E2-E3-E4 en second plan. L'emprise horizontale est limitée mais la lisibilité est légèrement perturbée par ces superpositions. La trame arborée présente à l'avant-plan et les ondulations du relief masquent, plus ou moins largement, la partie basse des éoliennes. Le rapport d'échelle vertical reste cohérent avec les repères existants (bocage, ligne électrique).

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 677600 / 6585561
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 10:13
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 264,1°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 6,8°
Eolienne la plus proche : E7, à 1 816 m

Localisation de la prise de vue

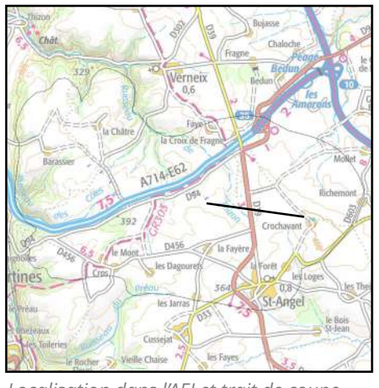

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

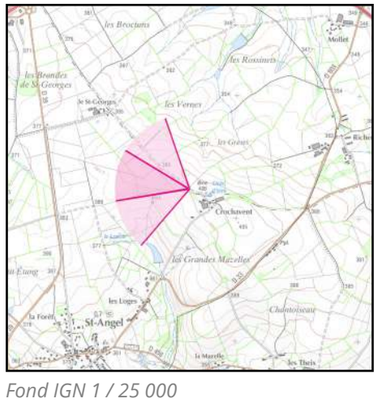

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée (x2)

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Crochavant (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Crochavant (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 28 : Prise de vue depuis le pont de la D39 traversant l'A71

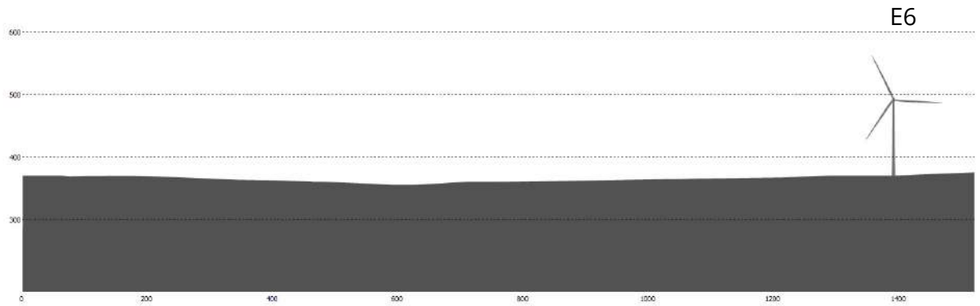

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation

Ce point de vue a été positionné sur le pont de la D39 traversant l'autoroute au niveau du lieu-dit La Croix de Fragne, au nord-est de l'AEI. Il se situe sur un point haut qui permet d'avoir une vue dominant l'autoroute qui plonge vers le vallon du Thizon avant de remonter sur le plateau. Depuis le pont, la vue est plus dégagée que sur l'autoroute. Celle-ci est encadrée par des talus en partie arborée et bordée par une petite zone d'activités (comprenant l'hôtel) d'une part et les habitations de La Croix de Fragne d'autre part.

Depuis ce point de vue ponctuel, la perception du projet est majorée par rapport à la vue depuis l'autoroute. Elle reste toutefois partielle en raison des masques existants (relief, végétation, bâti). E5-E6-E7, les plus proches, sont prégnantes avec plus des 2/3 visibles (le panneau de l'autoroute constitue un masque très ponctuel sur E6). Elles dominent la perception et dépassent les repères donnant l'échelle verticale tels que les alignements de peupliers ou le bâti. Leur implantation linéaire aux interdistances régulières est toutefois clairement lisible.

E1-E2-E3-E4 sont quant à elles quasiment imperceptibles. Les pales peuvent être visibles de manière intermittente à travers le filtre de la végétation.

L'encadrement de l'autoroute lié à une implantation de part et d'autre de son tracé n'est ici pas perceptible.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 676259 / 6587143
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 11:23
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 207,5°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 61,4°
Eolienne la plus proche : E6, à 1 386 m

Localisation de la prise de vue

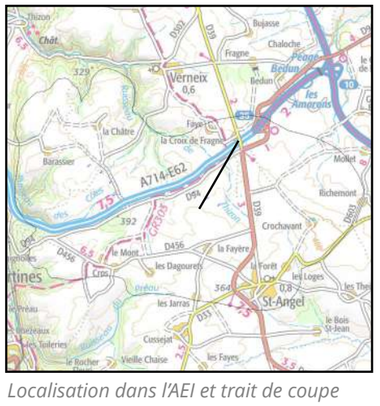

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

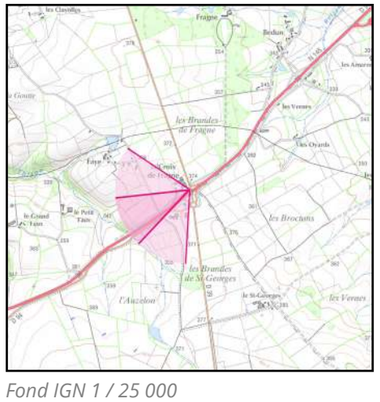

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

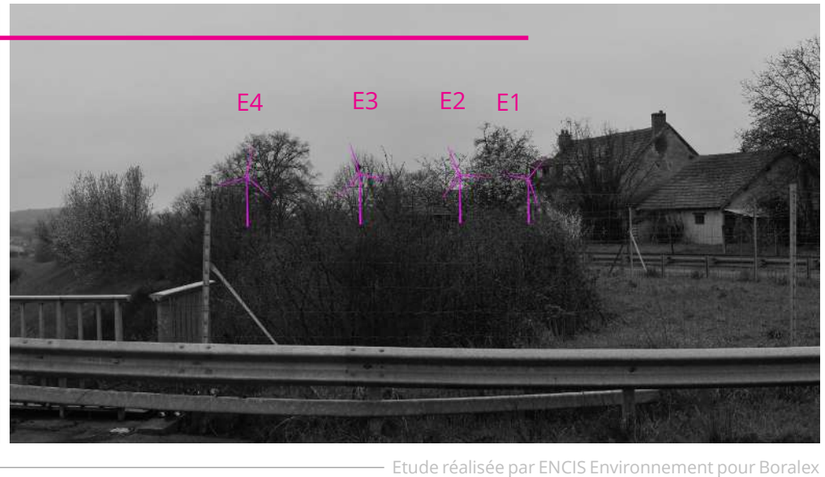

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis le pont de la D39 traversant l'A71 (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le pont de la D39 traversant l'A71 (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le pont de la D39 traversant l'A71 (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le pont de la D39 traversant l'A71 (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 29 : Prise de vue depuis Le Saint-Georges

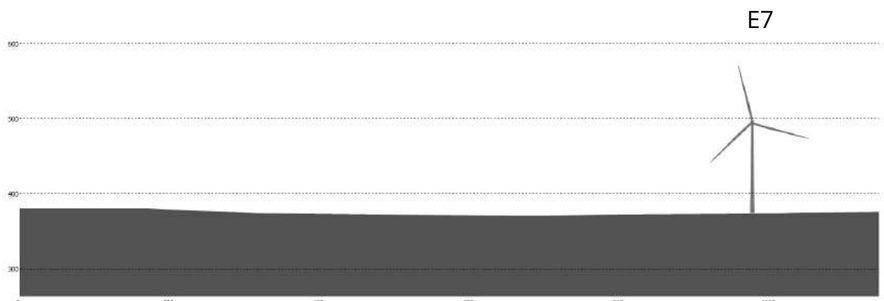

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue se situe sur la route de desserte locale en impasse du lieu-dit Saint-Georges, au nord-est de l'AEI. L'axe est en partie bordé d'alignements de chênes. Ceux-ci ponctuent également l'arrière-plan qui laisse percevoir quelques boisements (les Brandes de St-Georges notamment sur la droite du panorama).

L'ensemble du projet est visible depuis ce point de vue. L'implantation linéaire est clairement lisible et son orientation donne un effet de perspective. Les interdistances apparaissent relativement régulières. La lisibilité du projet peut toutefois être perturbée par la superposition entre E4 et E5. La trame arborée, constituant des filtres ou masques visuels, ainsi que la distance atténuent la prégnance du projet depuis ce point de vue.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 676728 / 6586134
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 11:37
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/100 secondes

Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 251,6°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 26,3°
Eolienne la plus proche : E7, à 978 m

Localisation de la prise de vue

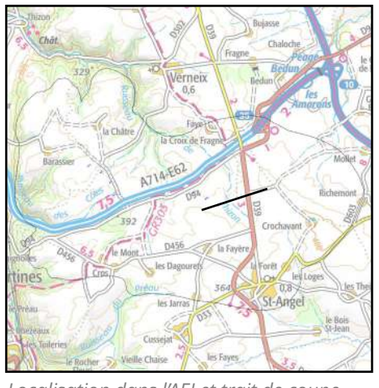

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

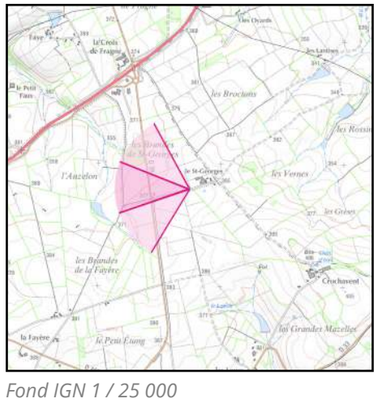

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Le Saint-Georges (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Saint-Georges (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 30 : Prise de vue depuis Faye

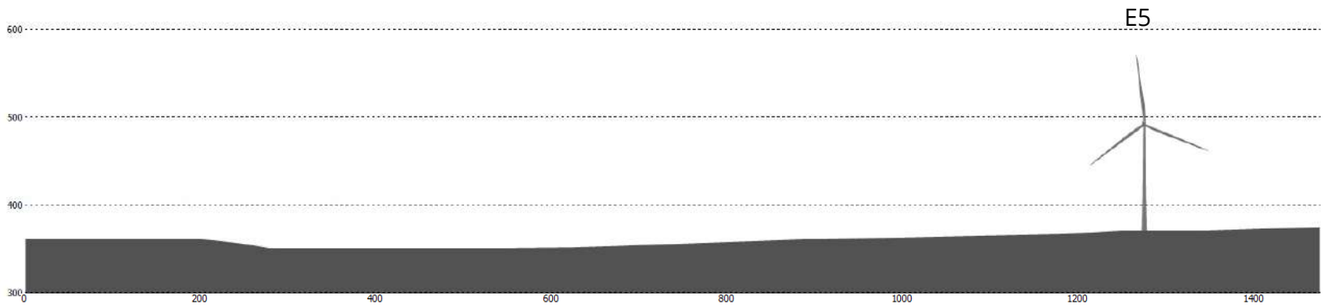

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue se situe à l'entrée d'un chemin au niveau du lieu-dit, sur une butte entre la Croix de Fragne et Verneix, au nord-est de l'AEI. Le paysage est marqué par les éléments du bocage (haies basses, arbres de haut jet isolés ou dans les haies) qui accompagnent les ondulations du relief. L'échelle verticale est également donnée par les lignes électriques qui traversent la vue. A l'arrière-plan, on devine plus qu'on ne voit l'autoroute par la présence des véhicules.

Le projet est partiellement visible mais apparaît en deux groupes distincts. E5-E6-E7 suivent la ligne d'horizon et leur implantation linéaire aux interdistances régulières est clairement lisible. E4 et E3 s'inscrivent dans l'axe du chemin, tandis que E1 et E2 sont entièrement masquées par la haie qui le longe. Cette ligne, plus en retrait est moins prégnante. Le rapport d'échelle vertical avec les éléments existant est cohérent avec les éléments du premier plan mais le projet s'impose tout de même au regard.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 675652 / 6587295
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 14:16
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/100 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 187°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 116,6°
Eolienne la plus proche : E5, à 1 270 m

Localisation de la prise de vue

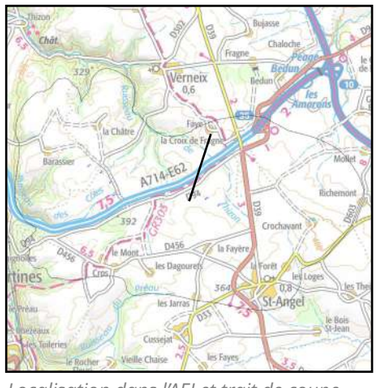

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

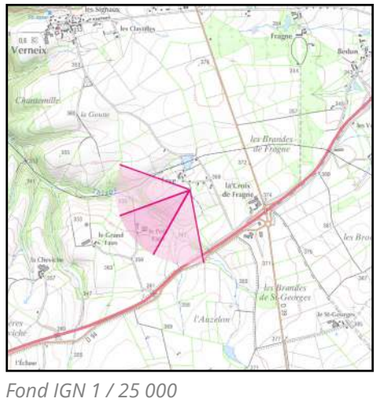

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Faye (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Faye (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Faye (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Faye (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Faye (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Faye (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 31 : Prise de vue depuis Le Petit Faux - partie gauche

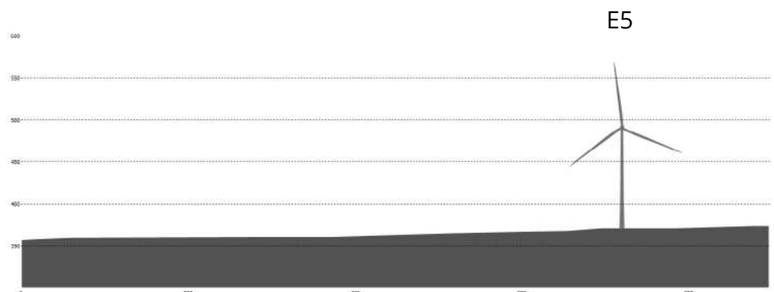

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue a été positionné sur le chemin d'accès au lieu-dit Le Petit Faux, à proximité de l'intersection avec la route du Grand Faux. Ces deux lieux de vie se situent sur un léger relief, avec de petites ondulations, descendant vers l'autoroute qui n'est cependant pas perceptible depuis ce point de vue. Le contexte est relativement ouvert par les prairies présentes de part et d'autre de la route. La trame arborée donne des repères verticaux.

Les éoliennes E5-E6-E7 sont prégnantes dans la vue. Seule leur partie basse est masquée par le bocage à l'avant-plan et leurs dimensions dépassent les repères verticaux existants. L'implantation linéaire est toutefois clairement lisible et les interdistances sont régulières.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 675214 / 6586788
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 13:56
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/100 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 157°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 116,6° dont 25° pour la partie gauche
Eolienne la plus proche : E5, à 715 m

Localisation de la prise de vue

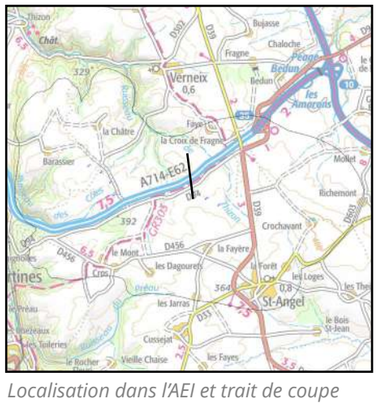

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

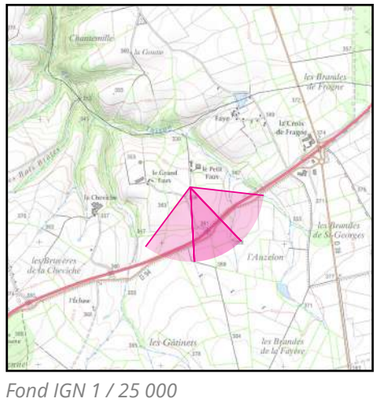

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Le Petit Faux - partie gauche (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Petit Faux - partie gauche (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 31 : Prise de vue depuis Le Petit Faux - partie droite

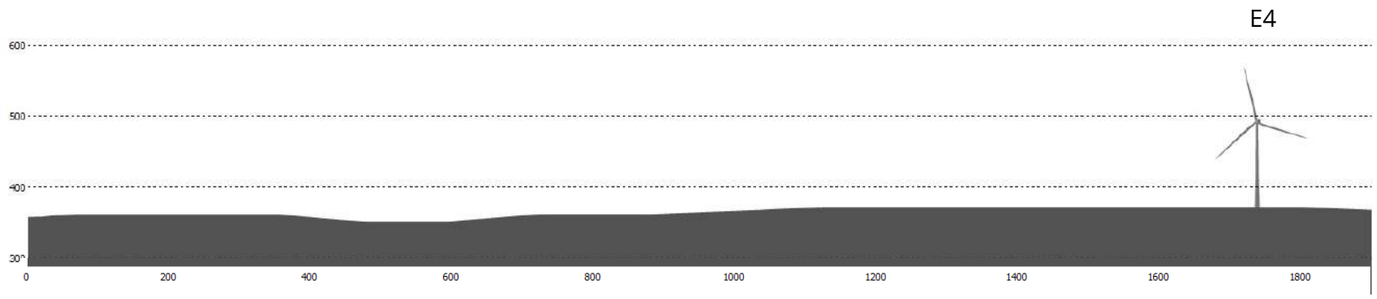

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est positionné au même endroit que le précédent, sur le chemin d'accès au lieu-dit Le Petit Faux, mais est orienté vers le sud-ouest.

Les éoliennes E1-E2-E3-E4, plus en recul, sont moins prégnantes dans la vue. Le relief et les filtres végétaux, couplés à la distance, en limite la perception. Le rapport d'échelle est cohérent et l'implantation linéaire, aux interdistances régulières, est lisible.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 675214 / 6586788
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 13:56
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/100 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 252,1°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 116,6° dont 21,7° pour la partie droite
Eolienne la plus proche : E3, à 1 703 m

Localisation de la prise de vue

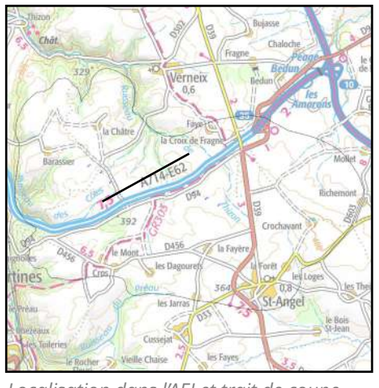

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

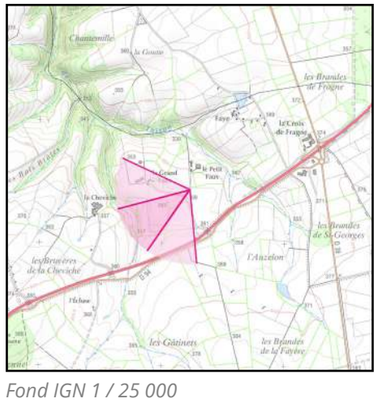

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Le Petit Faux - partie droite (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Petit Faux - partie droite (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 32 : Prise de vue depuis La Cheviche - partie gauche

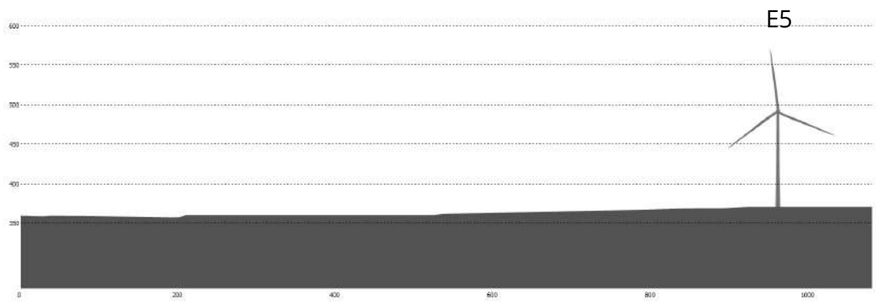

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue se trouve au niveau de lieu-dit La Cheviche, au nord de l'autoroute. La vue est orientée vers le sud-est. Les poteaux du réseau aérien, installés de part et d'autre du chemin, constituent les repères verticaux les plus prégnants au premier plan. La trame arborée donne également un rapport d'échelle vertical.

Les éoliennes E5-E6-E7 se superposent sur un même axe et occupent ainsi une emprise horizontale minimale. Cependant, cette superposition brouille la lisibilité de l'implantation linéaire. Les éoliennes présentent néanmoins un rapport d'échelle cohérent avec les repères verticaux existants.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674472 / 6586477
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 11:19
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 125
Azimut photo centrale : 167,8°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 157,7° dont 0,2° pour la partie gauche (est)
Eolienne la plus proche : E5, à 921 m

Localisation de la prise de vue

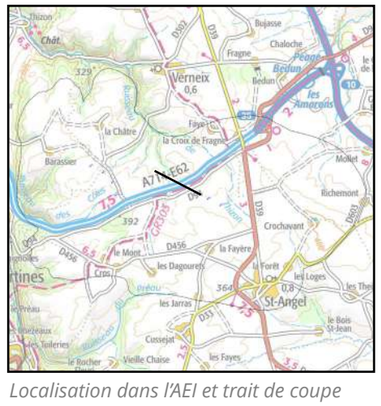

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

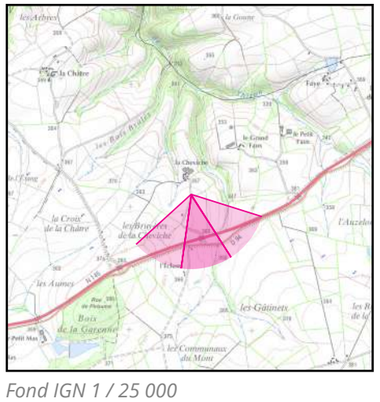

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

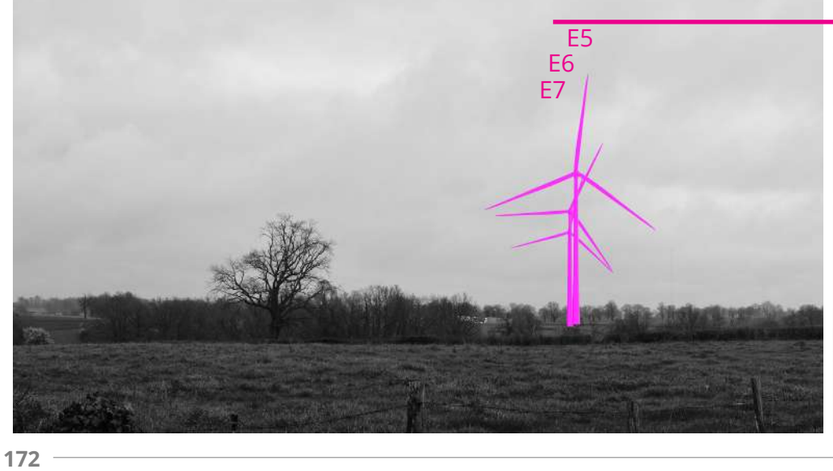

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis La Cheviche - partie gauche (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Cheviche - partie gauche (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 32 : Prise de vue depuis La Cheviche - partie droite

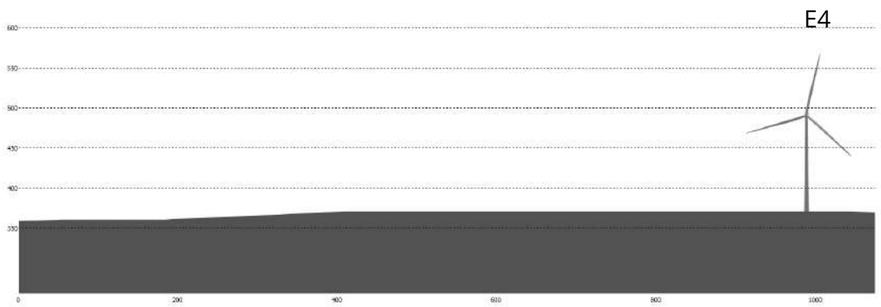

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue se trouve au même emplacement que le précédent, au niveau de lieu-dit La Cheviche, au nord de l'autoroute. La vue est orientée vers le sud-ouest. La trame arborée ponctue les prairies et donne un rapport d'échelle vertical.

Les éoliennes E1-E2-E3-E4 sont prégnantes mais le recul et les arbres du premier plan permettent d'atténuer l'emprise verticale. L'implantation linéaire est clairement lisible et les interdistances apparaissent relativement régulières.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674472 / 6586477
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 11:19
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 125
Azimut photo centrale : 243,7°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 157,7° dont 35,9° pour la partie droite (ouest)
Eolienne la plus proche : E3, à 913 m

Localisation de la prise de vue

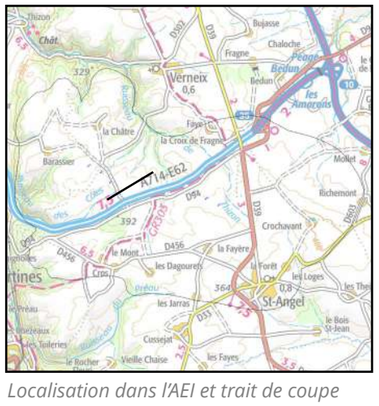

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

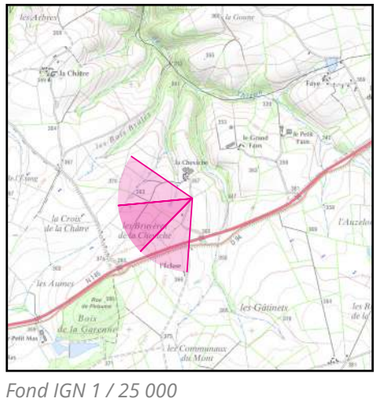

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis La Cheviche - partie droite (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Cheviche - partie droite (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Cheviche - partie droite (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Cheviche - partie droite (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 33 : Prise de vue depuis La Châtre

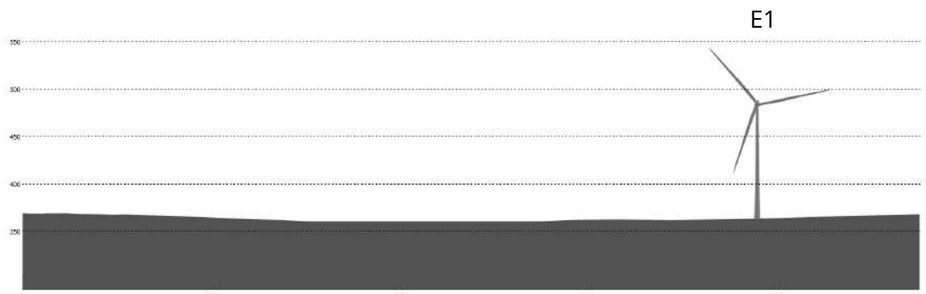

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue se trouve à l'entrée du lieu-dit La Châtre, au nord de l'autoroute. La vue est orientée vers le sud. Le paysage est caractérisé par un relief ondulé souligné par la trame bocagère qui délimite le parcellaire prairial. La trame arborée (bocage et boisements) ainsi que les réseaux aériens donnent un rapport d'échelle vertical.

Les éoliennes E1-E2-E3-E4 sont relativement prégnantes et présentent une implantation qui semble désorganisée. En effet, l'orientation du projet depuis ce point de vue ne permet pas de lire clairement l'implantation de ces quatre éoliennes, en particulier en raison de la superposition entre E3 et E4. Si le rapport d'échelle vis-à-vis du bocage semble déséquilibré, les fils électriques atténuent ce déséquilibre.

D'autre part, les éoliennes E5 à E7 apparaissent dissociée de ce premier groupe mais présente une régularité et leur implantation linéaire est claire. L'emprise verticale et horizontale de ces éoliennes est limitée.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 673341 / 6587367
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 13:19
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 176,6°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 72,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 774 m

Localisation de la prise de vue

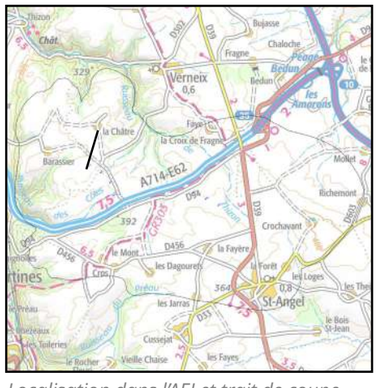

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

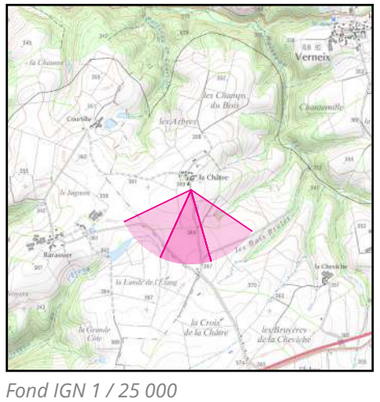

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

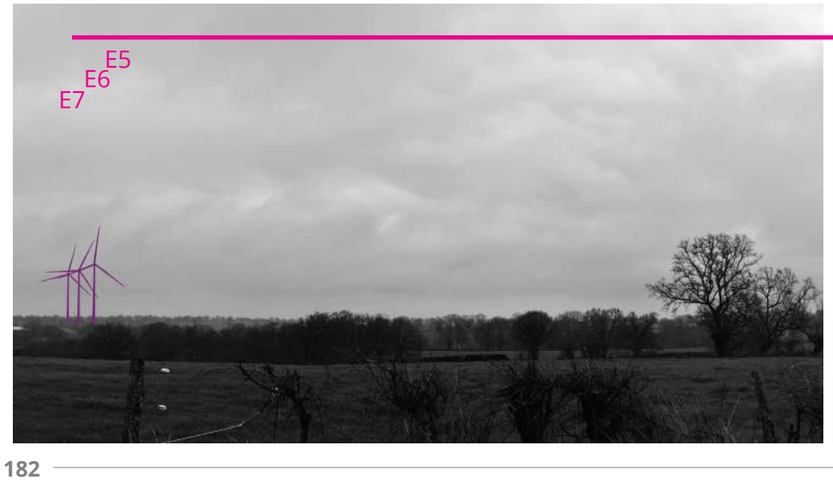

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis La Châtre (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Châtre (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Châtre (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Châtre (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 34 : Prise de vue depuis L'Ecluse - partie gauche

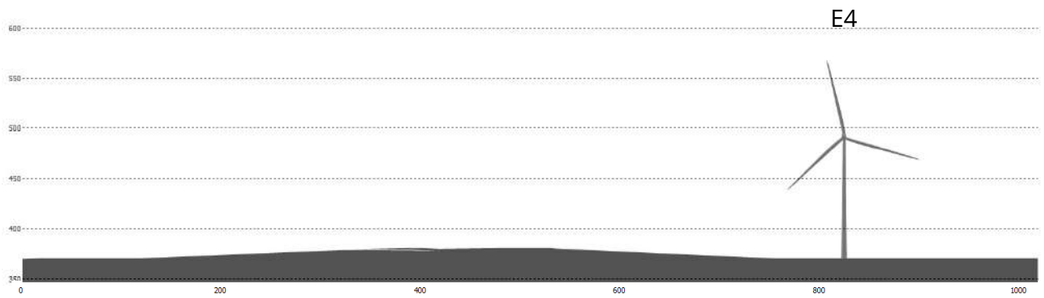

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le chemin agricole au-delà des habitations de l'Ecluse, pointant en direction de la D456 au sud. Il est orienté au nord-ouest. La ligne haute tension traverse la vue et on devine le tracé de la N145-A714 par les véhicules qui y circulent. L'arbre (isolé ou en boisements) donne également une échelle verticale. Le premier plan est dégagé par la culture de céréales.

Le projet s'inscrit dans l'ouverture des parcelles agricoles. E1-E2-E3-E4 sont nettement visibles mais l'implantation linéaire n'est pas lisible. E4, plus proche, semble dissociée des autres qui forment un bouquet avec des chevauchements de pales brouillant la lisibilité. Le recul, au-delà de 2x2 voies, permet de limiter la prégnance verticale de cette partie du projet mais le rapport d'échelle vertical est toutefois légèrement déséquilibré par la taille des éoliennes vis-à-vis des repères existants.

Les deux parties du projet se positionnent de part et d'autre du lieu de vie, ce qui engendre un effet d'encerclement. Celui-ci est toutefois limité par les larges espaces de respiration présents au nord (environ 137°) et au sud (205°).

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674431 / 6585727
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 14:12
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 303,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 155,8° dont 15,9° pour la partie gauche (ouest)
Eolienne la plus proche : E4, à 824 m

Localisation de la prise de vue

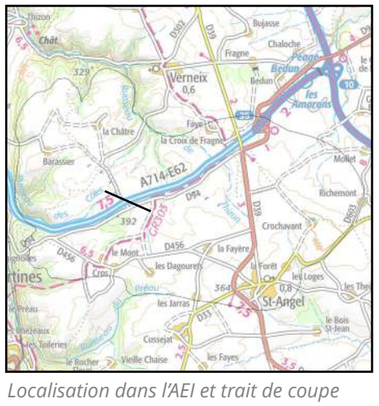

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

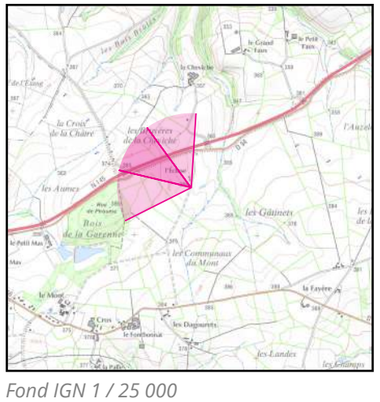

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis L'Ecluse - partie gauche (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis L'Ecluse - partie gauche (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 34 : Prise de vue depuis L'Ecluse - partie droite

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé au même emplacement que le précédent mais il est orienté vers l'est. Le premier plan est dégagé par les cultures céréalières et en second-plan, les ondulations du relief sont soulignées par les boisements. La N145 se devine légèrement à l'arrière-plan.

La partie est du projet s'inscrit en second plan, le bas des éoliennes se trouve ainsi masqué par les boisements en avant-plan. L'implantation linéaire de E5-E6-E7 est clairement lisible et les interdistances apparaissent régulières. Le recul vis-à-vis du point de vue permet de limiter la prégnance verticale et d'avoir un rapport d'échelle relativement cohérent avec les éléments plus proches.

Les deux parties du projet se positionnent de part et d'autre du lieu de vie ce qui engendre un effet d'encerclement. Celui-ci est toutefois limité par les larges espaces de respiration présents au nord (environ 137°) et au sud (205°).

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674431 / 6585727
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 14:12
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 70,2°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 155,8° dont 18,4° pour la partie droite (est)
Eolienne la plus proche : E5, à 927 m

Localisation de la prise de vue

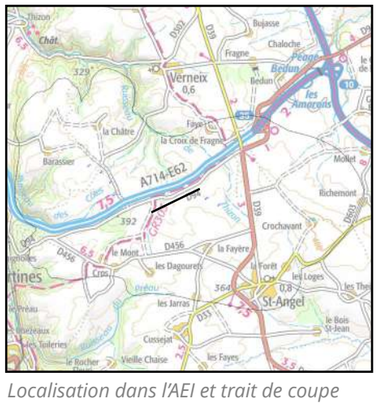

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

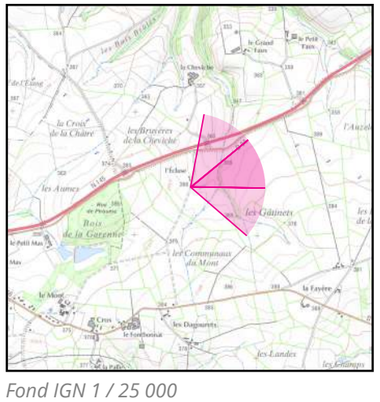

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis depuis L'Ecluse - partie droite (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis depuis L'Ecluse - partie droite (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 35 : Prise de vue depuis Courtille

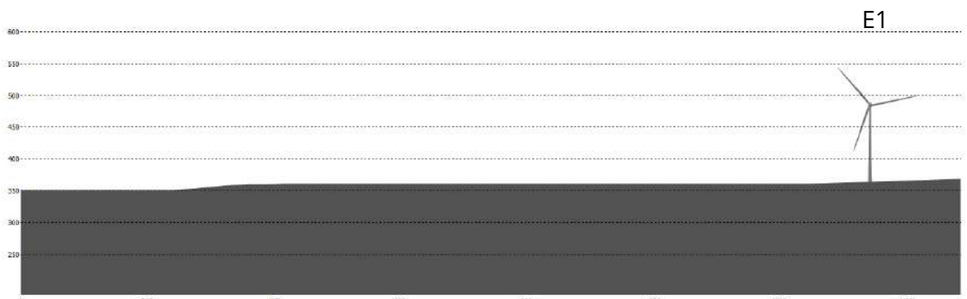

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé à l'entrée du lieu-dit Courtille, sur une petite butte au nord-ouest du projet. Il s'agit d'un paysage de bocage présentant cultures et haies bocagères, avec plus ou moins d'arbres de haut-jet. Une ligne électrique traverse également le panorama s'ajoutant aux repères verticaux végétaux.

Les deux parties du projet sont visibles séparément avec :

- d'une part, en recul sur la gauche, un groupement formé par les éoliennes E5-E6-E7, quasiment superposées dont l'emprise verticale et horizontale est restreinte mais dont l'implantation linéaire n'est pas lisible ;
- d'autre part, E1-E2-E3-E4, plus proches mais dont l'implantation linéaire n'est pas non plus clairement identifiable en raison des légers décrochés qu'elles forment entre elles.

La distance (>1,2 km) limite la prégnance verticale du projet et permet d'avoir un rapport d'échelle cohérent avec les repères existants (arbres, ligne électrique).

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 672469 / 6587776
Date et heure de la prise de vue : 03/04/2023 à 13:32
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 172,6°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 29,2°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 338 m

Localisation de la prise de vue

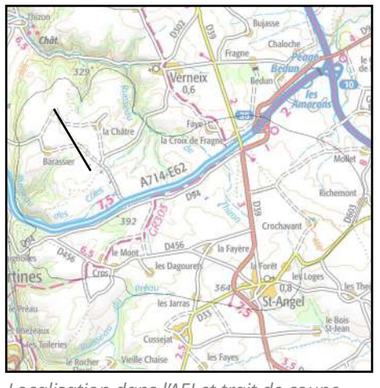

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

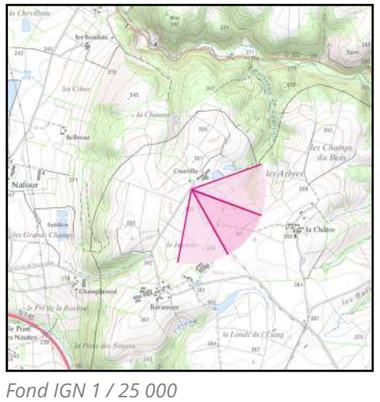

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

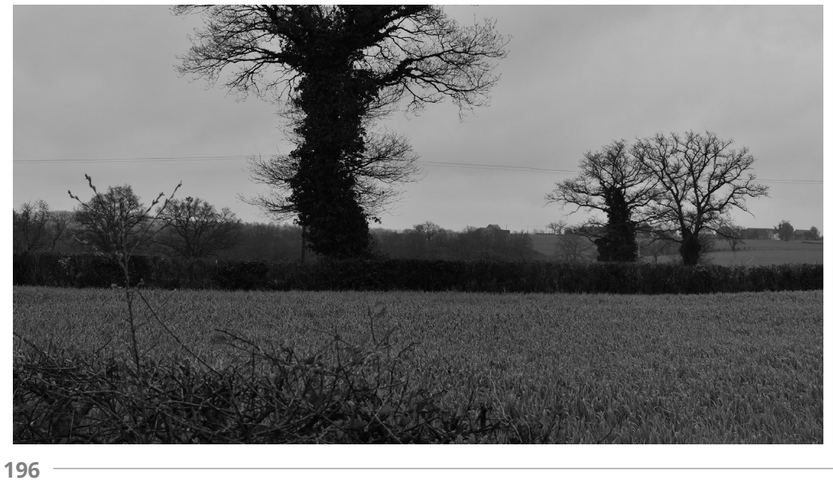

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Courtille (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Courtille (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 36 : Prise de vue depuis Barrassier

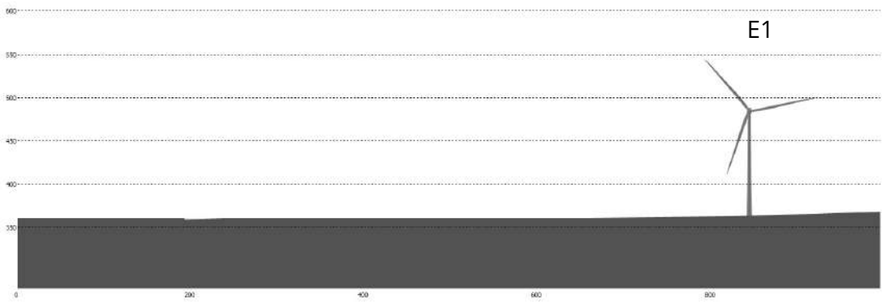

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé à l'entrée est du lieu-dit Barrassier, au nord-ouest du projet. La perception à gauche du panorama est limitée par le bâtiment agricole tandis que le reste de la vue est marqué par une trame arborée importante.

Le projet est visible dans son ensemble depuis ce point de vue. Les éoliennes E1-E2-E3-E4, les plus proches, s'imposent dans la perception. Leur implantation linéaire n'est pas clairement perceptible, en particulier en raison d'un léger chevauchement entre E1 et E2. Les interdistances entre E2-E3-E4 sont quant à elles régulières et on distingue une ligne formant une perspective.

Les éoliennes E5-E6-E7, plus en recul, sont moins prégnantes. Leur implantation linéaire aux interdistances régulières est lisible et affiche une emprise horizontale limitée. L'emprise verticale de cette partie du projet est également réduite par la distance et les masques boisés de l'avant-plan qui concernent le bas des éoliennes.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 672357 / 6586920
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 14:30
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 129,7°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 18,6°
Eolienne la plus proche : E1, à 848 m

Localisation de la prise de vue

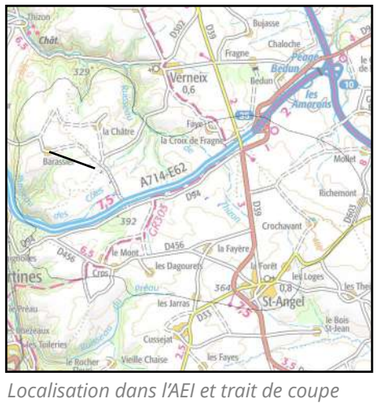

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

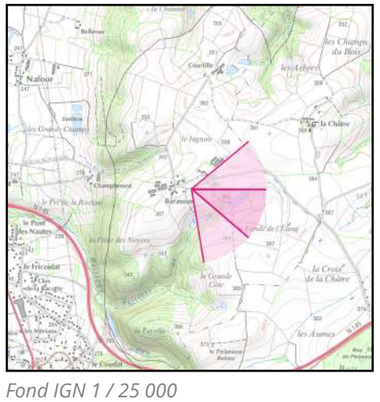

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

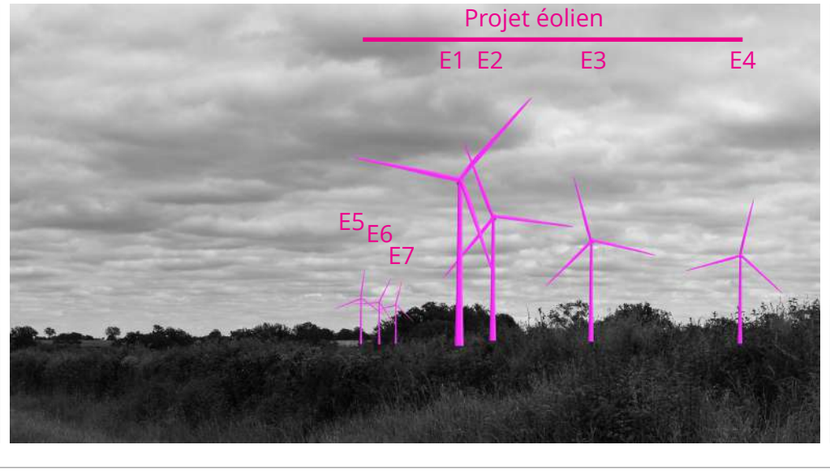

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis depuis Barrassier (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis depuis Barrassier (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 37 : Prise de vue depuis Les Dagourets

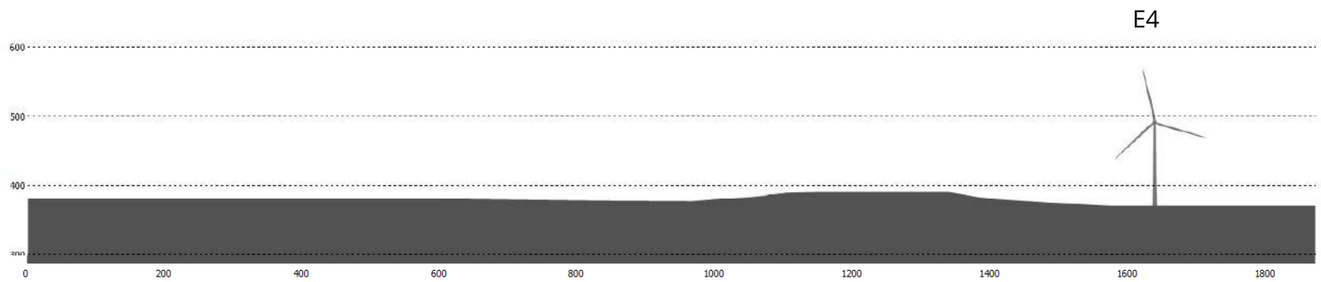

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur l'impasse entre les deux groupes d'habitations du lieu-dit Les Dagourets, au sud de la D456 et du projet. Les chênes isolés ou groupés (sous forme de boisements ou d'alignements) ponctuent le paysage et fournissent de nombreux repères verticaux. A ceux-ci s'ajoutent les lignes électriques qui traversent le panorama dans plusieurs directions et participent au caractère anthropisé des lieux.

Le projet est visible en deux parties distinctes :

- E1-E2-E3-E4 apparaissent en bouquet à l'arrière des bâtiments qui ne laissent percevoir que la moitié supérieure des éoliennes au maximum ;
- E5-E6-E7, sur la droite du panorama, dont l'implantation linéaire aux interdistances régulières est clairement lisible.

Pour l'ensemble du projet, le rapport d'échelle vertical est cohérent grâce au recul des éoliennes vis-à-vis du point de vue.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674333 / 6584536
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 09:06
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 17,9°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 78,6°
Eolienne la plus proche : E4, à 1 626 m

Localisation de la prise de vue

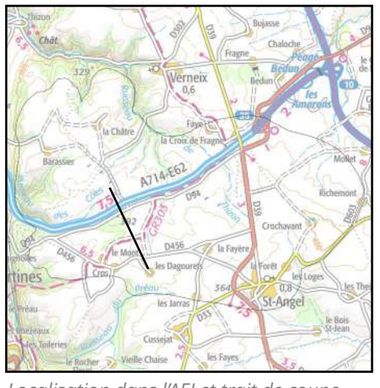

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

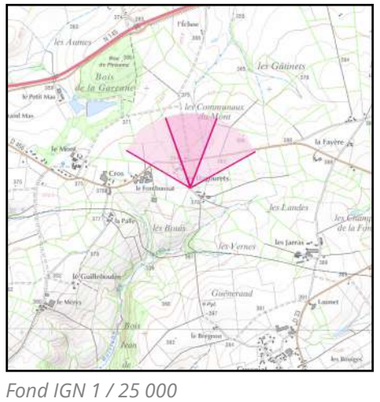

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis depuis Les Dagourets (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis depuis Les Dagourets (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis depuis Les Dagourets (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis depuis Les Dagourets (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 38 : Prise de vue depuis Le Fontbonnat

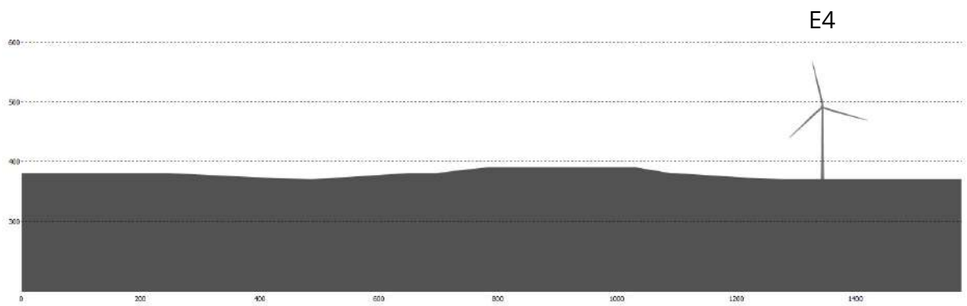

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et axe de circulation

Ce point de vue est situé sur la D456, à l'est du lieu-dit Le Fontbonnat, lui-même situé au sud du projet. La trame bocagère, avec de nombreux arbres de haut jet, marque grandement le paysage et lui donne une échelle verticale. La vue est également marquée par la ligne électrique qui suit l'axe de la route.

Les deux parties du projet sont dissociées et sont visibles de manière partielle. En effet, la végétation arborée en avant-plan constitue d'importants filtres voire masques visuels. Parmi les éoliennes de la partie ouest du projet, E4 (et dans une moindre mesure E3 qui se superpose à E4) est la plus visible mais on ne distingue que son rotor par intermittence en fonction de la rotation des pales.

Plus loin, E5-E6-E7 suivent à peu près l'axe de la route et leur implantation linéaire présente des interdistances régulières. Les arbres en avant-plan les masquent toutefois partiellement.

Le recul permet de limiter la prégnance des éoliennes dans la perception et le rapport d'échelle vertical est cohérent avec le contexte en place.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 673999 / 6584721	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 09:37	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 22°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 82,8°
	Eolienne la plus proche : E4, à 1 341 m

Localisation de la prise de vue

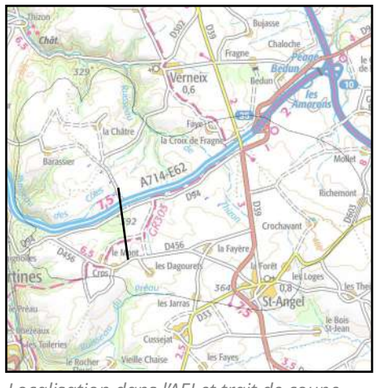

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

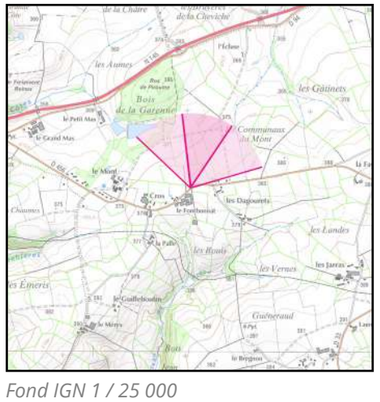

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Le Fontbonnat (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Fontbonnat (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Fontbonnat (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Fontbonnat (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 39 : Prise de vue depuis Le Mont

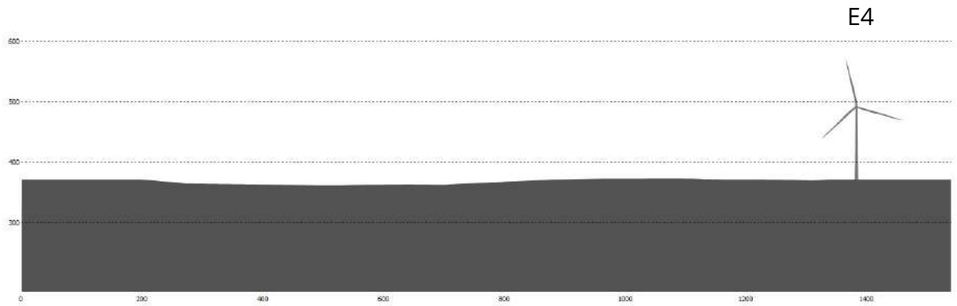

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Cette vue est prise au bord de la D456, au niveau du lieu-dit Le Mont. La route est bordée d'une haie limitant la visibilité de l'arrière-plan. A ce niveau, la haie est plus basse et on distingue principalement le bois de la Garenne soulignant la butte sur laquelle il se trouve.

Le projet apparaît en deux parties distinctes, E1-E2-E3-E4, au centre du panorama, sur la gauche du bois, dominent la vue. Leur prégnance est limitée par la distance (>1,3 km) mais leurs dimensions dépassent les rapports d'échelle donnés par les masses boisées.

E5-E6-E7 sont plus discrètes. Plus lointaines, elles occupent une emprise verticale et horizontale réduite. Elles apparaissent à l'arrière du boisement qui ne laisse percevoir que la moitié haute de E5, les 2/3 supérieurs de E6 et E7 bénéficient également d'un masque arboré en premier plan ne laissant voir que les pales.

L'implantation linéaire du projet et ses interdistances régulières sont clairement lisibles depuis ce point de vue.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 672943 / 6584835
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 13:55
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 22,5°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 64,6°
Eolienne la plus proche : E4, à 1 380 m

Localisation de la prise de vue

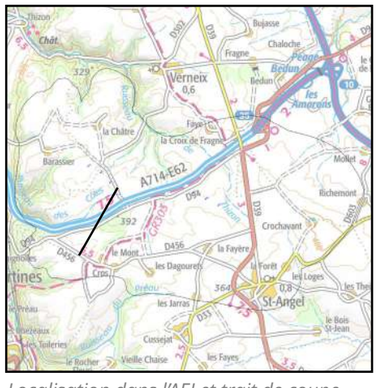

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

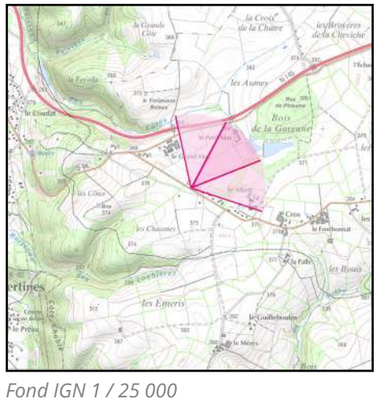

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Le Mont (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Mont (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Mont (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Mont (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 40 : Prise de vue depuis Le Grand Mas

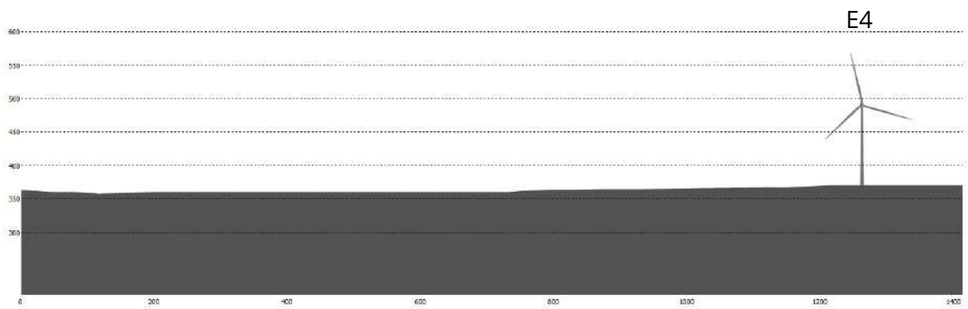

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Cette vue est prise au niveau des habitations du lieu-dit Le Grand Mas, jouxtant la N145 au sud-ouest du plateau accueillant le projet. Les infrastructures routières marquent la vue tandis que l'on perçoit le rebord du plateau et ses ondulations. Le Bois de la Garenne occupe la partie droite du panorama, au sud de la N145. Celle-ci est également soulignée par les talus boisés qui l'accompagnent et marquent son axe plus qu'ils ne le révèlent. On note également la présence des lignes électriques associées au lieu-dit.

La partie ouest du projet est clairement visible depuis ce point de vue. Les éoliennes présentent des interdistances régulières sur leur ligne. Elles s'imposent par leur hauteur, dénotant un peu avec le doux dénivelé du relief mais le réseau aérien présent sur la droite du panorama donne également une échelle qu'elles ne dépassent pas. Les petits bosquets et boisements présents en avant-plan permettent de masquer la partie basse des éoliennes.

La partie est du projet est quant à elle presque entièrement masquée par le bois de la Garenne. On perçoit seulement par intermittence les pales de E5-E6-E7.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 672657 / 6585248
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 14:08
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/7,1
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 38°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 60,2°
Eolienne la plus proche : E4, à 1 261 m

Localisation de la prise de vue

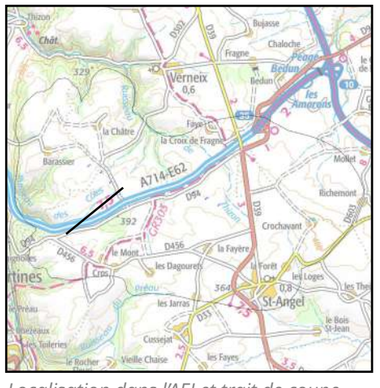

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

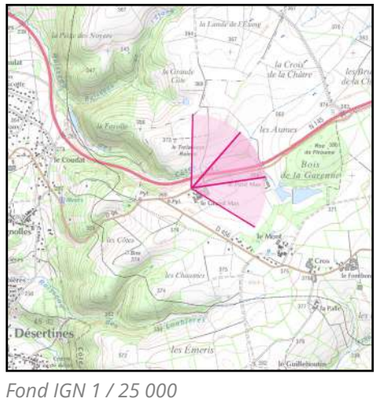

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

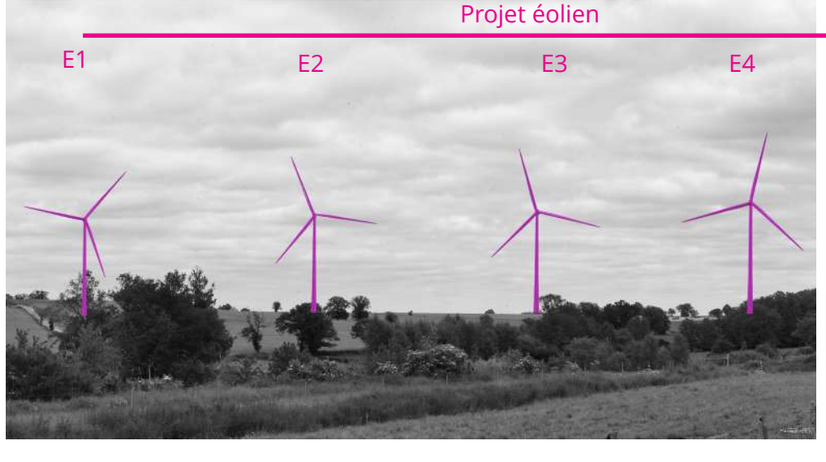

Etat initial

Etat projeté

Vision binoculaire globale du projet

Prise de vue depuis Le Grand Mas (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Grand Mas (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Grand Mas (état initial, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Grand Mas (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

5 Photomontages des effets cumulés

5.1 Les prises de vues retenues pour les photomontages

Le tableau inventoriant les prises de vue retenues pour les photo-simulations est présenté ci-dessous et la carte de localisation de ces vues est disponible ci-contre.

Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue selon que l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc., la description du lieu de prise de vue et l'évaluation de l'impact du projet depuis le lieu de la prise de vue.

PHOTOMONTAGES DES EFFETS CUMULÉS					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Participation du projet à l'effet cumulé**
3	Relations avec les axes de communication	Depuis un pont au-dessus de l'A71 à l'est du projet	Faible	Nul	-
5	Relations avec le patrimoine, le tourisme et les lieux de vie	Au sommet du donjon d'Huriel	Faible	Très faible	Faible
24	Relations avec les axes de communication	Sur la D39 au nord de Saint-Angel	Modéré	Nul	-
26	Relations avec les axes de communication	Depuis la D456 à l'ouest de Saint-Angel	Fort	Nul	-
27	Relations avec les lieux de vie	Depuis Crochavant	Modéré	Très faible	Modéré

Tableau 5 : Liste des photomontages des effets cumulés.

5.2 Le contexte éolien

Le contexte éolien et les projets existants et approuvés sont présentés au chapitre 6.3.7 du volet paysage et patrimoine de l'étude d'impact.

PROJETS EN EXPLOITATION DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE			
Nom	**Description**	**Etat**	**Distance au projet (km)**
Parc éolien du Plateau de Savernat	- 8 éoliennes de 2 MW - Hauteur totale 151 m	En exploitation	13,5 km
Parc éolien de Viersat/ Quinssaines	- 8 éoliennes de 2,2 MW - Hauteur totale 150 m	En exploitation	16,2 km

Tableau 6 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale.

PROJETS EXISTANTS OU APPROUVES DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE			
Nom	**Description**	**Etat**	**Distance au projet (km)**
Parc éolien d'Audes	- 3 éoliennes - Hauteur totale 180 m	En cours d'instruction	12,6 km
Parc éolien des Brandes	- 5 éoliennes de 4,8 MW - Hauteur totale 199,9 m	En cours d'instruction	16,3 km

Tableau 7 : Projets existants ou approuvés dans l'aire d'étude globale.

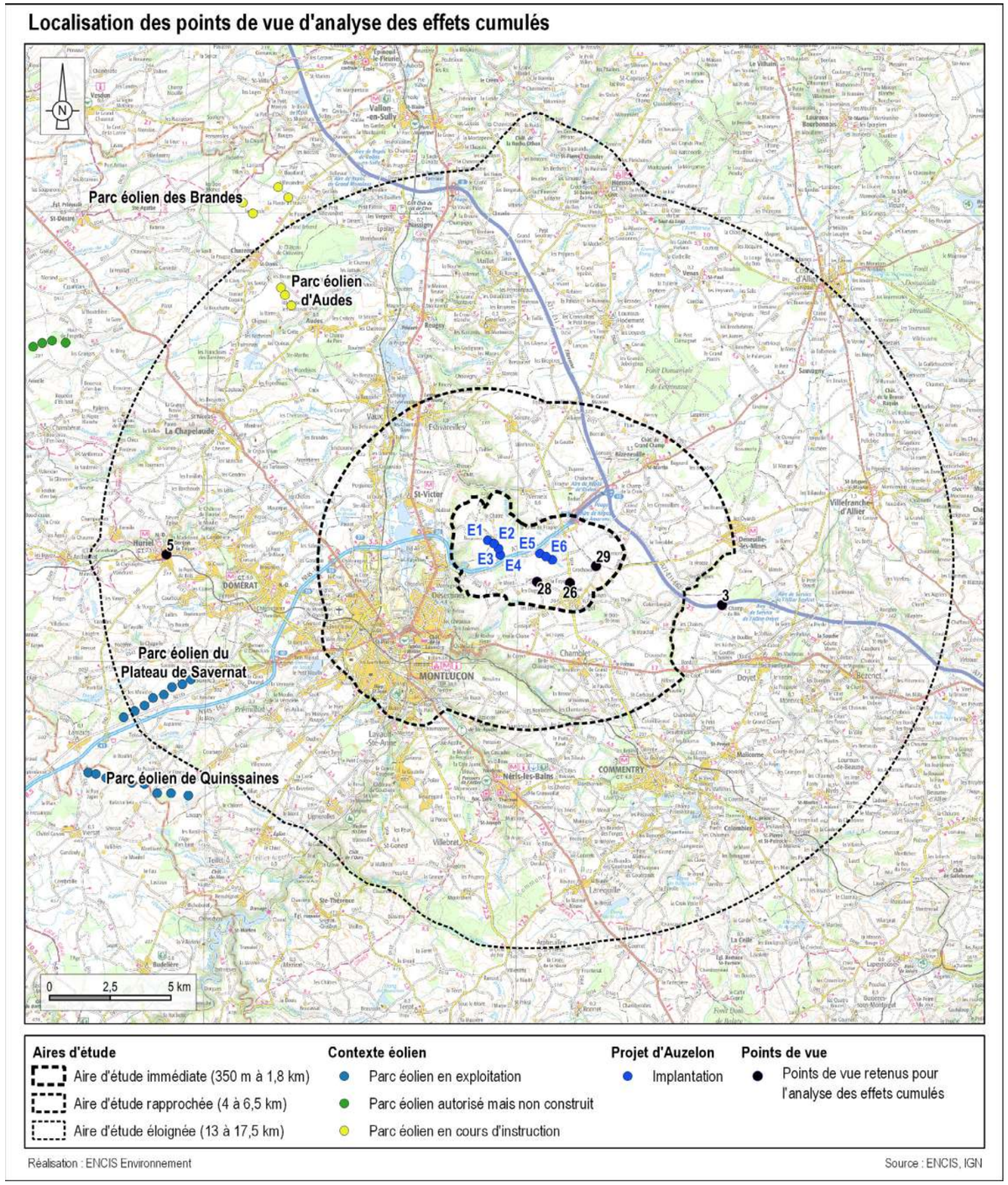

Carte 5 : Localisation des photomontages des effets cumulés.

Vue 3 : Prise de vue depuis le sommet du donjon d'Huriel

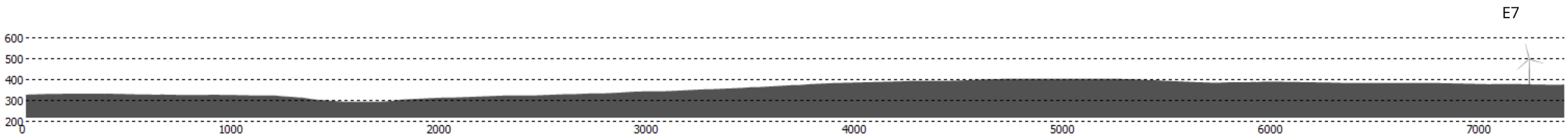

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

L'A71 est un des axes de circulation majeurs de l'aire d'étude globale. Ce point de vue, pris depuis un pont surplombant l'autoroute, permet d'appréhender les ondulations du relief et le contexte boisé et bocager. Pour rappel, **l'impact du projet est faible.**

Depuis ce point de vue, le champ de vision englobe les différents projets existants ou en instruction. Cependant, tous sont masqués par le relief ou la végétation.

L'effet cumulé est nul.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 682784 / 6583933
Date et heure de la prise de vue : 04/04/2023 à 08:43
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 295,1°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 3°
Eolienne la plus proche : E7, à 7 228 m

Localisation de la prise de vue

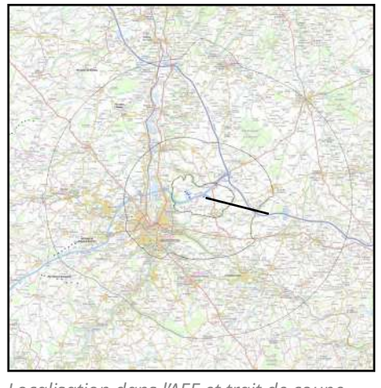

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

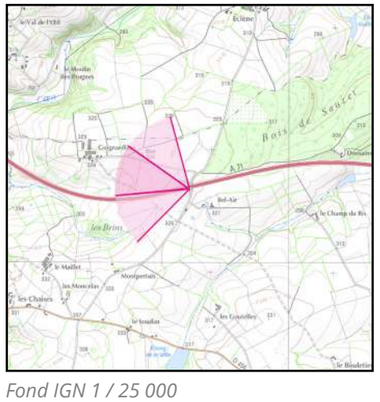

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction

Vue 5 : Prise de vue depuis le sommet du donjon d'Huriel

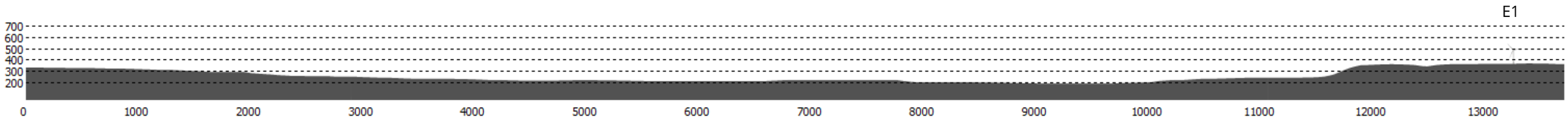

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine, le tourisme et les lieux de vie

Pour l'analyse des effets cumulés, la vue a été recadrée.

Le donjon de la Toque est reconnu à double titre : à la fois en tant que monument historique et comme site touristique. Il est en effet possible d'accéder à son sommet et de disposer ainsi d'une vue dégagée à 360°. Pour rappel, **l'impact du projet est faible.**

Depuis le sommet du donjon d'Huriel, la vue est dégagée à 360° et permet de percevoir les projets d'Audes et des Brandes. Ces deux parcs en instruction sont groupés sur la partie gauche de la vue à 120° tandis que le projet d'Auzelon se trouve à l'écart sur la droite. Un angle de respiration important (environ 61°) les sépare et chacun d'eux n'occupe qu'une faible emprise verticale et horizontale. En effet, les masques du relief et de la végétation ainsi que l'éloignement sont relativement importants.

L'effet cumulé est très faible. La participation du projet à cet effet est **faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 659935 / 6586014
Date et heure de la prise de vue : 05/03/2019 à 16:19
Focale : 50 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 75°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 3,3°
Eolienne la plus proche : E1, à 13 241 m

Localisation de la prise de vue

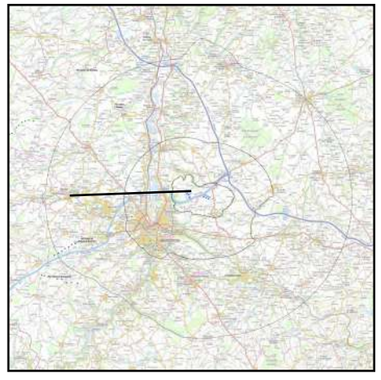

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

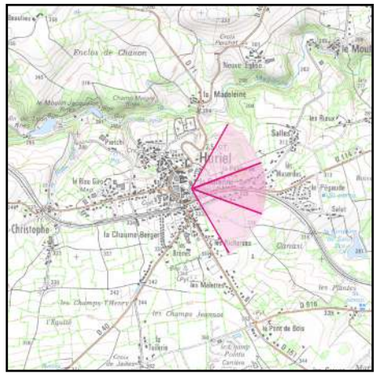

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction

Vue 24 : Prise de vue depuis la D39 au nord de Saint-Angel

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation

Ce point de vue localisé sur la D39 au nord de Saint-Angel est issu des discussions au sein du comité de suivi et d'une demande des élus. Il permet d'illustrer la perception depuis cet axe de circulation de l'aire d'étude immédiate, au niveau de l'intersection avec la route locale provenant du bourg. Pour rappel, **l'impact du projet est modéré.**

Depuis ce point de vue, les projets des Brandes et d'Audes se trouvent dans l'axe de la partie est du projet d'Auzelon. Cependant ils sont entièrement masqués par le relief et la végétation en raison de leur éloignement. A noter que les parcs de Viersat/Quinssaines et du plateau de Savernat, potentiellement compris dans le champ de vision sur la gauche du panorama (hors cadrage) sont également masqués par la végétation.

L'effet cumulé est nul.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 676525 / 6584872
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 08:01
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/13
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 315°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 30,8°
Eolienne la plus proche : E7, à 1 200 m

Localisation de la prise de vue

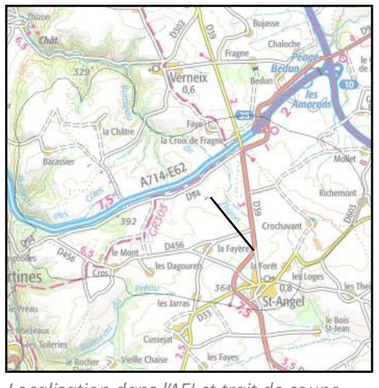

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

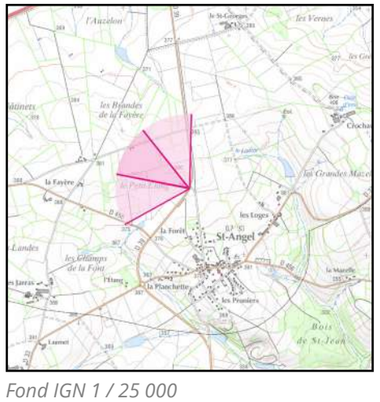

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction

Vue 26 : Prise de vue depuis la D456

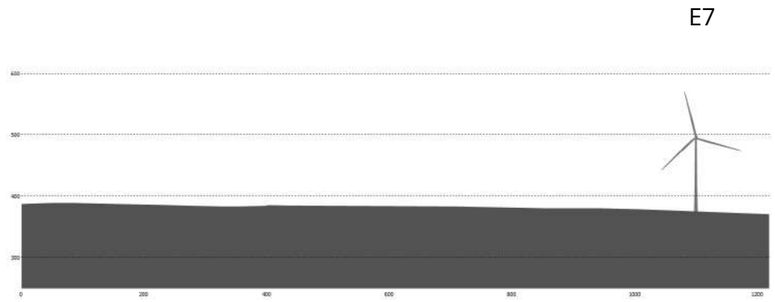

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation

Ce point de vue est localisé au croisement entre la route de desserte locale et la D456. Légèrement décalé du point haut du relief, il permet néanmoins d'avoir une visibilité relativement lointaine grâce à un premier plan plus ouvert. Pour rappel, **l'impact du projet est fort.**

Depuis ce point de vue, les projets des Brandes et d'Audes se trouvent entre les deux parties du projet d'Auzelon. Cependant ils sont entièrement masqués par le relief et la végétation. A noter que les parcs de Viersat/Quinssaines et du plateau de Savernat, potentiellement compris dans le champ de vision sur la gauche du panorama (hors cadrage) sont également masqués par la végétation.

L'effet cumulé est nul.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 675174 / 6584917
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2023 à 08:38
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 350,6°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 89°
Eolienne la plus proche : E7, à 1 097m

Localisation de la prise de vue

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

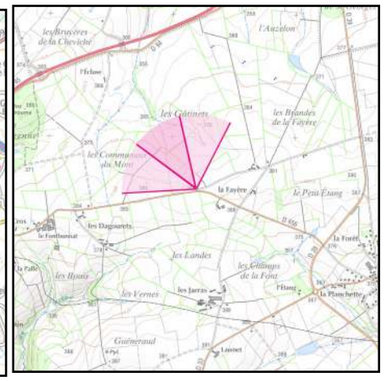

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction

Vue 27 : Prise de vue depuis Crochavant

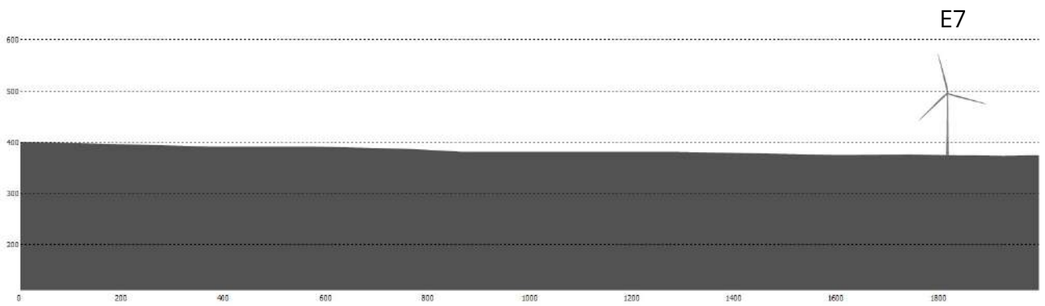

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le chemin agricole à proximité du château du lieu-dit Crochavant. Il se trouve sur un point haut (environ 405 m) à l'est de l'AEI et permet d'avoir une vue dégagée et lointaine sur la campagne bocagère alentour et le bourg de Surin (en contrebas à gauche, hors cadre du panorama ci-dessous).

Pour rappel, **l'impact du projet est modéré.**

On aperçoit, au loin, les éoliennes des parcs de Quinssaines et du plateau de Savernat. La distance et les masques arborés ponctuels du premier plan limitent leur prégnance dans la vue. Sur la droite du panorama, on peut également voir le projet d'Audes occupant une faible emprise verticale et horizontale. Le projet des Brandes est quant à lui entièrement masqué. Les écartements entre ces différents parcs sont relativement importants et les projets existants ou approuvés s'inscrivent dans le lointain.

L'effet cumulé est très faible. La participation du projet à cet effet est **modérée.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 677600 / 6585561
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2024 à 10:13
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 264,1°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 6,8°
Eolienne la plus proche : E7, à 1 816 m

Localisation de la prise de vue

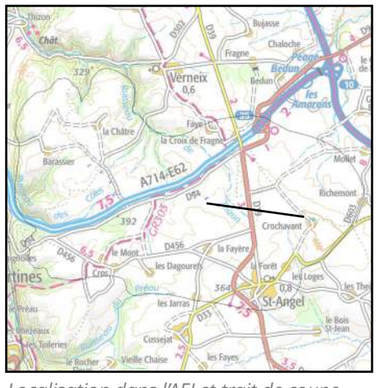

Localisation dans l'AEI et trait de coupe

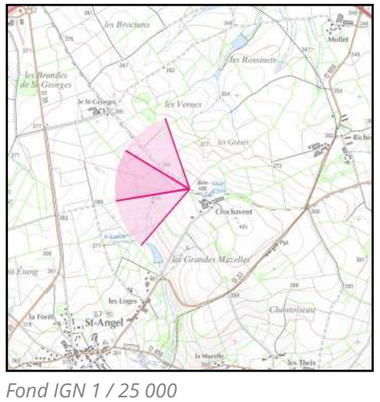

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Etat projeté

6 Compléments

6.1 Les prises de vues retenues pour les photomontages complémentaires

L'avis émis en juillet 2025 sollicite des compléments concernant les représentations du projet depuis le nord et l'est, et en particulier depuis Estivareilles, Givarlais, Hérisson et Louroux-Hodement.

Le tableau inventoriant les prises de vue retenues pour ces photo-simulations complémentaires est présenté ci-dessous et la carte de localisation de ces vues est disponible ci-contre.

Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue selon que l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc., la description du lieu de prise de vue et l'évaluation de l'impact du projet depuis le lieu de la prise de vue.

PHOTOMONTAGES COMPLÉMENTAIRES					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Participation du projet à l'effet cumulé**
41	Relations avec le patrimoine et les lieux de vie	Depuis le lieu-dit Favrotière au nord d'Hérisson.	Faible	-	-
42	Relations avec les lieux de vie	Depuis le sud-ouest de Louroux-Hodement, au lieu-dit La Trempière.	Très faible	-	-
43	Relations avec les axes de communication	Depuis la D252 à l'est de Givarlais.	Très faible	Faible	Très faible
44	Relations avec les axes de communication	Depuis la route du Cluzeau, sur le relief à l'est d'Estivareilles.	Faible	-	-

Tableau 8 : Liste des photomontages complémentaires.

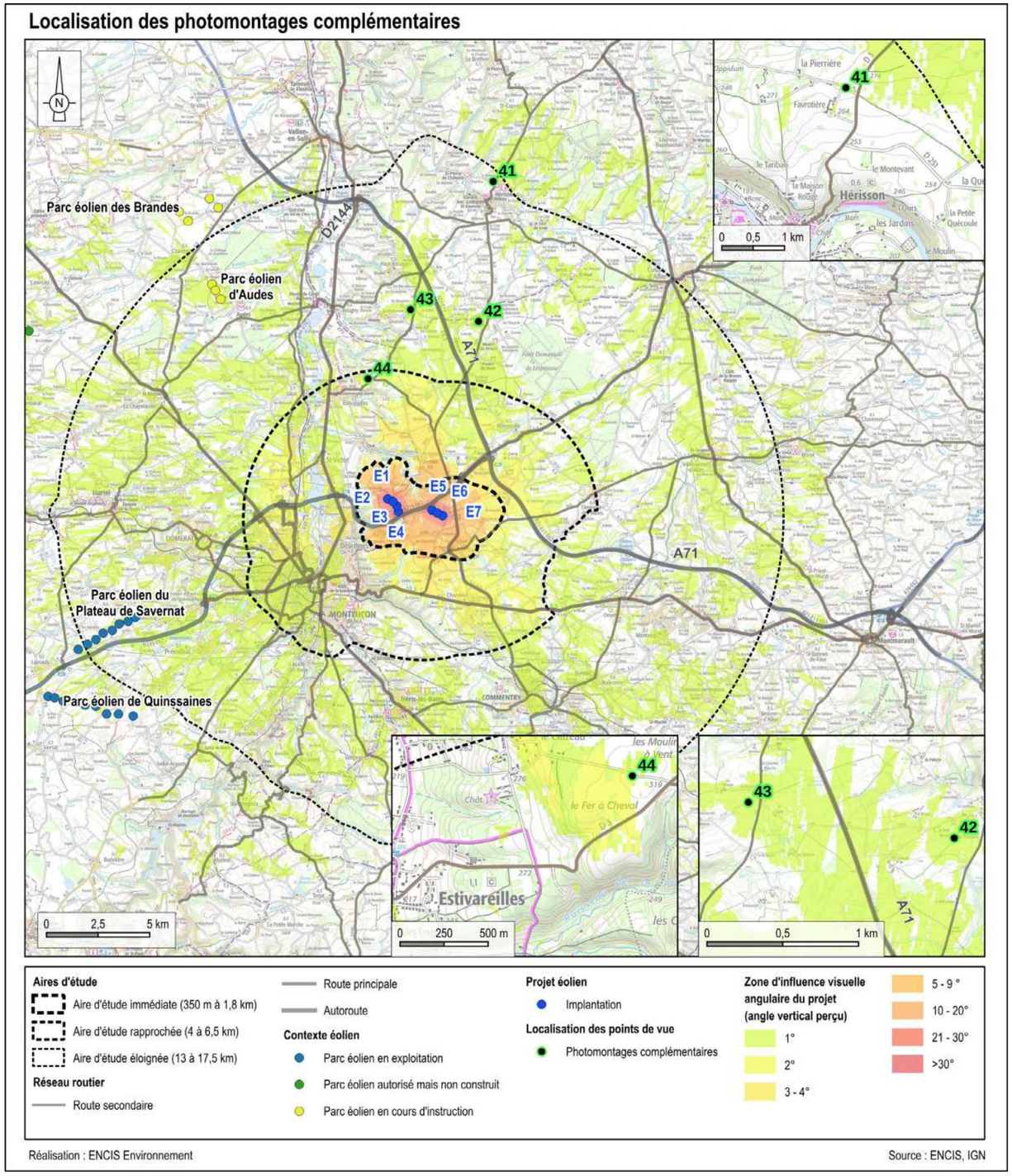

Carte 6 : Localisation des photomontages complémentaires.

Vue 41 : Prise de vue depuis le hameau de Favrotière, au nord d'Hérisson

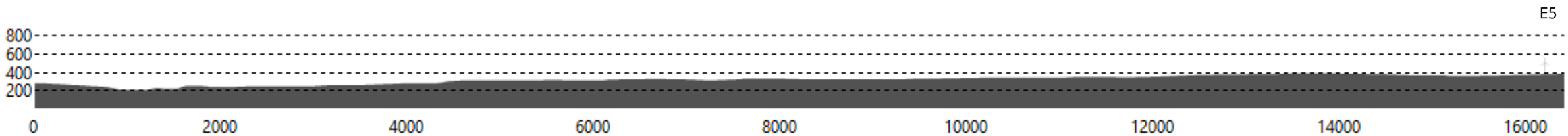

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et le patrimoine

Ce point de vue est localisé sur le chemin d'accès au lieu-dit Favrotière, au nord d'Hérisson. Il se trouve sur un point haut (environ 270 m) au nord de la vallée de l'Aumance. Le contexte bocager est marqué et le bourg d'Hérisson, ne disposant pas de visibilité sur le projet en raison de sa position dans la vallée, n'est pas perceptible. Les sept éoliennes du projet se distinguent partiellement à l'horizon. Seule l'extrémité des pales peut être perçue au-dessus du relief. Les éoliennes sont alignées et présentent des interdistances relativement régulières sur les deux groupes (E5 à E7 d'une part et E1 à E4 d'autre part). Les rapports d'échelle restent cohérents avec les repères verticaux existants (bocage, boisements, relief) et l'éloignement du projet (>15 km) permet d'éviter tout effet de surplomb ou d'écrasement sur la vallée ou le bourg d'Hérisson. **L'impact du projet est faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 678253 / 6602001
Date et heure de la prise de vue : 04/11/2025 à 11:57
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : -160,8°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 9,7°
Eolienne la plus proche : E5, à 16,2 km

Localisation de la prise de vue

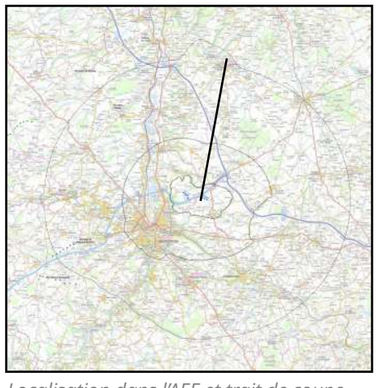

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

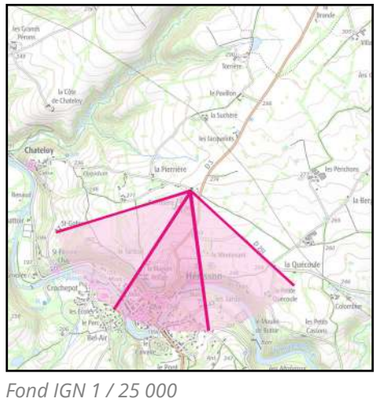

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse zoom x3

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Prise de vue depuis le hameau de Favrotière, au nord d'Hérisson (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Favrotière, au nord d'Hérisson (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 42 : Prise de vue depuis Louroux-Hodement

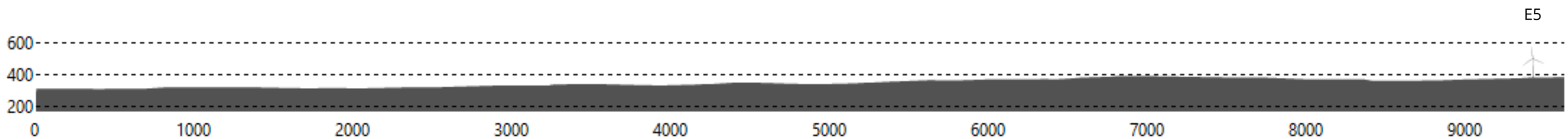

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur un chemin au sud-ouest du bourg de Louroux-Hodement. Depuis le bourg, les visibilités sont empêchées par les masques bâtis et végétaux. Ce chemin, à proximité directe des habitations, s'affranchit des masques liés au bâti. Le bocage est en revanche bien présent et les ondulations du relief engendrent une perception limitée du projet malgré une visibilité relativement ouverte et lointaine. Les éoliennes se devinent par intermittence en arrière-plan de la trame bocagère qui ne laisse percevoir que l'extrémité des pales. **L'impact du projet est très faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 677544 / 6595219
Date et heure de la prise de vue : 04/11/2025 à 12:30
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : -160°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 16,6°
Eolienne la plus proche : E5, à 9,3 km

Localisation de la prise de vue

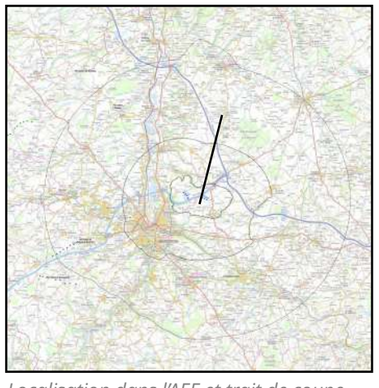

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

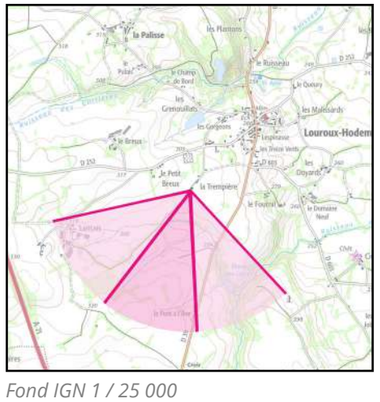

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse zoom x3

Etat projeté avec esquisse

Etat initial

Etat projeté

Prise de vue depuis Louroux-Hodement (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Louroux-Hodement (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 43 : Prise de vue depuis la D252 au nord-est de Givarlais

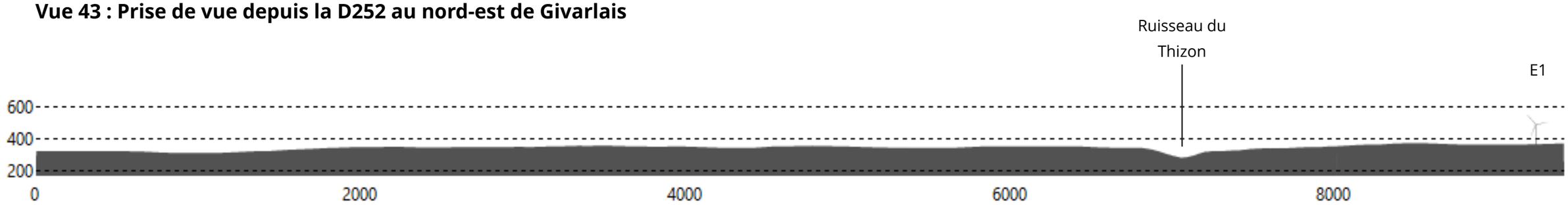

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur la D252, au nord-est de Givarlais dont le bourg ne permet pas de visibilité vers le projet en raison du relief et des masques bâtis et végétaux. Les parcelles agricoles bordant la route laissent un premier-plan dégagé et la vue porte relativement loin. En effet, les parcs éoliens de Quinssaines et du Plateau de Savernat se distinguent à l'horizon malgré la distance (plus de 20 km). Au sud, en direction du projet, le bocage est plus marqué et constitue des masques intermittents. Ainsi, seule l'extrémité des pales de E6, E1 et E2 peuvent être visibles par intermittence au-dessus des frondaisons. **L'impact du projet est très faible.**

En plus des parcs existants de Quinssaines et du Plateau de Savernat, le panorama à 360° permet de distinguer les projets d'Audes et des Brandes, situés respectivement à 9 et 10,5 km du point de vue. Là encore, l'éloignement et les masques en avant-plan (bâti et végétaux) limitent la visibilité des éoliennes et ne permettent d'en percevoir que des extrémités de pales. **L'effet cumulé est faible. La participation du projet à cet effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 674265 / 6595794
Date et heure de la prise de vue : 04/11/2025 à 11:45
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 173°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 15,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 9,2 km

Localisation de la prise de vue

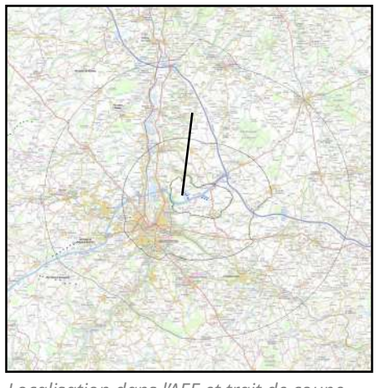

Localisation dans l'AEE et trait de coupe

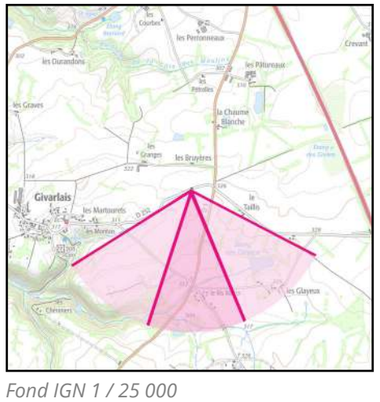

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse zoom x3

Etat projeté avec esquisse à 360°

Etat initial (1/3)

Etat initial (2/3)

Etat initial (3/3)

Etat projeté avec les projets existants ou approuvés (1/3)

Etat projeté avec les projets existants ou approuvés (2/3)

Etat projeté avec les projets existants ou approuvés (3/3)

Prise de vue depuis la D252 au nord-est de Givarlais (état initial, 2.2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D252 au nord-est de Givarlais (état projeté, 2.2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 44 : Prise de vue depuis Estivareilles

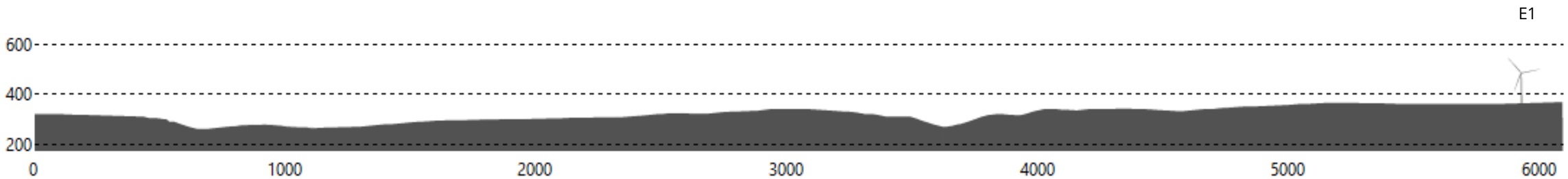

Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et structures paysagères

Ce point de vue est localisé au niveau du point haut (environ 319 m) sur la route du Cluzeau, au nord-est d'Estivareilles. Ce relief permet une vue dégagée et lointaine sur la vallée du Cher accueillant Estivareilles et Montluçon. La profondeur de champ permet également de percevoir, au loin, les parcs existants du plateau de Savernat et de Quinssaines. Depuis ce point de vue, seules les éoliennes E1 à E4, les plus proches du rebords du plateau, sont perceptibles (l'extrémité d'E7 peut se deviner par intermittence au-dessus du relief boisé). Le relief en masque néanmoins la partie basse et seul le tiers supérieur est visible. Le recul vis-à-vis de l'observateur et du rebord du plateau permet d'éviter tout effet d'écrasement ou de surplomb sur la vallée du Cher et les lieux de vie qu'elle accueille. E3 et E4 apparaissent superposées, ce qui limite l'emprise horizontale occupée par le projet mais brouille la lisibilité de l'implantation. **L'impact du projet est faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 672194/6592446	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 04/11/2025 à 13:12	Sensibilité : ISO 100
Focale : 29 mm (APSC)	Azimut photo centrale : -162°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,6 m
	Angle visuel du parc : 19,1°
	Eolienne la plus proche : E1, à 5,9 km

Localisation de la prise de vue

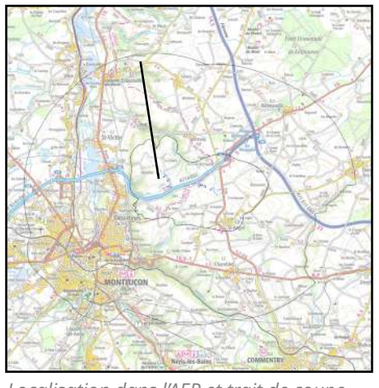

Localisation dans l'AER et trait de coupe

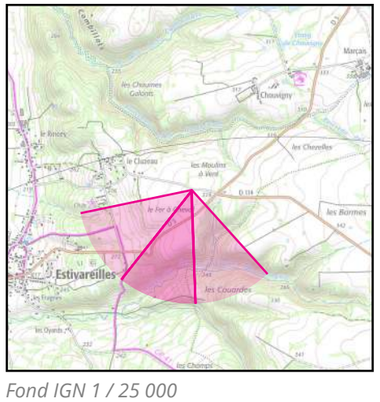

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse zoom x3

Etat projeté avec esquisse

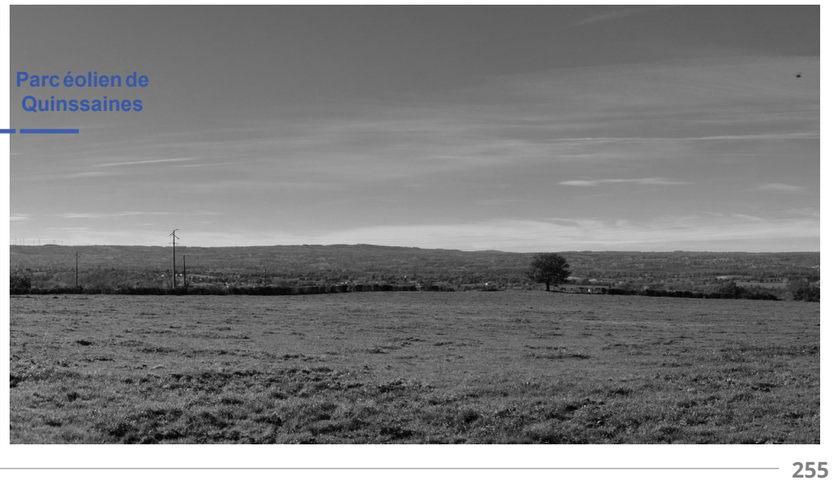

Etat initial

Etat projeté

Prise de vue depuis Estivareilles (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Estivareilles (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

7 Table des illustrations

Cartes

Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages. 8

Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée. 11

Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée. 48

Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate. 114

Carte 5 : Localisation des photomontages des effets cumulés. 229

Carte 6 : Localisation des photomontages complémentaires. 241

Tableaux

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages. 7

Tableau 2 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée. 10

Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée. 47

Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate. 113

Tableau 5 : Liste des photomontages des effets cumulés. 229

Tableau 6 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale. 229

Tableau 7 : Projets existants ou approuvés dans l'aire d'étude globale. 229

Tableau 8 : Liste des photomontages complémentaires. 241